À mettre dans vos valises:
L'ASSURANCE-VOYAGE!
CROIX BLEUE

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

7050
JEAN-TALON EST
PRÈS DES
GALERIES D'ANJOU
352-1010
VU
LA HAUTE TECHNOLOGIE
Nikon
POUR VOS LUNETTES

Aujourd'hui: Nuageux, averse de pluie ou de neige
Minimum - 3° Maximum 5°
Demain: Partiellement ensoleillé DÉTAILS CAHIER SPORTS

• MONTRÉAL, MERCREDI 10 NOVEMBRE 1993 110e ANNÉE Nº 22 80 PAGES, 6 CAHIERS

Îles de La Madeleine: 1.00 50¢ Taxes en sus

Aujourd'hui



B4 BYE BYE 93

Après la débâcle de l'an dernier, Radio-Canada fait appel pour 93 à Dominique Michel, Patrice L'Écuyer et André-Philippe Gagnon.

B1 PARLEMENT

Le 35ème Parlement canadien sera convoqué le 17 janvier, soit près de trois mois après l'élection d'un gouvernement libéral majoritaire.

E 8 LIBRE-ÉCHANGE

Selon le milliardaire texan Ross Perot, c'est l'accord de libre-échange canado-américain qui a causé la chute des conservateurs à Ottawa.

Sommaire

Annonces classées
Immobilier ..... D12 à D15
Marchandises D15-D16
Emplois D16-D17
Automobiles ..... D17 à D19
Propositions d'affaires D5
Arts et spectacles
Informations ..... B4 à B8
Ciné-horaires C7
Télé-horaires B5
Télévision B4
Bandes dessinées D14
Bridge D19
Carrières et prof. D6
Décès D19
Économie ..... D1 à D11
Éditorial B2
Êtes-vous observateur? D12
Horoscope D15
Le monde E1, E8
Loteries — résultats: A10
«Mot mystère» D16
Mots croisés D17
Têtes d'affiche A16
Vivre ..... C1 à C6, C8



Bienvenue au club «Med»

Les «mouroirs» pour fonctionnaires et professionnels «mis en disponibilité» accueillent de plus en plus de clients

ANDRÉ NOËL

Ils se présentent à 9h le matin, signent leur nom sur un registre, s'assoient derrière des bureaux vides, font quelques téléphones et attendent que leur montre indique 16h. Alors, ils passent leur manteaux, appellent l'ascenseur et retournent chez eux, déprimés de n'avoir rien fait de la journée.

Toutes les deux semaines, ils reçoivent leur chèque de paie du gouvernement du Québec. Certains ont des salaires élevés: 55000$ par année. Ils se sentent coupables, impuissants, malheureux.

Bienvenue au club «Med» de Montréal. Les 40 gentils membres sont des fonctionnaires «mis en disponibilité», d'où le surnom de «Med». D'ici Noël, ils seront 80 ou 90. Dans six mois: plus d'une centaine.

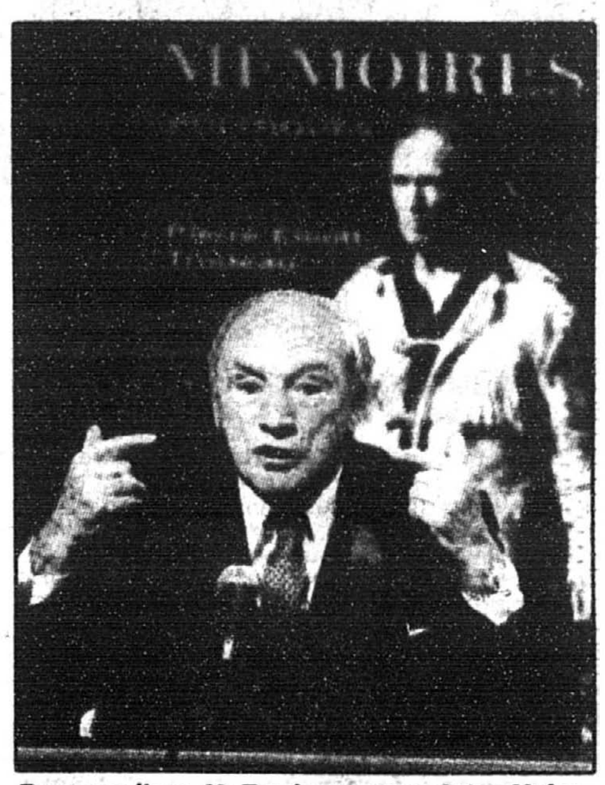
Un autre club «Med», encore plus important, occupe le premier étage de l'aile René-Lévesque au complexe G à Québec. Officiellement, ces «centres de tri» pour fonctionnaires — ou «mouroirs», selon certains — s'appellent «Opération-Transit» et dépendent de l'Office des ressources humaines.

L'Office — qui relève du ministre délégué à la fonction publique — a loué tout le septième étage au 1410, Stanley, au nord de la rue Sainte-Catherine. Plusieurs milliers de pieds carrés pour recevoir les fonctionnaires et professionnels permanents, dont les postes sont graduellement abolis.

«Quand je suis arrivé ici, en avril, on m'avait dit qu'on me replacerait en deux semaines, raconte un professionnel. Cela fait six mois de ça. J'arrive le matin, je m'installe et j'attends. Ma seule obligation, c'est de signer le registre. Je suis payé assez pour nourrir sept familles d'assistés sociaux. Je déteste cette situation, mais je n'y suis pour rien.»

Léo Leblanc, ancien délégué du Québec en Louisiane, a été plus chanceux. Lui aussi est arrivé au club Med en avril. Hier, il a eu la confirmation qu'il avait un nouvel emploi à la Société de

VOIR CLUB «MED» EN A 2



Dans son livre, M. Trudeau accuse Brian Mulroney de «complaisance exagérée» à l'endroit des Américains. PHOTO REUTER

«Mulroney a récolté ce qu'il a semé» — *Trudeau*

CHANTAL HÉBERT
du bureau de La Presse
OTTAWA

De Robert Bourassa à Brian Mulroney en passant par Claude Ryan, aucun des chefs politiques québécois de sa génération n'a été à la hauteur des standards fédéralistes de Pierre Trudeau, indiquent les mémoires qu'il a publiés hier.

L'ancien premier ministre y décrit Robert Bourassa comme un fédéraliste plus opportuniste que convaincu, Claude Ryan comme un nationaliste à tous crins et Brian Mulroney comme un premier ministre qui s'est laissé berner par les nationalistes québécois.

Selon lui, les entorses au fédéralisme de Brian Mulroney ont produit la débâcle conservatrice du 25 octobre. «Le parti conservateur a récolté exactement ce qu'il a semé. Il a semé le régionalisme comme formule de fédéralisme et il a souffert par où il a péché», diagnostique-t-il au sujet des élections.

Quant à Jean Chrétien, l'ouvrage de 338 pages en traite de façon strictement factuelle. De vive voix, Pierre Trudeau se cantonne dans la même prudence. «Ce que je trouve le plus rassurant, c'est qu'il a toujours insisté pour s'entourer de bons conseillers», a-t-il affirmé hier au fil de la conférence de presse qui a suivi le lancement de ses mémoires.

Malgré cette tiédeur à l'égard du premier ministre, l'événement a fourni au gratin libéral fédéral une nouvelle occasion de se réunir pour célébrer, moins d'une semaine après son retour au pouvoir, la bonne fortune du parti.

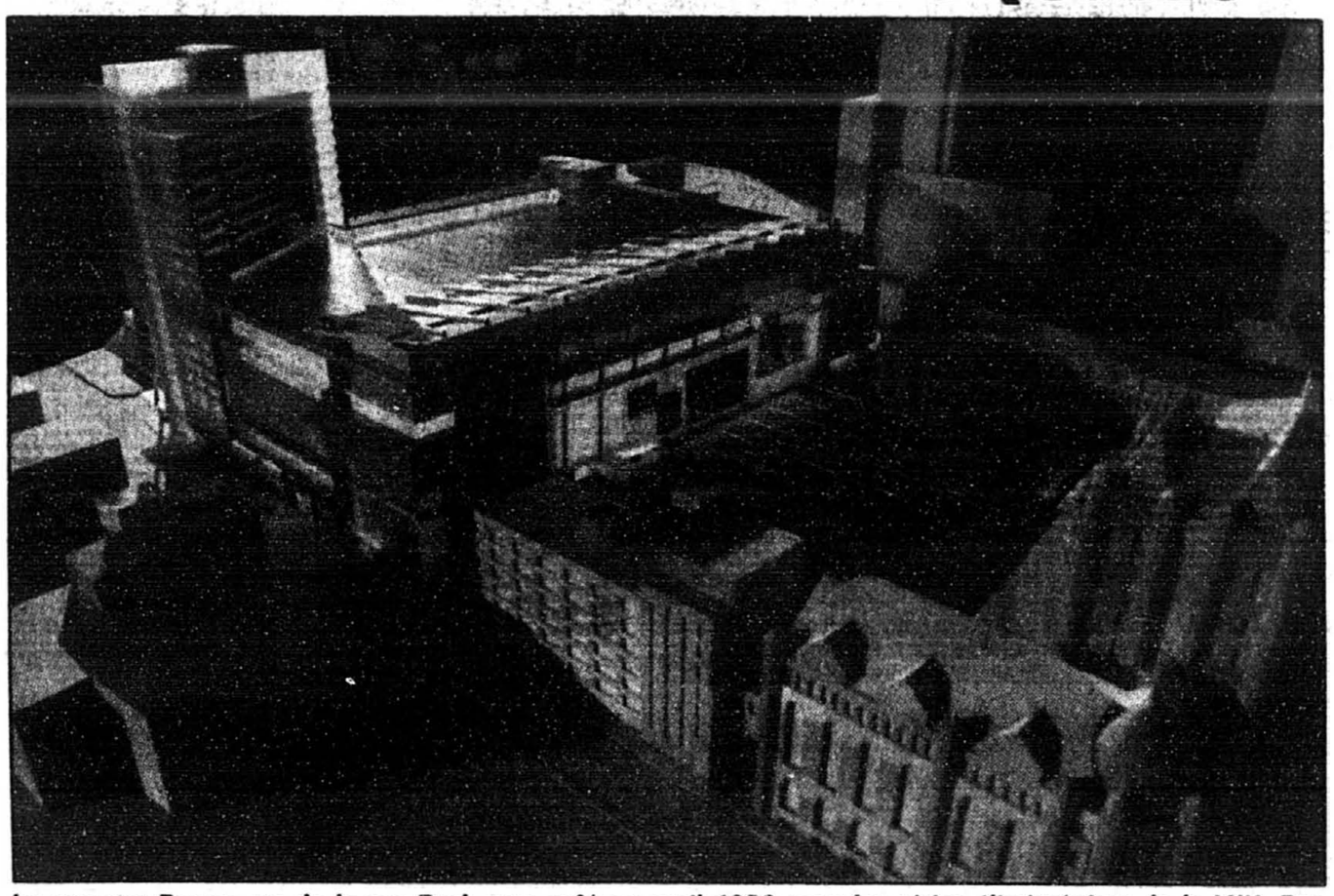
Le lancement de ces mémoires, dans les deux langues officielles, s'est déroulé avec tous les égards dus à une institution, aux Archives nationales, à qui Pierre Trudeau a légué, pour la postérité, un kilomètre de longueur de boîtes contenant des documents manuscrits et audiovisuels sur sa carrière.

Dans un premier temps cependant, les mémoi-

VOIR TRUDEAU EN A 2

■ *Trois extraits du livre de Trudeau en page A 5*

VOICI LE FUTUR «TEMPLE DU QUÉBEC»



Le nouveau Forum, vu de la rue Peel, sera prêt en avril 1996 pour les séries éliminatoires de la LNH. Des projections vidéo pourront être effectuées sur un des murs de l'édifice, celui donnant sur la cour intérieure, dont on veut qu'elle devienne un lieu de rassemblement couru des Montréalais. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

Le nouveau Forum permettra au génie québécois de s'exprimer

PHILIPPE CANTIN

Des spécialistes en scénographie, acoustique, transport vertical (ça, ce sont les ascenseurs), alimentation, communications, sécurité et autres, bref, ils sont 75 professionnels à travailler d'arrache-pied à un projet qui s'adresse au coeur et aux tripes des Montréalais, la construction du nouveau Forum. Un projet qui permettra au génie québécois de s'exprimer et de développer une expertise nouvelle.

Hier, la maquette de cet édifice de 21 247 sièges et 138 loges privées, qui sera construit sur l'îlot Windsor, délimité par les rues de La Gauchetière au nord, Peel à l'est, Saint-Antoine au sud et de la Montagne à l'ouest, a été dévoilée en présence de plusieurs anciens joueurs du Canadien, de Maurice «Rocket» Richard à Yvan Cournoyer, en passant par Jean Béliveau.

Aves ses quatre façades distinctes, dont une accueillera un gigantesque écran projecteur donnant sur une cour intérieure, la future résidence des champions de la Coupe Stanley pourrait bien être, comme l'a promis le président du club Ronald Corey, «le meilleur amphithéâtre de hockey» en Amérique du Nord, sinon au monde.

Le nouveau Forum devrait ouvrir ses portes lors des séries éliminatoires de la Ligue nationale de hockey en avril 1996, et peut-être même quelques semaines plus tôt. Le coût de la première phase du projet, qui devrait être complétée plus tard par l'adjonction de deux tours à bureaux, est estimé à plus de 160 millions, en incluant la réfection de la gare Windsor. Tout au long des travaux

VOIR TEMPLE EN A 2

■ Autres informations en page 9 du cahier Sports

La GRC saisit 20000 logiciels et disquettes contrefaits

ANDRÉ CÉDILOT

Nouvellement engagée dans une guerre à finir avec les pirates informatiques, la Gendarmerie royale du Canada a mis la main sur près de 20000 disquettes et logiciels contrefaits, d'une valeur marchande de plus d'un million. Il s'agit de la plus importante saisie du genre dans les annales du Québec.

Deux individus ont jusqu'à maintenant été arrêtés en rapport avec cette affaire. Comble d'ironie, aucun d'eux n'est un «crack» en informatique. L'un est vendeur dans un marché aux puces, tandis que l'autre, décrit comme l'âme dirigeante de ce commerce illicite, travaille comme chauffeur de taxi.

Les spécialistes des enquêtes sur le droit d'auteur de la GRC, à Montréal, ont dû s'y prendre à deux fois pour mettre fin aux activités de piratage à grande échelle auxquelles le chauffeur de taxi — il en avait fait son hobby depuis environ cinq ans — se livrait clandestinement dans le sous-sol de sa maison, située dans l'est de la ville.

Lors d'une première descente à cet endroit, le 12 août, les policiers fédéraux avaient confisqué quelque 10000 disquettes contrefaites ainsi que des photocopies de manuels d'utilisation des jeux et programmes qui s'y trouvaient. Ils avaient aussi découvert une liste comprenant plus de 4000 titres de logiciels parmi les plus populaires sur le marché, tels Lotus, Clipper, Word Perfect, Paradox, etc.

L'escroc faisait la contrefaçon des différents jeux et programmes informatiques à l'aide de deux ordinateurs, d'un lecteur magnéto-optique d'une grande puissance et de disques durs capables d'emmagasiner l'équivalent de centaines de pages de données de toutes sortes. Tous ces équipements coûteux et sophistiqués, ainsi que leurs périphériques (imprimante, modem, etc.) avaient évidemment été saisis sur le champ.

À leur grande surprise, les enquêteurs ont constaté que le chauffeur de taxi avait repris le boulot, et d'une façon presque aussi prolifique, quand ils se sont présentés à nouveau chez lui le 4

VOIR LOGICIELS EN A 2



Le piratage informatique coûte annuellement 200 millions aux fabricants. PHOTO PIERRE McCANN, *La Presse*

J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances • J'ai besoin de vacances

TUNISIE
Départs 20, 27* nov., 8, 22* jan.
17 jours
Séjour seulement 1234 $
Circuit + séjour 1549 $
*Recevez 100 $ US en prime
PRÉSENTATION SUR LA TUNISIE : 24 NOV.
RÉSERVATION : 858-6260

SKI
CHAMONIX
8 nuits à partir de 1160$
3 «Vallées»
10 jours Occ. quad 1099$
UTAH
7 nuits 1200$

CROISIÈRE FAMILLE
7 nuits
ADULTE
à partir de 1649$
ENFANT 479$

TAHITI
17 jours
2 îles
Mahi Mahi
À partir de
1799$

SPÉCIAL SUD
À partir de, 1 sem.
COSTA RICA
Gaviotas 699$
Jaco Beach 699$
CANCUN
Garissa y Palma 499$
Viva Galinda 599$
À partir de, 1 sem.
ACAPULCO
Copacabana 599$
El-Cid 499$
CUBA
Sol Palmeras, 2 repas 699$
SuperClub tout inclus 1099$
À partir de, 1 sem.
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
Bocca Chica tout inclus 799$
Bavaro 2 repas 899$

VOLS SEULEMENT
Paris 499$
Bruxelles 599$
Alger 829$
Tunis 859$
Casa 719$
Floride 278$
Vancouver 469$
Calgary 419$
Haïti 342$
Budapest 819$
Hong Kong 1179$
Edmonton 399$

Permis du Québec
multi-voyages
Nombre de places limité
Pour de plus amples renseignements consultez-nous au 858-6260
8403, rue Saint-Denis
Montréal H2P 2G9

Les prix par personne incluent les taxes et frais de service et sont basés sur une occupation double. Ils sont sujets à changements sans préavis.

Demain dans *La Presse*



Sortir

Pop corn et vidéo

■ Que faire pendant la morte-saison, entre les pommes et le ski? Quand on reste dans un petit village ou en banlieue, ou encore quand on a 18 ans et pas suffisamment d'argent pour sortir? Bien des jeunes ont résolu la question : on se réunit en bande, on loue deux ou trois cassettes vidéo, on achète du pop corn, de la «liqueur» et des chips et on se fait une séance de ciné kétaine. Plaisir garanti!

Précisions

■ **En page A 7 hier, il aurait fallu lire que Pierre Cléroux,** régisseur des ressources matérielles à la Commission scolaire Chomedey de Laval, avait été suspendu de ses fonctions avec solde. Cette mesure a été prise par la direction de la commission scolaire en attendant le résultat de l'enquête policière sur une présumée fraude qu'il aurait commise.

■ **Une imprécision s'est glissée dans l'article publié en page B 1 de notre édition d'hier et traitant de l'entente Ottawa-Québec sur la main-d'oeuvre. Le deuxième paragraphe de ce texte aurait dû se lire comme suit: «Mais pour l'heure, rien n'indique que le changement de gouvernement, à Ottawa, provoquera un retour à la case départ dans le dossier de la formation professionnelle».**

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :

- à Montréal : Centre des donneurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, rue Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;
- à Montréal : Collège Vanier, Jake's Cafeteria, 821, boul. Sainte-Croix, de 9 h 30 à 16 h;
- à Montréal : cégep Marie-Victorin, Le Foyer, 7000, rue Marie-Victorin, de 10 h à 16 h;
- à Saint-Césaire-de-Rougemont : organisée par les Chevaliers de Colomb, conseil no2172 et le Service des incendies, école secondaire P.-G.-Ostiguy, 1881, rue Saint-Paul, de 15 h à 20 h 30;
- à Sainte-Martine et Saint-Paul : organisée par les pompiers volontaires et le Club Optimiste, caserne des pompiers, 2, rue Les Copains, de 14 h 30 à 20 h 30.

L'héroïne fait deux morts

Presse Canadienne

SHERBROOKE

■ En moins de 24 heures, les agents de Sûreté municipale de Sherbrooke ont découvert les cadavres de deux personnes ayant vraisemblablement été foudroyées par une surdose d'héroïne.

Dans le premier cas, les résultats de l'autopsie pratiquée sur le corps de Daniel Marcoux, 38 ans, de Sherbrooke, découvert lundi soir sans vie et selon toutes apparences mort depuis plusieurs jours, dans une maison de chambres du centre-ville de Sherbrooke, ont révélé un décès par intoxication. Une seringue gisait à quelques pas du cadavre.

Hier, peu après 16 h, les policiers ont découvert dans un logement le cadavre de Pierre Falardeau, 37 ans, de Montréal, après avoir été alertés par le propriétaire de l'immeuble. Une seringue a été retrouvée à côté de l'homme, qui était seul dans le logement d'un ami.

«On se rend compte qu'il y a de fortes probabilités qu'il y ait un lien entre la drogue et les décès», a avancé prudemment le lieutenant-détective André Castonguay, de la Sûreté municipale, qui préfère attendre les résultats des analyses sur le contenu des seringues avant de poser son verdict.

Une autopsie sera aussi pratiquée sur le deuxième corps.



La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **915**

à quatre chiffres **9589**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
		Décès, remerciements	285-6816
RÉDACTION	285-7070	GRANDES ANNONCES	
PROMOTION	285-7100	Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	285-7265
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

CODE DU JOUR **45-3** — MERCREDI 10 NOVEMBRE 1993

LES ANNONCES CLASSÉES

La Presse

285-7111

SUITE DE LA UNE

CLUB « MED »

Bienvenue au club «Med»

développement industriel. Il a laissé des messages d'adieu sur des bureaux, pour ses compagnons de route.

Le directeur du bureau de Montréal, Yves Béliveau, a accueilli 10 fonctionnaires et professionnels de l'Inspecteur général des Institutions financières, hier. Les hommes étaient habillés en veston cravate, les femmes portaient le tailleur.

«Votre rôle pour la recherche d'emploi est limité, mais vous pouvez peut-être supplanter un employé temporaire dans un ministère», leur a dit M. Béliveau, un petit homme rondelet, souriant et affable.

«Tenez-vous au courant. Maintenez vos compétences. Préparez bien vos entrevues. Le placement est un objectif absolu. On peut vous aider si vous voulez vous aider.»

Puis, M. Béliveau a fait visiter les lieux au petit groupe: des couloirs, des pièces vides, des cloisons, pas de plantes vertes, peu de téléphones, aucune décoration, et surtout aucun dossier. Les 10 fonctionnaires ont choisi une vaste salle meublée de bureaux et de fauteuils gris: ils voulaient être ensemble.

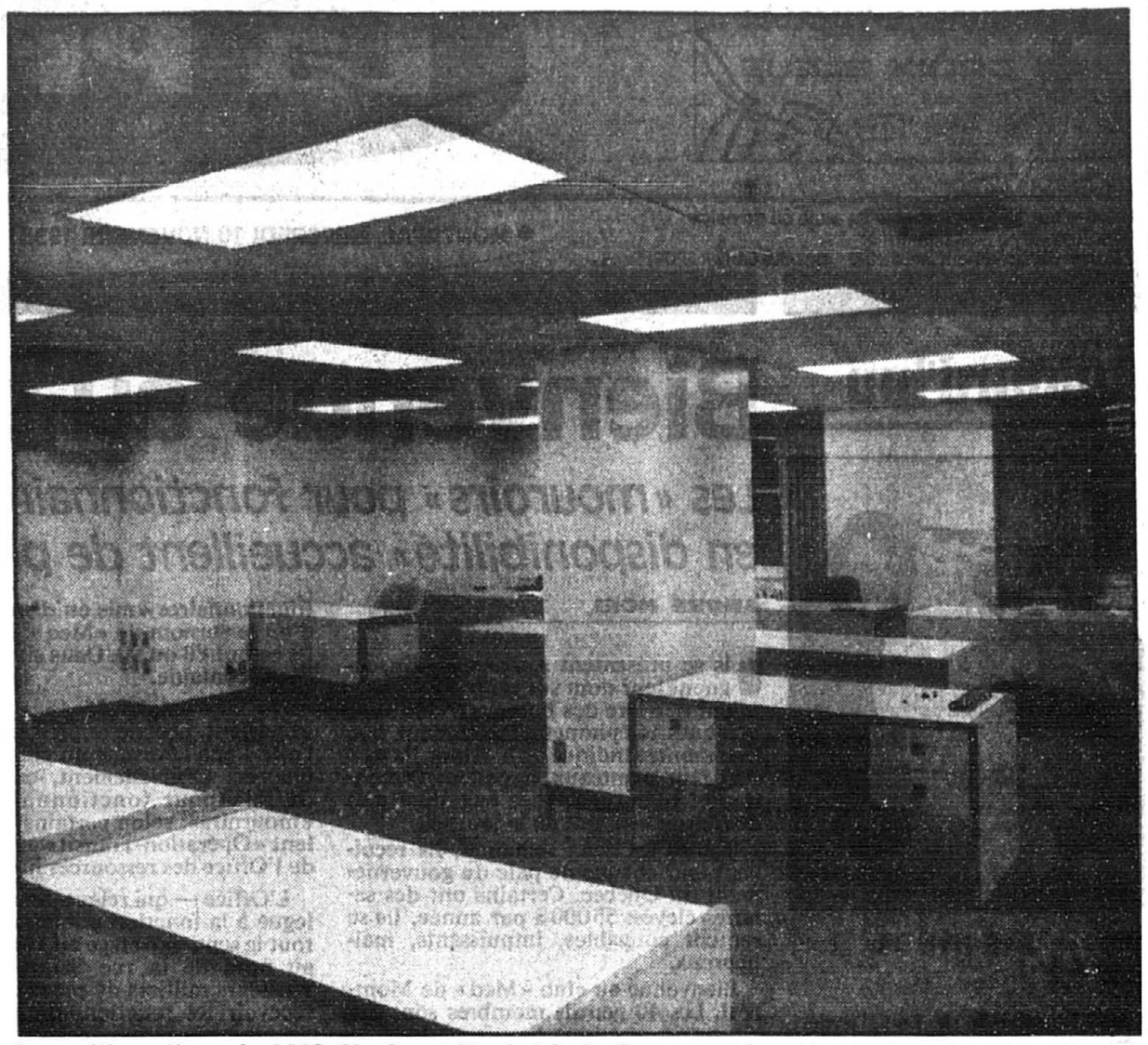
«J'ai commencé à travailler aux Institutions financières il y a 28 ans», raconte Diane Huot, 46 ans. «Mon expertise était là-bas. Du jour au lendemain, on m'envoie ici. L'unité a été fermée: on recevait 25000 appels par année pour aider des gens floués par leur compagnie d'assurances. Qu'arrivera-t-il maintenant?»

Les fonctionnaires jouissent de la sécurité d'emploi. Mais c'est la première fois qu'ils sont aussi nombreux à être mis en disponibilité. La première année, ils peuvent refuser d'être replacés à plus de 50 kilomètres de leur ancien lieu de travail. Ensuite, ils doivent accepter un poste n'importe où au Québec.

Le problème, c'est que le nombre de postes vacants diminue rapidement. Certains réussissent à se replacer. D'autres attendent depuis des mois. La situation générale ne peut qu'empirer.

S'appuyant sur la loi 198, le Conseil du Trésor demande à tous les ministères et organismes publics de couper 12 p. cent des postes de fonctionnaires et de professionnels d'ici 1998, et 20 p. cent des postes de cadres d'ici 1996.

Les employés permanents supplantent les employés temporaires et occasionnels, si bien que 9000 employés seront touchés. Voici le décompte.



Au septième étage du 1410, Stanley, à Montréal, des bureaux vides attendent les fonctionnaires et professionnels du gouvernement québécois «mis en disponibilité». PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

• Le syndicat de la fonction publique compte 45000 membres, dont 30000 permanents. Un porte-parole estime que 5000 employés occasionnels et 3400 temporaires perdront leur emploi, avec aucune autre protection que l'assurance-chômage; 600 postes permanents seront abolis.

• Le syndicat des professionnels du gouvernement du Québec compte 13000 membres: de 1500 à 2000 postes permanents seront abolis, dont une bonne partie cette année.

• L'Association des cadres supérieurs estime qu'elle perdra 1000 membres sur 5000. Les cadres ne sont toutefois pas envoyés dans les bureaux d'Opération Transit. Ils restent dans leur lieu de travail, même s'ils n'ont plus grand-chose à y faire, tant qu'ils n'ont pas trouvé un poste ailleurs.

À cela s'ajoute la «politique de réalignement». Les ministères sont fusionnés et réorganisés, comme celui des Transports. Des rumeurs courent sur la disparition du ministère des Communications, et l'intégration du ministère du Tourisme dans celui de l'Industrie.

Les compressions sont draconiennes et rapides. La déprime règne. On rapporte au moins trois suicides cet automne. Un fonctionnaire du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, âgé d'une cinquantaine d'années, s'est suicidé à Québec quand il a appris que son poste était aboli, il y a deux mois.

Les syndicats craignent que les clubs Med ne soient éventuellement surpeuplés. Les tribunes téléphoniques des postes de radio pourraient alors retentir de cris d'indignation devant des centaines de fonctionnaires «payés à rien faire».

Le gouvernement pourrait en profiter pour réduire la sécurité d'emploi. L'Institut de recherche et d'information sur la rémunération a déjà reçu le mandat de chercher des façons de remplacer les clauses actuelles par d'autres mécanismes.

La sécurité d'emploi a été inscrite dans la Loi sur la fonction publique en 1964, notamment à la demande des milieux d'affaires qui en avaient assez de voir les fonctionnaires changer à chaque changement de gouvernement.

«La sécurité d'emploi nous donne le pouvoir d'appliquer les lois de façon objective, sans interférence politique», affirme Jules Morin, du Syndicat des fonctionnaires. «Il s'agit d'un chien de garde contre le favoritisme. Son retrait signifierait un retour au duplessisme.» □

TRUDEAU

Trudeau: «Mulroney a récolté ce qu'il a semé»

res politiques de M. Trudeau contiennent peu ou pas de révélations fracassantes. Il y fait un minimum d'allusions à sa vie privée: un paragraphe de quatre lignes fait état de son mariage, et un autre, d'une longueur équivalente, annonce son divorce. Un peu plus de 250 photos allègent l'ouvrage.

Tout en s'en prenant vigoureusement à l'idéologie souverainiste, dont il estime avoir eu raison avant même l'arrivée d'un gouvernement péquiste, en 1976, l'ancien premier ministre fédéral réserve certaines de ses flèches les plus acérées à d'autres Québécois identifiés au camp fédéraliste, en particulier Brian Mulroney. «Je ne voudrais pas donner le mauvais exemple en manquant de respect pour un ancien premier ministre», commence-t-il à ce sujet, avant d'accuser Brian Mulroney de «complaisance exagérée» dans ses rapports avec les États-Unis, et de décrire comme providentiels ses échecs constitutionnels.

À cet égard, le passage le plus révélateur de l'ouvrage est sans doute un bas de vignette. À la page 296, une photo montre Pierre Trudeau côte-à-côte avec les Mulroney, et on peut y lire: Mai 1982, à l'Université Saint-François-Xavier. J'y reçois un doctorat honorifique en droit et j'y rencontre des «concitoyens montréalais».

À Robert Bourassa, Pierre Trudeau reproche l'échec constitutionnel de Victoria, ses politiques linguistiques et surtout son indécision. «La classe politique nationaliste québécoise, et je pense que M. Bourassa est inclus là-dedans, changeait souvent d'idée», a-t-il résumé hier.

Quant à Claude Ryan, il le décrit comme un chef qui «n'a pas tardé à exhiber ses vraies couleurs». C'était, écrit-il, «un nationaliste, partisan de la société distincte et du statut particulier, qui n'a pas compris qu'on l'avait élu pour aider les libéraux à défaire le parti séparatiste...»

Dans son livre, Pierre Trudeau qualifie de «légende» la notion qu'il méprise les Québécois, mais il est quand même nettement plus tendre avec des collègues politiciens du reste du Canada.

De John Turner, il parle comme d'un homme avec qui il n'a jamais eu la moindre querelle. De Joe Clark, il dit qu'il lui semblait un adversaire plus formidable que Brian Mulroney. Quant à Ed Broadbent, il en pensait tellement de bien qu'en 1974, il lui a offert de former une coalition avec son gouvernement majoritaire pour assurer une place à des représentants de l'Ouest au cabinet.

Pierre Trudeau reprise également au passage ce que certains voient comme des accrocs politiques. La loi sur les mesures de guerre, réitère-t-il, lui a été arrachée par Robert Bourassa et Jean Drapeau. La vague d'arrestations arbitraires qu'elle a engendrée est principalement le résultat du travail de la SQ et de la police de Montréal, et non de la police fédérale. Enfin, la clause nonobstant ajoutée à sa Charte des droits est le fruit d'une manoeuvre du premier ministre ontarien Bill Davis. □

TEMPLE

Voici le futur «temple du Québec»

d'une durée de deux ans, le génie québécois sera mis à profit.

«Prenez le cas des sièges», explique Louis Lemay, un des architectes associés au projet. «Nous pourrions en acheter 22000 aux États-Unis, puisqu'il ne s'en fait pas au Québec. Mais on ne procédera pas ainsi. Nous demanderons plutôt à une firme québécoise de dessiner et fabriquer ces sièges. L'avantage est double: notre produit sera exclusif et donnera à l'entreprise choisie une carte de visite pour de futures exportations.

«Ce sera la même chose avec le mur-écran, du côté de la cour intérieure. Faut le créer, ce mur. On devra innover au plan technologique. Et dans la mesure du possible, les matériaux nécessaires à la construction du Forum seront québécois. La pierre calcaire viendra de Saint-Marc-des-Carrières. On a aussi privilégié la brique et l'aluminium, deux produits fabriqués chez nous.»

Imaginer les grandes caractéristiques du nouveau Forum n'a pas provoqué de déchirements au sein de l'équipe de quatre architectes chargés du design de l'édifice. «Nous en avons beaucoup parlé entre nous», rappelle le coordonnateur Robert Magne. «Et un samedi matin, il y a environ six mois, je suis allé au bureau pour amorcer l'élaboration de la maquette. À la fin de la journée, le travail était déjà avancé. Pour certains projets, on hésite et on essaie différents concepts avant d'arrêter notre décision. Ce ne fut pas le cas dans ce dossier.»

M. Magne précise que le visage du nouveau Forum aurait été différent si un autre coin de la région de Montréal l'avait accueilli. «En banlieue, il aurait peut-être ressemblé à une soucoupe volante. Mais sur le site de l'îlot Windsor, l'intégration urbaine était une priorité. Nous avons cherché à créer un ensemble cohérent.»

La direction du Canadien sait qu'elle doit absolument réussir son coup dans ce projet. Si, à leur première visite, les spectateurs se sentent écrasés par l'ampleur de l'enceinte, comme c'est le cas au Stade Olympique, l'édifice sera vivement critiqué. «C'est simple, le nouveau Forum doit être meilleur que l'ancien», affirme François-Xavier Seigneur, le bras droit de Ronald Corey. «Tiens, par exemple, on a dû parler 500 fois de l'angle de vision. Les gens doivent se sentir près de l'action, même s'il y aura 30 p. cent de sièges en plus.»

Mesurée en volume d'air, la capacité du nouveau Forum doublera: 11 millions de pieds cubes contre 5,5 millions actuellement. C'est pourquoi le plafond courbera légèrement vers le bas, afin de préserver une certaine intimité. La qualité de l'acoustique est aussi essentielle, puisque l'édifice servira de salle de spectacles. Or, dans le cas d'un match de hockey, l'ambiance est meilleure quand les sons se réverbèrent dans l'enceinte. Pour un concert, ils doivent plutôt être absorbés. Afin de régler le problème, des rideaux seront fixés à des rails coulissants et déployés lors des spectacles.

Le nouveau Forum sera doté de toutes les facilités de restauration, un phénomène rare dans les stades sportifs. Pour fournir les quatre restaurants, dont une brasserie de 800 places ouverte quotidiennement, deux immenses cuisines occuperont presque la moitié du sous-sol. On pourra créer les menus de A à Z, plutôt que de simplement les assembler. Un restaurant haut de gamme, le Club du Président, servira les mieux nantis.

Une attention particulière sera accordée au recyclage des contenants utilisés dans les 38 comptoirs alimentaires. Des bacs serviront au tri des ordures. Un système de récupération d'énergie permettra aussi de réaliser des économies.

«Le nouveau Forum n'étonnera pas par son flash, mais par sa susbtance», affirme l'architecte Louis Lemay. «Nous avons visité plusieurs stades américains où le coup d'oeil était fabuleux, mais la finition suspecte. L'avantage de notre projet, c'est que le Canadien est propriétaire de l'édifice. L'organisation est comme une personne bâtissant sa maison. Elle veut que ça dure, que les produits utilisés soient de qualité.»

Comme plusieurs de ses collègues, M. Lemay vit de beaux moments ces jours-ci. «Travailler sur un gros projet, c'est déjà un privilège. Et le Forum, c'est bien plus qu'un simple équipement sportif ou une tour à bureaux. C'est le Temple du Québec. L'édifice représente tellement de choses dans l'histoire et la vie de Montréal.»

Quant aux chroniqueurs sportifs, ils devront faire leur deuil de l'expression «le deuxième étage du Forum», en parlant de la direction du Canadien. Les bureaux du directeur général et de ses adjoints seront en effet installés au septième étage. □

LOGICIELS

La GRC saisit 20000 logiciels et disquettes contrefaits

novembre. Il était en possession de 4300 autres disquettes contrefaites et de milliers de logiciels tout aussi illégaux. À elle seule, affirme la GRC, l'impressionnante collection de logiciels a une valeur au détail de 430000$!

En tous points semblables aux originales, les disquettes contrefaites étaient généralement vendues cinq ou dix dollars dans les marchés aux puces ou ailleurs. Les mêmes jeux coûtent parfois 70$ dans les magasins.

Le chauffeur de taxi «autodidacte» falsifiait également des séries de programmes de traitement de textes, de gestion comptable et même de dessins industriels archi-perfectionnés qu'il revendait à des prix ridiculement bas. En moins de huit mois, cette année, il aurait empoché plus de 90000$, révèle l'enquête de la GRC.

Le suspect se procurait souvent les disquettes originales auprès des maisons de production, en leur faisant croire qu'il se spécialisait dans la vente de disquettes usagées. Les policiers n'écartent pas la possibilité qu'il ait profité de la complicité d'un spécialiste en informatique, ou même de contacts privilégiés à l'intérieur d'entreprises au Canada et aux États-Unis.

Incidemment, c'est au hasard d'une visite dans un marché aux puces de l'est de la ville, en mai dernier, que l'agent Bertrand Gagnon, de la GRC, a eu la... puce à l'oreille, en apercevant un étalage d'une centaine de disquettes soigneusement emballées dans des boîtes. Des vérifications plus poussées ont permis de confirmer ses soupçons.

Tout comme le vendeur du marché aux puces, le chauffeur de taxi, âgé d'une quarantaine d'années, devra bientôt comparaître en Cour pour répondre à des accusations relatives à la loi sur le droit d'auteur. Il est passible de l'emprisonnement et d'une amende qui peut aller jusqu'à un million de dollars, dépendant des procédures qui seront intentées contre lui.

Selon les experts, le piratage informatique coûte annuellement 200 millions aux manufacturiers et aux fabricants. Il s'agit d'un marché légitime global de 500 millions par année. □

La Presse

70% des femmes ne se sentent pas en sécurité sur le campus de l'Université de Montréal

BRUNO BISSON

■ Une étude réalisée sur le terrain par une étudiante en géographie de l'Université de Montréal tend à démontrer que les femmes ne se sentent pas en sécurité à une trentaine d'endroits sur le campus, notamment aux environs immédiats du pavillon principal et sur les sentiers menant aux résidences.

Bien que les endroits considérés comme «insécurisants» par une majorité de femmes correspondent peu à ceux où sont effectivement survenus des incidents ayant fait l'objet de plaintes au service de sécurité de l'Université, l'étude de Marie-Josée Côté présente un modèle géographique pouvant être utilisé dans l'aménagement de parcs ou de quartiers pour améliorer le sentiment de sécurité des citoyens.

L'étude, à laquelle a collaboré l'organisme Tandem Montréal, a été réalisée en tenant compte des résultats d'un sondage — auquel ont répondu 140 femmes — et en utilisant divers critères liés à la géographie et l'aménagement entourant une quarantaine de tronçons piétonniers reliant les différents pavillons du campus.

En conclusion, Mme Côté estime que l'installation de nouvelles caméras de surveillance n'est pas de nature à rassurer les femmes qui ne se sentent pas en sécurité dans une proportion de 70 p. cent. Elle préconise plutôt d'améliorer l'éclairage de certains secteurs du campus et d'augmenter le nombre et la visibilité des gardiens de sécurité de l'Université.

De plus, en identifiant avec précision les endroits jugés peu sécurisants par les répondantes, l'étudiante suggère de limiter l'accès de certains sentiers traversant des zones de végétation plus denses, le soir, pour assurer un plus grand achalandage sur d'autres sentiers et chemins du campus.

En combinant les facteurs de risques tels que la végétation, la faiblesse des éclairages et l'isolement des étudiants et des employés de l'Université, l'étude conclut que le chemin passant sous un viaduc, entre les pavillons Principal et Jean-Brillant, les sentiers devant le pavillon principal, le chemin de la tour de l'Université, et l'escalier reliant la cour intérieure et le chemin de la Tour, doivent tous être considérés comme des zones où les femmes ne se sentent pas en sécurité.

Pour sa part, M. Michel Charbonneau, responsable du service de sécurité de l'Université, a précisé, hier, qu'il serait illusoire d'envisager une augmentation du personnel de surveillance, autour du campus.

Selon M. Charbonneau, le nombre des incidents signalés à son service depuis le début de l'année (35, en 1993) est en baisse. Entre 45 et 56 plaintes ont été déposées au service de sécurité de 1990 à 1992, par des hommes et des femmes. Le responsable de la sécurité a également précisé qu'il ne pouvait pas établir de corrélations entre les lieux identifiés par l'étude de Mme Côté et la criminalité réelle connue, sur le campus.

Il a toutefois reconnu que le «chiffre noir» de la criminalité pourrait représenter jusqu'à 90 p. cent des incidents réels, mais jamais signalés, sur l'ensemble du campus, étant fidèle en cela à la plupart des théories statistiques généralement acceptées sur les statistiques judiciaires.

Selon le responsable, de nombreux cas d'exhibitionnisme sont signalés dans un stationnement (le Garage Louis-Colin) situé en bordure des pavillons Lionel-Groulx et Samuel-Bronfman, problème qui pourrait être solutionné par l'ajout de caméras de sécurité.

Contrairement à Mme Côté, M. Charbonneau croit que l'ajout de caméras de sécurité peut contribuer à baisser la criminalité sur le campus, tout en admettant que ce type d'équipement n'est pas de nature à augmenter l'impression d'être en sécurité.

Précisons que si 70 p. cent des femmes ayant participé à cette étude affirment qu'elles ne se sentent pas en sécurité, près de 60 p. cent d'entre elles citent «le mauvais pressentiment» comme principal facteur humain pouvant générer l'insécurité.



PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

Le défilé du Père Noël fait un retour remarqué cette année

Montréal retrouvera une de ses plus belles traditions, samedi le 20 novembre, au moment où le véritable Père Noël défilera avec tout son cortège au centre-ville, pour marquer l'ouverture officielle de la période des Fêtes. La nouvelle a été annoncée en grandes pompes par une source sûre, la Mère Noël elle-même, qui s'est faite porte-parole de son généreux époux, retenu dans ses ateliers par une intense activité pré-saison. La Mère Noël était alors accompagnée par la Fée des étoiles et trois lutins, qui ont précisé que le défilé quittera le parc Lafontaine pour emprunter un itinéraire d'un kilomètre via les rues Sherbrooke, Saint-Urbain, Sainte-Catherine et McGill College.

Des lesbiennes dénoncent la discrimination à leur encontre

LILIANNE LACROIX

■ Lasses de la violence, des sarcasmes et de la discrimination qu'elles doivent vivre en raison de leur orientation sexuelle, certaines lesbiennes ont décidé de sortir de l'ombre.

A la veille des audiences publiques qui seront tenues par la Commission des droits de la personne sur la discrimination et la violence envers les gais et les lesbiennes du Québec et qui auront lieu toute la semaine prochaine à Montréal, les membres du Caucus lesbien ont voulu, lors d'une conférence de presse, faire mieux connaître cette face encore très cachée de l'homosexualité.

D'abord des chiffres: selon des études, une femme sur six aurait déjà vécu une relation sexuelle ou amoureuse avec une autre femme au cours de sa vie et jusqu'à une sur douze (8 p. cent) aurait adopté le lesbianisme comme mode de vie. En Amérique du Nord, 5 à 8 p.cent de la population féminine adulte s'identifie comme lesbienne. Une lesbienne sur deux cohabiterait avec sa conjointe. Dans 15 p. cent des cas, les lesbiennes sont des mères qui ont la garde de leurs enfants.

Selon une enquête réalisée par le Caucus lesbien auprès de 427 lesbiennes de la région montréalaise, près des deux tiers (62 p. cent) des lesbiennes déclarent avoir subi de façon occasionnelle ou courante des propos négatifs, du mépris ou de l'intolérance de la part de leur entourage. La moitié des répondantes (53 p. cent) soutiennent avoir vécu soit de la violence, soit de la discrimination, soit les deux, à cause de leur relation amoureuse avec une femme.

Une femme qui désirait conserver l'anonymat et que nous appellerons Diane témoignait de la violence surtout verbale qu'elle a dû subir de la part de son mari. Au moment du mariage, le nouvel époux de Diane connaît pourtant ses tendances au lesbianisme: «Pour lui, il ne s'agissait que de fantasmes. Il pensait que 'ça allait me passer'. Moi-même, je me croyais malade. Et c'est justement dans l'espoir de guérir que je suis allée consulter un psychiatre. J'aurais tellement voulu être 'normale'».

Le psychiatre lui suggère alors d'avoir des enfants. Elle en aura trois. Incapable de supporter la violence conjugale quotidienne qui est son lot, incapable de taire plus avant son orientation, elle choisit de la vivre ouvertement au moment où sa benjamine a trois ans. «Si tu essaies d'avoir les enfants, menace son mari, je vais te descendre assez bas, les enfants sauront quelle mère tu es. Tu ne mérites même plus d'être leur mère.»

Ses enfants ont maintenant 20, 18 et 12 ans. Depuis la mort de son mari, il y a deux ans, elle vit avec la plus jeune et toutes deux réapprennent à se connaître. Quant aux deux plus vieux, ils ont accepté l'orientation de leur mère.

«Encore de nos jours, les lesbiennes sont perçues et traitées comme des anormales, des malades, des déviantes sexuelles ou des perverses. De nombreuses lesbiennes se voient ainsi privées de la garde de leurs enfants», déclare Mme Irène Demczuk, sociologue et coordonnatrice du Caucus lesbien.

Une agent de sécurité raconte pour sa part que l'attitude de ses compagnons de travail a changé radicalement au lendemain de sa participation à une émission télévisée sur le lesbianisme: «On a commencé à placarder les murs d'affiches pornographiques, sado-masochistes dans bien des cas. 'Tu devrais aimer ça', a-t-on répliqué quand j'ai demandé qu'on les enlève».

Congédiements injustifiés, mépris, violence, agression, indifférence policière face à leurs plaintes, manque de crédibilité face au système judiciaire, la discrimination prend diverses formes et force bien souvent les lesbiennes à «se cacher». «Dans bien des cas, les femmes ne peuvent même pas se tourner vers le refuge naturel pour tout être humain en crise: la famille. Il n'est pas rare en effet que celle-ci les ait elle-même rejetées», explique Catherine Bluteau, intervenante psycho-sociale en violence faite aux femmes.

Pour en finir avec la discrimination dont elles se disent victimes, les lesbiennes veulent s'attaquer à ce qu'elles voient comme des sources d'injustice flagrante:

— l'article 137 de la Charte québécoise des droits et libertés de la personne permet l'exclusion des conjointes de fait dans les régimes de rentes, d'assurances ou tout autre régime d'avantages sociaux et devrait être abrogé, disent-elles. La Commission des droits de la personne a d'ailleurs déjà présenté cette requête au gouvernement mais sans succès. Les lois du mariage et de la famille (les lesbiennes ne peuvent pas se marier, ni adopter et n'ont pas accès à l'insémination artificielle) ainsi que celle de l'immigration devraient aussi être revues.

— l'indifférence des forces policières qui, selon le Caucus, rejettent habituellement les plaintes du revers de la main.

— le fait que les services de santé et services sociaux ont encore trop tendance à considérer les homosexuels comme des «déviants».

On souhaite donc qu'une campagne d'éducation vienne sensibiliser le public à la réalité des lesbiennes, que les intervenants sociaux, policiers et judiciaires reçoivent une formation et enfin que des ressources soient développées pour assurer des services comme un centre de crise et une ligne d'écoute à l'intention des lesbiennes vivant des situations problématiques.

L'EXPRESS DU MATIN

ÉVADÉ REPRIS

■ Les policiers de la Communauté urbaine de Montréal (CUM) ont repris, hier, un des quatre fugitifs qui avaient fait faux bond à leur gardiens lundi tandis qu'ils étaient transportés au palais de justice de Saint-Hyacinthe. Alain Bergeron, âgé de 28 ans, a été retrouvé dans un logement de la rue Vimont, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Il dormait au moment de son arrestation et n'a donc offert aucune resistance. Par ailleurs, Yannick Dauphin, 20 ans, Richard Deschesne, 26 ans, et Michel Lavoie, 36 ans, étaient toujours au large hier. Les quatre détenus avaient pris la fuite après avoir séquestré deux gardiens et détourné le fourgon cellulaire au moment où il roulait sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Julie. Le véhicule a été trouvé près de l'intersection des rues Jean-Talon et Lajeunesse, à Montréal.



Alain Bergeron

RÈGLEMENT DE COMPTES

■ L'homme retrouvé sans vie avant-hier dans un terrain vague, près des écuries réservées aux calèches de Montréal, a bel et bien été tué d'un coup de feu à feu à la tête, à bout portant. Les résultats préliminaires de l'autopsie pratiquée hier matin au laboratoire de médecine légale de Montréal ont aussi démontré que la victime de cet assassinat, Christian Bondu, a été frappé à la figure à l'aide d'un objet contondant. Bondu, un jeune Longueuillois de 21 ans dont la disparition avait été signalée à la police le lundi 11 octobre dernier, aurait de toute vraisemblance été victime d'un règlement de comptes relié au commerce de la drogue. Au moment de la découverte effectuée lundi après-midi, le corps en état de putréfaction avancée du jeune homme gisait depuis près d'un mois dans une dénivellation entre deux terrains, à l'arrière du 331, rue Oak, dans l'ouest du Vieux-Montréal.

PAS DE REMISE EN LIBERTÉ

■ Le juge Micheline Dufour, de la Cour du Québec, a refusé, hier, qu'un architecte reprenne sa liberté sous cautionnement après avoir été accusé de harcèlement et de menace de mort à l'encontre de son ex-conjointe, un médecin. Luc Guénette a été arrêté samedi par la police de Laval, à la suite d'une dénonciation autorisée quelques heures auparavant par Me Jean-Piere Boyer, responsable du bureau du substitut du procureur général à Laval. Il a d'abord comparu lundi au palais de justice de Laval et la Couronne a demandé de reporter la requête en cautionnement le lendemain. Devant la preuve présentée par la poursuite, le juge Dufour est venu à la conclusion qu'il était préférable que Guénette reste en prison jusqu'à son procès.

CADAVRE DANS LE FLEUVE

■ Le cadavre d'une femme d'environ 30 ans a été découvert hier soir baignant dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Pointe-aux-Trembles. Selon nos informations, le corps, trouvé par un homme qui promenait son chien sur la rive, était passablement amoché. À tel point qu'il faudra attendre les résultats de l'autopsie avant de pouvoir l'identifier formellement. Les blessures sont concentrées à la tête et au visage. Les policiers du poste 55 se sont rendus sur les lieux pour récupérer le corps. L'enquête a été confiée au sergent-détective Robert Fuller, sous la supervision du lieutenant-détective Jean Ostiguy, de la section des homicides de la CUM.

CONFLIT À TERREBONNE

■ A la suite d'une plainte de l'employeur qui allègue que les membres du Syndicat canadien de la fonction publique — les cols bleus — exerçent des pressions, le Conseil des services essentiels a désigné hier Roger Sauvé à titre de médiateur au dossier. Le médiateur a pour mandat de faire enquête sur la situation et de tenter d'amener les parties à s'entendre sur une solution au litige. Il devra faire rapport au Conseil sur l'état de la situation. Le syndicat regroupe 53 employés cols bleus, dont 38 employés permanents et quinze employés temporaires.

Vous voulez en savoir PLUS sur les assurances médico-hospitalière hors-province ?

AGENCE DE VOYAGES CAA QUÉBEC

CONFÉRENCES
CAA-Québec

Brossard 22 nov. 18h00 465-0620
Laval 24 nov. 19h00 668-2240
Québec 15 nov. 19h30 624-8222
Pointe-Claire 17 nov. 18h00 426-2760
St-Léonard 17 nov. 19h30 255-3560
Trois-Rivières 22 nov. 19h00 376-9393
Hull 23 nov. 19h00 778-2225
Sherbrooke 23 nov. 19h00 566-5132

VOUS RECHERCHEZ UNE BONNE PROTECTION ?

Venez rencontrer des représentants de la Croix-Bleue et de la Mutuelle d'Omaha.

Places limitées.
Réservez dès maintenant !

«J'ai perdu ma confiance», dit Lise Payette

Elle veut que sa poursuite contre VLB serve de «leçon pour tout le monde»

YVES BOISVERT

■ Lise Payette avait grand peine à retenir ses larmes, hier, en évoquant ce que les propos de Victor-Lévy Beaulieu à son endroit ont eu comme conséquence sur sa vie et sa carrière.

«C'est comme si on m'avait accusée d'avoir volé une banque», a-t-elle dit au juge Bernard Gratton, de la Cour supérieure, lors de la deuxième journée du procès qui l'oppose à l'écrivain bien connu.

La femme de 62 ans a dit que les paroles de VLB à son endroit lui avaient fait perdre sa confiance en elle. «Je ne suis plus capable de faire ce que je faisais», a-t-elle dit au tribunal.

Mme Payette et le réalisateur Richard Martin reprochent à VLB d'avoir mené à leur sujet une campagne de dénigrement en 1991, en insinuant qu'ils avaient plagié son travail. Ils réclament au total 400 000 $ de dédommagement.

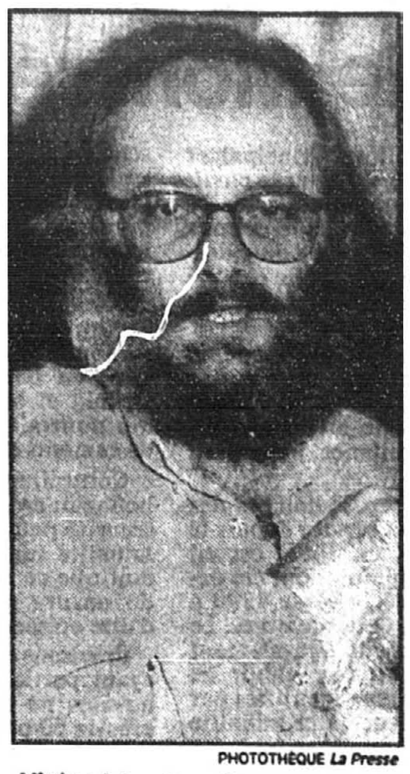
En mars 1991, VLB s'était montré mécontent du fait que Martin, qui avait lu certains textes de sa série *Montréal P.Q.*, soit passé quelques jours plus tard dans l'équipe de Mme Payette, qui produisait *Montréal, Ville ouverte*. Les deux séries avaient en effet comme toile de fond le Montréal des années 1940. VLB a accusé Mme Payette de «manquer d'éthique», d'être «boulimique» dans son travail, et Martin d'avoir fait de l'«espionnage industriel» à ses dépens.

Hier, Mme Payette a expliqué que c'est au printemps de 1990, alors qu'elle venait de terminer son troisième téléroman, *Un Signe de feu*, qu'elle a accepté le projet de *Montréal, Ville ouverte*. Le projet était en chantier depuis plusieurs mois déjà. Mais les concepteurs, Avanti Ciné-vidéo, étaient insatisfaits du texte qu'ils avaient produit en se fiant sur les transcriptions de l'enquête Caron sur la moralité publique. Ils avaient besoin d'un «vrai auteur» pour mettre un peu de vie dans ce texte.



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Lise Payette



PHOTOTHÈQUE *La Presse*

Victor-Lévy Beaulieu

Mme Payette est partie avec 12 boites de documents et s'est exilée pendant deux mois. Quand elle est revenue de vacances, au mois d'août 1990, elle avait terminé l'écriture des 13 épisodes de la série, a-t-elle expliqué hier. C'était bien avant que Richard Martin ne lise une seule ligne du *Montréal P.Q.* de VLB.

Certes, Mme Payette avait appris, cet été-là, par une amie de Radio-Canada, que VLB préparait une série qui se déroulait à la même époque. «Mais connaissant M. Beaulieu, je savais qu'il n'y avait aucune chance pour que ça puisse se ressembler», a-t-elle déclaré.

«S'il avait fallu que quelqu'un se déclare propriétaire des droits d'auteur sur la guerre du Vietnam, on n'aurait pas vu toutes les oeuvres que l'on a connues», a-t-elle ajouté.

Elle ne se mêle plus du dossier pendant l'automne 1990. À l'hiver, les gens d'Avanti lui demandent si elle est d'accord pour que la série soit réalisée par Martin. Elle accepte. Elle apprend qu'il a lu deux textes de la série de VLB, mais n'en connaît pas le contenu.

L'article accusateur

Fin mars, avec les producteurs, elle participe à une conférence de presse pour annoncer la série. Avanti est toujours à la recherche de commanditaires. Une semaine plus tard, elle lit dans *Le Devoir* un article de Nathalie Petrowski au titre accusateur: «Victor-Lévy Beaulieu accuse Lise Payette de l'avoir piraté».

«Ce matin-là, dit-elle, je retiens que je viens de voler une banque.» Elle se demande si sa petite-fille de quatre ans va penser d'elle qu'elle est une «voleuse». Le matin même, elle se rend au salon de coiffure. Un silence glacial l'accueille... «Pour la première fois de ma vie, j'ai senti la vraie honte», a-t-elle dit.

Elle apprend plus tard que les réalisteurs de la SRC, sans même connaître toute l'histoire, se sont divisés en deux camps: ceux qui la défendent, ceux qui la descendent.

Chez les producteurs, l'affaire est «une immense catastrophe». On craint que le financement ne vienne pas (la série a cependant été diffusée l'an dernier). Pendant un mois, dit-elle, elle a été incapable de travailler. Elle a pris du retard dans l'écriture de *Maryline*, qu'elle a traînée jusqu'à il y a dix jours, où elle a écrit le 444e et dernier épisode de ce téléroman quotidien.

Mais depuis le mois d'avril 1991, elle n'est plus la même. Elle sent constamment le besoin de s'expliquer, même auprès de ses proches. «Je ne suis plus capable de retrouver mes mains propres.»

En 1991, elle a écrit une série de huit émissions appelées *Les amours fanées*, qu'elle n'a jamais réussi à vendre, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant. Elle sent que cette difficulté est liée à la controverse.

N'ayant pas obtenu de rétractation de VLB, elle l'a poursuivi pour «retrouver mon intégrité». «Pour faire en sorte qu'aucun autre auteur ne puisse en accuser un autre de fautes aussi graves sans être capable de le prouver. Je veux que ce soit une leçon pour tout le monde», a-t-elle dit, émue.

«Quand on a fait de la politique, on ne sait jamais si on y reviendra», a-t-elle ajouté. Elle précise qu'elle n'est pas intéressée présentement, mais «il n'est pas exclu qu'un jour j'y retourne. Je ne pense pas qu'on puisse être élue si on a commis un vol.»

Mme Payette sera contre-interrogée ce matin.

Archambault avait envie de tuer et de mutiler depuis sa tendre enfance

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

SAINT-JÉRÔME

■ Serge Archambault, accusé d'avoir assassiné trois femmes, est un être tellement obsédé que lorsqu'il marche sur le trottoir, il évite les fentes et quand il va aux toilettes, il compte les tuiles.

Le psychiatre Louis Morissette, qui témoignait hier pour le compte de la défense, a expliqué qu'il avait rencontré en juin, juillet et août le prévenu à la demande de son avocat. Durant les entrevues, d'un durée totale de huit heures et demie, Archambault lui a fait des confidences. Devant le juge Robert Flahiff, de la Cour supérieure, le docteur Morissette, qui a donné l'impression de connaître le dossier médical à fond, en a dévoilé une très grande partie. Les jurés à ce procès ont vu défiler devant eux, jusqu'à présent, 51 témoins — 44 pour la poursuite et sept pour la défense.

C'est ainsi qu'en plus d'avoir constaté le caractère obsessionnel d'Archambault, le tribunal a été informé que l'accusé avait envie de tuer et de mutiler depuis sa tendre enfance. Et qu'il n'en avait jamais parlé à personne, à l'exception de son ami Benoit, décédé depuis.

En 1979, il a tenté de tuer une femme prénommée Danielle, originaire de Québec. Il n'est pas allé jusqu'au bout parce qu'il s'est produit quelque chose.

Pour le docteur Morissette, rattaché à l'Institut Louis-Philippe-Pinel, Archambaut est classé parmi les tueurs compulsifs, dans la catégorie très rare des sadiques. Le spécialiste l'a comparé à Cliff Olson, qui a assassiné 11 enfants il y a quelques années en Colombie-Britannique.

Il existe une diffférence entre ce genre d'assassins et les meurtriers de masse, comme ce fut le cas à l'École Polytechnique, a spécifié le psychiatre.

Depuis que la poursuite, représentée par Me Ginette Gobeil, a terminé sa preuve et a fait place à la défense, le prévenu a un tout autre comportement dans le box. Au lieu d'avoir la tête baissée, il la tient dans une position normale et il a les yeux bien ouverts.

À la suite de l'incident causant des blessures graves à Danielle, Archambault a été traduit devant les tribunaux et la cour lui a accordé une libération conditionnelle de trois ans. C'est à ce moment qu'il s'est rendu à la clinique psychiatrique de l'hôpital Jean-Talon, où il a été suivi jusqu'en décembre 1981.

C'est plus tard qu'il s'est rendu à l'Institut Pinel, où il a passé 30 mois. Ensuite, il a habité chez ses parents et il s'est rendu à la clinique externe de Pinel à plusieurs reprises.

Le diagnostic final mentionne que Serge Archambault souffre de troubles de la personnalité.

Avant que le docteur Morissette ne vienne à la barre, un autre psychiatre, le docteur Jean-Guy Lapointe, a été contre-interrogé par la Couronne, après avoir témoigné la veille pour la défense.

Répondant à une question de Me Gobeil, le docteur Lapointe a déclaré qu'Archambault différençiait le bien et le mal et qu'après avoir commencé à accomplir un acte grave, il ne pouvait plus s'arrêter, comme n'importe quel autre individu.

Pour ce qui est des attaques aux organes génitaux des femmes, le docteur Lapointe a souligné que pour l'accusé, «ces zones avaient une signification tout autre que sexuelle».

Archambault, selon lui, n'a pas une personnalité sadique, seulement des comportements. Le spécialiste n'en démord pas: dans ces crimes, Archambault n'avait pas de désir sexuel, seulement de vengeance, et la femme représentait l'origne des problèmes causés pas sa tante, même si, après s'être introduit dans des maisons, il se masturbait et éjaculait parfois sur des vêtements féminins.

Viol collectif d'une adolescente: deux jeunes hommes déclarés coupables d'agression sexuelle

YVES BOISVERT

■ Deux jeunes hommes de 21 ans impliqués dans le viol collectif d'une adolescente ont été déclarés coupables d'agression sexuelle, hier, et ils demeureront incarcérés en attendant que le juge Bernard Morrier, de la Cour du Québec, leur impose une peine, demain.

Les deux accusés, Abdi Kaleb Moktar et Abdi Haji Ibrahim Haïdid, avaient été arrêtés au printemps de 1992 pour avoir participé, avec trois autres personnes, à un viol collectif dans un appartement de LaSalle.

L'affaire a défrayé la manchette cet été quand un des cinq accusés a été libéré par le juge Luc Trudel, après que la victime eût refusé de témoigner en public. Cet homme, Hussein Daher, 22 ans, a finalement été arrêté de nouveau et sera jugé la semaine prochaine.

Les événements se sont produits dans la nuit du 15 avril 1992. Dans la soirée du 14, vers 20h, l'adolescente, alors âgée de 16 ans, s'était rendue dans cet appartement de LaSalle avec son «chum» et un de ses amis, tous deux mineurs. Dans la soirée, Daher, Moktar et Haïdid les rejoignent.

Les six écoutent des films. Puis, au milieu du deuxième film, la jeune fille s'endort. Elle va se coucher. Son copain va la rejoindre vers 2h dans son lit et veut faire l'amour. Elle le repousse. L'autre mineur lui succède dans la chambre et elle le repousse aussi.

Peu après, Haïdid vient dans la chambre, et malgré les efforts de l'adolescente, la viole. Moktar lui succède. Puis un autre... Et finalement, les cinq la violeront, a-t-elle dit au juge Morrier. Haïdid l'a en plus sodomisée.

Pendant toute cette nuit d'enfer (qui durera jusqu'à 6h), les cinq, qui semblent «menés» par Haïdid, menacent la jeune fille.

Au procès, Haïdid et Moktar ont dit que la jeune fille était consentante, qu'elle avait accepté de faire l'amour avec eux contre de l'argent, pour acheter de la drogue. Elle a dit qu'aucune drogue ou alcool n'avait été consommé là.

Le rapport médical, rédigépeu de temps après les événements (elle s'est précipitée à l'hôpital dès qu'elle a pu partir) corrobore sa version. Des preuves de relations anales ont été découvertes.

Au total, la version des deux accusés n'était pas crédible, a dit le juge Morrier hier après-midi. Ils ont par exemple nié que cinq jeunes hommes aient été présents, alors qu'un de leurs coaccusés l'a confirmé.

Le juge Morrier a exigé que les deux ressortissants somaliens de 21 ans, qui étaient en liberté provisoire jusque-là, soient incarcérés sur-le-champ. Il a déclaré Moktar coupable d'agression sexuelle et Haïdid coupable d'agression sexuelle, de menaces de mort, de sodomie et d'avoir incité une mineure à la prostitution.

Le «copain» de la victime a été condamné par le Tribunal de la jeunesse à un an de réclusion pour agression sexuelle. L'autre mineur doit être jugé prochainement. Daher sera devant la Cour du Québec mercredi prochain.

Un voleur blessé par un policier l'accuse d'avoir voulu le tuer

■ Ramon Morales, ce jeune homme de 18 ans atteint de plusieurs balles de la police à la suite d'un vol d'auto, samedi dernier, affirme qu'il n'était pas armé et que le policier qui a tiré a voulu le tuer.

«Il n'avait aucune raison de tirer. Je n'avais pas d'arme. S'il avait voulu m'arrêter, il aurait pu crever nos pneus, mais il a tiré pour nous avoir», a-t-il déclaré hier soir lors d'un entretien avec le réseau TVA.

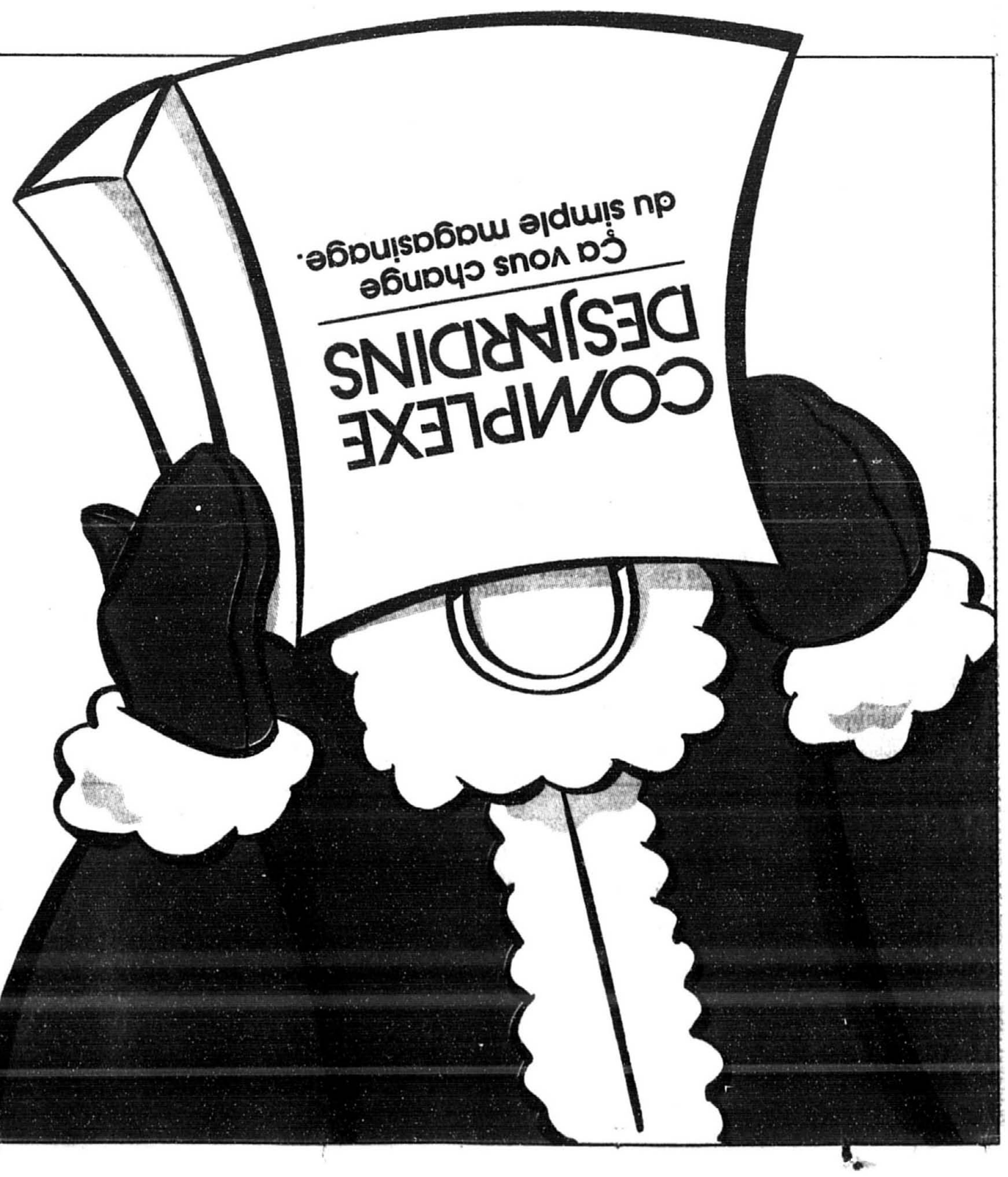
Un des complices de Morales a également soutenu qu'un des policiers du poste 51 qui ont arrêté les trois suspects de cette affaire, tous d'origine latino-américaine, aurait tenu des propos racistes et lancé: «La prochaine fois, tu vas l'avoir entre les deux yeux.»

Ramon Morales a par ailleurs admis à la télévision qu'il venait effectivement de commettre un vol d'auto lorsque les policiers l'ont coincé avec ses deux comparses.

Rappelons que la Sûreté du Québec doit remettre son rapport d'enquête sous peu sur cette affaire.

UN PÈRE NOËL 100 % PURE BARBE?

Il sera là le 13 novembre à 13h! Le vrai Père Noël, en chair et en barbe! Venez lui raconter comme vous avez été sage! Mais surtout, ne vous aventurez pas à lui tirer la barbe... Ouille! Car il a un joli cadeau à vous offrir : un magnifique tableau de croissance où vous pourrez vous voir grandir à ses côtés. À bientôt! Ho! Ho! Ho! Pour connaître l'horaire des activités, composez le 845-INFO.



CKAC 73 AM

La Presse

STATIONNEMENT 4 HEURES GRATUIT

Jeudi et vendredi entre 17h et 21h. Samedi de 9h à 17h. Avec 25$ d'achats dans nos boutiques et restaurants.

Le Canada «va durer un bon moment encore»

— Pierre Elliott Trudeau

MARIO FONTAINE

■ Le Canada va «durer un bon moment encore» en dépit de l'élection d'une cohorte de députés du Bloc québécois et du Reform Party, estime l'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Une entrée en force qui, convient-il toutefois, affaiblit le système parlementaire canadien.

«Le peuple a voulu un parlement divisé», a expliqué M. Trudeau à l'animateur Jean-Luc Mongrain dans une émission diffusée hier au réseau TVA. Il trouve cette division préjudiciable, puisque les 54 députés du Bloc et les 52 du Reform vont travailler dans l'intérêt de leurs régions respectives, pas dans celui du Canada tout entier.

Un accident politique, cette émergence des partis régionaux? Des partis régionaux, il y en a déjà eu, répond l'ancien premier ministre libéral en donnant le Crédit social pour exemple. La différence, toutefois, c'est que ces formations n'avaient pas pour objectif de faire sortir une province du Canada, comme c'est l'intention avouée du Bloc québécois.

Entré en politique justement pour contrer les nationalistes québécois, celui qui tint les guides du gouvernement fédéral pendant près de 16 ans ne se laisse pas démonter pour autant. Il continue de prétendre que «l'option séparatiste» est l'expression d'un manque de confiance en soi, que le fédéralisme canadien est le plus décentralisé au monde et que lui-même s'est montré très généreux à l'endroit des provinces durant toutes ses années au pouvoir.

«Le fédéralisme marche bien quand il y a une tension créatrice entre les provinces et le gouvernement central», poursuit M. Trudeau. Une réponse qu'il devait développer quelques heures plus tard devant Jean-François Lépine, du Point.

À Radio-Canada, il a ainsi accusé à nouveau le précédent gouvernement conservateur d'avoir affaibli le Canada avec des accords comme ceux de Meech et de Charlottetown, qu'il a personnellement contribué à torpiller. On a encouragé des concepts comme la société distincte, le statut particulier, ce qui a créé des forces centrifuges, d'expliquer le politicien à la retraite.

Il n'en demeure pas moins optimiste quant à l'avenir du Canada. Surtout, dit-il, depuis l'élection de Jean Chrétien, lequel a grandi dans son sillage. Un premier ministre qui, pense son ancien patron, retrouvera la grande ligne d'équilibre entre les provinces et le gouvernement central.

Plus de barbe

Bien que diffusées hier, les deux entrevues avaient été réalisées la veille depuis les suites du Ritz-Carlton à l'occasion du lancement des Mémoires de M. Trudeau. Un hôtel pourtant identifié aux conservateurs, à tel point qu'avant de partir Brian Mulroney nommait même l'aubergiste Fernand Roberge au Sénat. M. Trudeau fréquente néanmoins régulièrement l'établissement montréalais, qui se trouve à proximité aussi bien de son bureau que de sa résidence.

Sont-ce les tapis moelleux, la douceur de l'éclairage, la chaleur du bois, le fait est que M. Trudeau a fait preuve d'une grande civilité au cours des deux entrevues, un contraste frappant par rapport à celle qu'il accordait il y a quelques années à Madeleine Poulin, elle aussi du Point.

L'homme s'est coupé la barbe le jour de l'assermentation de Jean Chrétien, comme pour marquer le début d'un nouveau chapitre. Malgré ses 74 ans, il parle volontiers de sa jeunesse, de sa timidité et des galipettes qu'il lui est arrivé de faire pour s'en affranchir, tout en insistant sur l'importance du clivage entre vie privée et vie publique.

Extraits de «MÉMOIRES POLITIQUES»

NDLR — LA PRESSE publie des extraits du dernier ouvrage de Pierre Elliott Trudeau, MÉMOIRES POLITIQUES (Le Jour), qui arrive en librairie aujourd'hui. Le choix du propos et les sous-titres sont de LA PRESSE.

Un certain 24 juin

(...) À partir de quelques cailloux et autres projectiles, une certaine intelligentsia nationaliste, aidée par quelques journalistes, a bâti une légende selon laquelle les Québécois me détestaient et moi, je méprisais les citoyens et citoyennes de ma province natale. C'est évidemment faux. S'ils m'avaient détesté, comme on l'a dit, auraient-ils voté pour moi et les candidats de mon parti, au point de nous accorder, dans les dernières années, 74 des 75 sièges du Québec aux Communes ? Et si moi je les méprisais, pourquoi aurais-je consacré le plus clair de ma vie adulte à les inciter à jouer un rôle plus important dans la gouverne de leur province et du Canada ? Dans mes contacts avec les personnes et mes rapports avec les auditoires québécois, francophones comme anglophones, j'ai toujours senti que le courant passait. Il est vrai que j'ai du mépris pour les théories des ultra-nationalistes et ceux-ci me rendent la pareille. Mais pour les Québécois ? Pas du tout. Certains nationalistes, se prenant pour les porte-parole des Canadiens français, se gargarisent d'affirmations graduites : « le Québec » veut plus d'autonomie et « les Québécois » se sentent humiliés par le gouvernement fédéral. Mon oeil ! Ces nationalistes ne parlent que pour eux-mêmes ; ils ne sont pas « le Québec ». Et les mêmes Québécois à qui l'on attribuait tant d'hostilité à l'égard du gouvernement fédéral ou à mon égard votaient massivement pour mon parti ; avec nous, ils ont même répudié la souveraineté-association de René Lévesque, au référendum de 1980. De telles attitudes, lors de consultations populaires en bonne et due forme, pèsent autrement lourd que les articles de quelques journalistes, les déclarations intéressées de quelques théoriciens ou même les jets de pierres de quelques centaines de manifestants. (...)

L'Incontournable Crise d'octobre

(...) Sans transformer mon récit en plaidoyer pro domo, je dois tout de même formuler ici quelques précisions, car ces arrestations n'ont guère cessé depuis de nous être reprochées, aux autorités fédérales et à moi personnellement, tant par les commentateurs sécessionnistes que par certains éditorialistes peu soucieux de vérifier les faits sur lesquels ils fondent leurs condamnations. L'un de ces derniers nous accusait même, l'an dernier encore, et sans avancer la moindre preuve, d'avoir fait emprisonner des gens que nous savions innocents. Si j'y reviens ici, c'est que des douzaines d'accusations de cette nature apparaissent désormais au dossier de la Crise d'octobre. Je ne veux pas faire mine d'en ignorer l'existence. Pas plus que celle des thèses avancées par certains universitaires, à savoir que les mesures prises au cours de la Crise relevaient d'une manoeuvre politique pour discréditer le souverainisme québécois. Certains vont jusqu'à dire que les terroristes étaient des créatures du gouvernement fédéral ; ceux qui gardent le sens du ridicule se contentent d'affirmer que nous avons « sauté sur l'occasion » fournie par le FLQ pour déconsidérer le Parti québécois.

Je parlerai d'abord des arrestations en affirmant, sans crainte d'être contredit, que la très grande majorité des personnes arrêtées le furent à la seule initiative de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal et sur la foi des renseignements que ces deux corps policiers avaient eux-mêmes recueillis. La part de la GRC dans l'opération fut très minoritaire. Je le sais pour avoir parcouru, quelque temps auparavant, la liste des gens que la gendarmerie se proposait de surveiller. Je tenais à le faire, non pour substituer mon jugement à celui de la police, ce qui n'était pas mon rôle, mais pour me rendre compte de la qualité de ses informations. Or, cette liste se composait pour une très grande part de noms à consonance maoïste et trotskiste qui ne sont jamais reparus dans les listes de prisonniers, ce qui porte à croire que les personnes en question ne furent jamais inquiétées. Quant à la douzaine d'autres noms qu'elle portait aussi, ils appartenaient à des gens peu connus dont la plupart, encore une fois, ne furent pas appréhendés. Ceux qui nous accusent à répétition d'avoir fait emprisonner « des chanteuses et des poètes » se trompent d'adresse.

De toute évidence, ce sont la Sûreté du Québec et les policiers montréalais qui ont dressé une liste trop longue et mal vérifiée ; ils y ont inclus les noms de militants et de protestataires, vociférants certes mais bien incapables d'activité criminelle. Je ne jette pas la pierre à ces corps policiers ; tandis que nous siégions en paix, à Ottawa, sur la colline parlementaire, eux se trouvaient au milieu de la mêlée, dans une atmosphère chargée d'émotivité, au sein d'une population impatiente, menacée par la panique, qui les sommait de mettre la main, sans délai, au collet des terroristes. Il n'est pas facile, dans de telles conditions, de garder la tête froide. Mais les erreurs commises restent des erreurs, reconnues du reste par le gouvernement québécois puisqu'il a versé les indemnités mentionnées plus haut, en compensation d'arrestations injustifiées. (...)



L'ex-premier ministre Pierre Elliott Trudeau montre deux copies (une française et l'autre anglaise) de son dernier ouvrage, *MÉMOIRES POLITIQUES*, après une cérémonie, hier, à Ottawa, au cours de laquelle il donné aux Archives nationales des documents personnels et politiques accumulés alors qu'il était premier ministre. PHOTO PC

La quasi défaite de 1972

(...) Ce demi-échec, je devais, pour une bonne part, en accepter la responsabilité. Quand je reviens sur cette péripétie, mes erreurs de l'époque m'apparaissent clairement. Je ne fus pas le seul mais sans doute le principal responsable de notre insuccès. Dès le départ, la campagne électorale fut mal engagée. Le parti avait choisi, en anglais, un slogan inepte et intraduisible : « The land is strong ». Et moi, j'étais parti du mauvais pied, avec une idée fausse de mon rôle. Je m'étais mis en tête qu'il ne s'agissait pas d'une lutte électorale mais d'une simple invitation aux électeurs : « Voici le dossier de nos quatre ans au pouvoir ; dites-nous ce que vous en pensez. » Je voulais marquer un contraste avec l'élection précédente et l'émotivité de la Trudeaumanie. Il m'arriva même de déclarer dans un discours que je ne faisais pas la lutte aux conservateurs ni aux néo-démocrates, que je voulais seulement exposer nos idées tandis qu'ils exposeraient les leurs, laissant à la population le soin de trancher. Je décrivais l'exercice comme « une conversation avec les Canadiens ». Je voulais leur dire ce que nous avions réalisé, au cours des quatre années précédentes, et leur exposer nos projets pour l'avenir. Je leur disais : « Voici le dossier de nos quatre ans au pouvoir et voici le plan de notre action future. S'ils vous plaisent, si vous les approuvez, votez pour nous. » Et je comptais sur la contagion des idées justes pour nous assurer la victoire.

C'était là, je dus m'en rendre compte, une vue de l'esprit. La politique ne peut pas être à ce point rationnelle, dépouillée de toute émotion. Les électeurs voulaient un chef qui les dirige, ils trouvaient en moi un professeur. Mes partisans voulaient assister à un combat et je leur offrais un cours. La population attendait sa ration quadriennale d'éloquence, d'attaques, de ripostes, d'assemblées enthousiastes... et je lui débitait des exposés calmes et lucides, sur un ton professoral. Ce n'est pas ainsi qu'on gagne une élection. Aussi bien sommes-nous passés à deux doigts de perdre celle-là. J'avais oublié l'existence et l'utilité de la fameuse machine électorale dont j'entendais mon père discuter avec ses amis, quand j'avais cinq ans. (...)



PHOTO PC

Le tout nouveau premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a salué hier son ancien chef, Pierre Elliott Trudeau, qui était venu à Ottawa léguer des documents personnels et politiques aux Archives nationales.

Des adieux de 180 000 $

Presse Canadienne

TORONTO

■ Les contribuables canadiens ont déboursé plus de 180000$ pour permettre à l'ex-premier ministre Brian Mulroney de participer à un sommet à Vancouver, le printemps dernier, et de faire ses adieux à l'ex-président américain Ronald Reagan.

Après avoir participé au sommet de Vancouver en présence des présidents Bill Clinton et Boris Eltsine, M. Mulroney s'est rendu à Los Angeles pour y faire ses adieux à l'ex-président Reagan, rapporte un quotidien de Toronto. Une rencontre prévue avec l'ex-président américain George Bush n'a pu, par ailleurs, se concrétiser.

Selon des documents obtenus du Conseil privé, cette partie de la controversée tournée d'adieux de M. Mulroney en Amérique du Nord, en avril dernier, a dû être annulée parce que le mauvais temps n'avait pas permis au jet gouvernemental de se poser, écrit le *Toronto Star*.

M. Mulroney et sa suite ont plutôt passé la nuit à Corpus Christi, au Texas, avant de se rendre à Orlando, en Floride, pour une semaine de vacances. Les dépenses personnelles pour les vacances en Floride n'ont toutefois pas été mises au compte des contribuables, selon les documents.

La facture de cette tournée d'adieux en Amérique du Nord comprenait les dépenses encourues par les 32 personnes entourant Brian et Mila Mulroney.

Cette facture comprenait 90686$ en dépenses de repas et d'hébergement, 83713$ pour le transport et 6405$ en dépenses diverses.

Ce voyage a eu lieu après que M. Mulroney eut annoncé son retrait de la vie politique, le 24 février dernier.

Même si M. Mulroney avait quitté la vie publique, selon les documents obtenus de la GRC, ce dernier a continué à profiter de certaines largesses des contribuables canadiens.

Ainsi, lorsqu'il s'est rendu en vacances avec sa famille durant un mois, en juin dernier, en Italie et en France, les contribuables canadiens ont dû débourser 23000$ pour les salaires et les heures supplémentaires payées aux deux policiers de la GRC qui les accompagnaient.

FAIRE SON VIN C'EST FACILE

PUR VIN

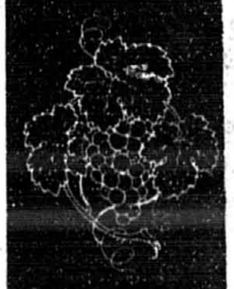
La qualité des vignobles



Moût de raisin réfrigéré pour faire son

Vin

Pur Vin fait de bons vins



Recette pour faire son vin

- Verser le moût (jus) Pur Vin dans la chaudière. Ajouter l'eau et la levure.
- Laisser fermenter 4 semaines à une température ambiante.
- Transvider votre vin à une tourie en verre et laisser reposer 2 semaines.
- Embouteiller votre vin et consommer.

Prix de revient moins de $2.00 la bouteille

Équipement nécessaire pour faire son vin généralement vendu pour moins de $60.00

Les moûts PUR VIN, *la qualité avant tout*

Plus de 100 dépositaires PurVin au Québec pour mieux vous servir.

PUR VIN, 1265 Boul. O'Brien, St-Laurent, Qué., Canada, H4L-3W1, 747-3534

Une centaine de municipalités songent à la fusion

«Le mouvement est bien amorcé», affirme le sous-ministre Bolduc

ANDRE PÉPIN
du bureau de La Presse
QUÉBEC

■ Près d'une centaine de municipalités du Québec, notamment dans la région de Montréal, étudient la possibilité de se regrouper pour ne former qu'une quarantaine de conseils municipaux. Ces municipalités ont entrepris ou terminé des études pour réaliser des regroupements.

C'est le cas, notamment, de Vaudreuil et Dorion, où se tiendra un référendum prochainement pour concrétiser le projet. Une nouvelle petite ville de 17 000 habitants serait ainsi créée.

La Municipalité régionale du comté de Saint-Hyacinthe tiendra également une importante session d'étude sur cette question, en février prochain. Dans le secteur de Drummondville, un projet de fusion avec Grantham est déjà à la table du Conseil des ministres pour approbation.

Rappelons que le Québec compte plus de 1500 conseils municipaux, parfois jusqu'à trois dans le même village. En nombre, nous comptons deux fois plus de conseils que l'Ontario.

«Le mouvement est amorcé. Nous poursuivons une tournée du Québec pour sensibiliser tous les conseils municipaux», a indiqué hier à La Presse le sous-ministre des Affaires municipales, M. Normand Bolduc, initiateur de cette démarche au ministère que dirige M. Claude Ryan.

«La région de Victoriaville, en regroupant cette ville à celles d'Arthabaska et Sainte-Victoire, pour former une municipalité de près de 50 000 habitants, a ouvert la voie et le tout dans l'harmonie», explique M. Bolduc, soulignant que le maire élu de la nouvelle ville, dimanche dernier, est M. Pierre Roux, l'ancien maire d'Arthabaska. «C'est un exemple concluant que ce genre de fusion peut se faire dans l'harmonie.»

Curieusement, la plupart des fusions envisagées se discutent sur la rive sud du Saint-Laurent: Saint-Hyacinthe, Drummondville, Saint-Léonard de Nicolet, Pierreville sur le lac Saint-Pierre, Saint-Nicolas et Bernières, près de Québec, de même que plusieurs municipalités du comté de Bellechasse, à l'est de la capitale.

Le ministère a fourni hier une liste de 88 municipalités qui discutent des projets de fusion. Déjà, plusieurs villes ont choisi de regrouper les services de police et de pompiers. Dans la région de Québec, sur la rive sud, de véritables régies régionales de police sont déjà sur pied.

Présentement, il reste encore 185 cas de villages-paroisses qui englobent 400 municipalités. Le Québec compte encore 300 municipalités de moins de 500 habitants et 700 de moins de 1000 habitants. Des études du ministère montrent que les frais d'administration, dans une ville de moins de 1000 habitants, représentent 35 p. cent des budgets, une somme qu'aucune entreprise privée ne pourrait se permettre, analyse M. Bolduc.

Au ministère des Affaires municipales, on remarque par ailleurs des premiers effets d'entraînement. «Lorsque les municipalités de Baie-Saint-Paul ont entrepris des études pour se regrouper, celles de La Malbaie et de Pointe-au-Pic, plus à l'est, ont souhaité obtenir de plus amples informations. Parce que ces fusions sont susceptibles de constituer de véritables pôles régionaux», explique M. Bolduc, sous-ministre.

La demande croissante des services par la population, les responsabilités nouvelles que doivent assumer les municipalités, l'augmentation des coûts des services, le vieillissement des populations et la rareté des ressources financières des différents ordres gouvernementaux, entraînent des regroupements, soutient-on au ministère.

Le ministre Claude Ryan, il l'a répété à maintes reprises, refuse d'imposer des regroupements. Le gouvernement Bourassa aide cependant financièrement les municipalités désireuses d'entreprendre des études sur la possibilité de se fusionner. Cette aide est de plus de 50$ per capita, une fois la fusion réalisée.



PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Nuit de cristal

Le Kristallnacht — Nuit de cristal — a été une nuit d'actions violentes contre les populations juives d'Allemagne et d'Autriche. Quelque 30 000 juifs ont été arrêtés, 191 synagogues détruites et 7500 magasins pillés. Entre 36 à 91 personnes ont péri — tout dépendant des sources —, sans compter des dizaines de blessés. C'est pour rappeler ce triste événement que des manifestants ont tenu hier à commérorer la Nuit de cristal, en se réunissant devant le cénotaphe du square Dominion, où divers intervenants ont pris la parole, notamment pour réclamer une intensification des efforts destinés à poursuivre les criminels de guerre nazis résidant au Canada.

De nombreuses usines d'épuration dérogent aux normes sur le phosphore

PIERRE GINGRAS

■ De nombreuses usines d'épuration du Québec rejettent leur eaux usées dans la nature avec un taux de phosphore plus élevé que la norme fixée par le ministère de l'Environnement.

Selon les chiffres avancés hier, au 16e Symposium international sur le traitement des eaux usées, qui se tient actuellement à Montréal, de 35 à 40 p. cent des stations d'épuration de la province seraient fautives, une situation attribuable au coût élevé des produits chimiques nécessaires à l'élimination de cette matière polluante.

Le phosphore et les phosphates sont considérés comme les principaux responsables du vieillissement accéléré de nos lacs et de nos rivières. Ils provoquent notamment une prolifération des algues, qui, en se décomposant, diminuent l'oxygène dissous dans l'eau, une situation qui nuit à la faune aquatique en plus de réduire le potentiel récréatif des cours d'eau pollués.

En réalité, a expliqué Yves Comeau, professeur à l'École polytechnique, de toutes les normes auxquelles sont assujetties les usines d'épuration, c'est celle sur le phosphore qui reste la moins respectée. Pourtant, selon M. Comeau, une partie des usines qui utilisent des boues activées (on parle de 35 stations sur l'ensemble d'un réseau qui en compte un peu plus de 300), pourrait utiliser un procédé très simple, qui permet des économies substantielles. Il s'agit de provoquer la croissance de bactéries qui consomment du phosphore.

À Sainte-Agathe, le procédé est utilisé depuis plus d'un an. Durant la première année, on a ainsi épargné 50 000$ en produits chimiques pour éliminer le phosphore, en plus de réduire le volume de boues résiduelles dont il faut de débarrasser. De plus, contrairement à d'autres processus de dégradation chimique, ces boues pourraient être utilisées comme engrais agricole.

Par ailleurs, un jeune chercheur étudiant à l'Université du Québec à Montréal, Jean-Pierre Beauregard, a expliqué aux 200 participants que les eaux usées traitées par les usines d'épuration pouvait avoir une valeur énergétique considérable, un potentiel qui est d'ailleurs exploité sur une grande échelle en Suède et dans certains autres pays européens. En 1988, la Suède produisait l'équivalent de l'énergie produite à la centrale thermique de Tracy, grâce à des pompes à chaleur que l'on branche au circuit des eaux usées traitées par les usines d'épuration.

Les études menées par M. Beauregard à l'usine de Boisbriand ont permis de déterminer qu'une installation semblable pourrait récupérer l'équivalent de deux mégawatts à cet endroit, des chiffres très conservateurs, dit-il, mais une énergie suffisante pour chauffer la station d'épuration, quelques bâtiments municipaux, une vingtaine de commerces d'un petit centre commercial situé tout près, en plus de déshydrater les boues produites sur place.

Le chercheur ne s'est toutefois pas penché sur la rentabilité d'un tel système au Québec, où le coût de l'énergie est moins élevé qu'en Europe.

Le symposium qui se poursuit jusqu'à jeudi, est notamment organisé par le ministère de l'Environnement du Québec.

Fait pour le moins curieux, les fonctionnaires de ce ministère ont reçu l'odre de ne pas répondre aux questions des journalistes et de référer toute demande d'entrevue aux bureaux du ministre Pierre Paradis. Une situation aberrante puisqu'il leur était interdit d'expliquer aux journalistes le contenu de certains documents présentés au public participant à la rencontre.

Longueuil conservera 20 districts électoraux

GEORGES LAMON

■ Après plus d'un an de discussions, la carte électorale de Longueuil conservera finalement ses 20 districts actuels pour la prochaine élection municipale. En effet, à la suite d'un interminable chassé-croisé sur cette question, les conseillers des trois partis se sont ralliés pour maintenir le statu quo, en votant unanimement pour ce choix.

Il aura toutefois fallu que les membres du conseil se réunissent en «petit caucus», interrompant la séance du conseil de mercredi dernier pour en arriver à ce consensus. Le Parti civique préconisait le maintien à 20 districts, l'Alliance des citoyens voulait en réduire le nombre à 17 et le comité éxécutif du conseil, dirigé par le maire Roger Ferland, à 16.

C'est d'ailleurs avec un long retard que le conseil a adopté une résolution en ce sens, le 3 novembre. Le ministère des Affaires municipales avait fixé initialement le dépôt de la carte électorale au 30 juin. La ville avait cependant obtenu une prolongation du délai au 1er novembre.

C'est l'Alliance des citoyens et citoyennes de Longueuil (ACL), formation regroupant les huit exmembres du Parti municipal de Longueuil devenus indépendants, qui, le 15 septembre, avait déposé officiellement un projet de refonte de carte réduite à 17 districts. Cette réduction devait se traduire par une économie potentielle de l'ordre de 400 000$. Pourtant, à la majorité (11 à 10), ce projet a été rejeté.

Évidemment, cette refonte de la carte entraînait la disparition de deux conseillers actuels importants: Michel Timperio, chef interimaire de l'Alliance, et Pierre Nantel, porte-parole du Parti civique de Longueuil, l'opposition au conseil. Quant à Jacques Morissette, aussi de l'Alliance, il voyait son district passablement amputé.

Jacques Morissette, porte-parole de l'Alliance avait qualifié de «sérieux» le travail qui avait été accompli dans la préparation de la nouvelle carte, ajoutant que le conseil devait en tenir compte. Selon son collègue Michel Timperio, il s'agissait d'un «juste compromis».

«Nous pensions que c'était une bonne idée, très vivable et faisable également dans la rationalisation des dépenses, a précisé hier à La Presse, M. Morrissette. Pour une fois qu'on s'entendait.» Morissette n'a pu s'empêcher de déplorer «le manque de sérieux qu'a apporté le comité exécutif du conseil en présentant une carte préparée à la sauvette». De plus, il trouve inadmissible qu'une ville comme Longueuil ait pris autant de temps pour adopter sa carte électorale, outrepassant les délais.

Pour sa part, Mme Cécile Langevin, du Parti civique, a rappelé que le 3 novembre, la carte avait même été modifiée sans que les conseillers en soient préalablement avertis. Quant au maire Ferland, il a rappelé que la carte de 16 districts, présentée par le comité exécutif, avait un objectif: l'économie.

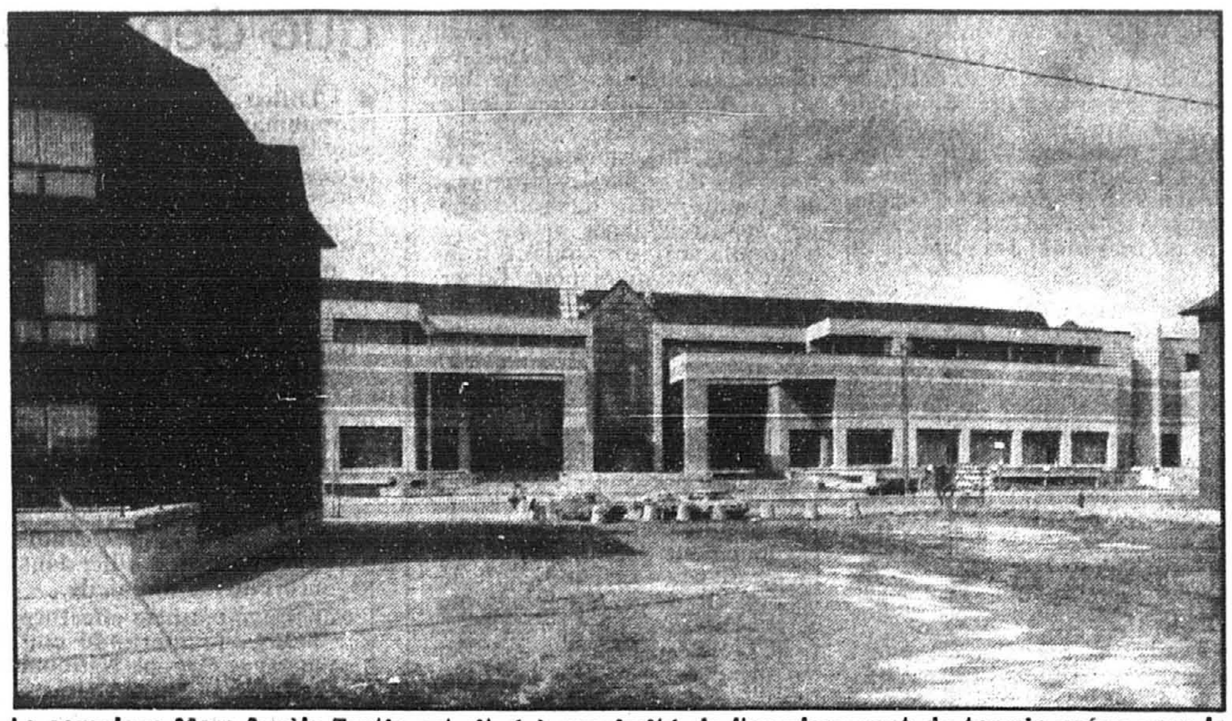
Rappelons que dans cette refonte des cartes électorales, le ministère des Affaires municipale du Québec établissait certaines normes: un écart maximum de 15 p. cent des électeurs en hausse ou en baisse. Ce qui établissait une population moyenne à Longueuil de 4500 électeurs par quartier.

4 JOURS SEULEMENT!
BOUTIQUE ET MAGASIN À RAYONS
LINEN CHEST
LE GRAND SOLDE D'ENTREPÔT ANNUEL de LINEN CHEST
RABAIS DE 50 À 90%
4 JOURS SEULEMENT!
Notre fameux solde d'entrepôt annuel aura lieu
merc. 10 nov. de 10 h à 18 h
jeu. 11 nov. de 10 h à 21 h
vend. 12 nov. de 10 h à 21 h
sam. 13 nov. de 9 h à 17 h
Entrepôt Linen Chest
25, rue Gince
Saint-Laurent
LINEN CHEST
AUT. DES LAURENTIDES
LEGENDRE
CHARLES DE LATOUR
BOUL. DE L'ACADIE
GINCE
BEAUHARNOIS
MÉTROPOLITAIN
Draps * Douillettes * Duvets * Serviettes * Rideaux de douche * Tapis * Nappes * Napperons * Couvre-lits * Literie pour bébé * Stores * Rideaux de fenêtres * Tissus * Matelas * Lits en laiton * Jouets pour enfants * Porcelaine * Cristal * Couverts * Batteries * Cadeaux...et plus!

attention détaillants
Ne manquez pas
SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE
Publiez votre annonce à 1/2 tarif
La période des fêtes à demi-tarif dans *La Presse*, c'est un rendez-vous les vendredis 24 et 31 décembre dans les cahiers spéciaux SUPERAUBAINES D'APRÈS NOËL et SUPERAUBAINES DE FIN D'ANNÉE
Pour plus de renseignements composez le (514) 285-6947
La Presse
N.B. - Les éditions des vendredis 24 et 31 décembre 1993 sont considérées comme l'édition du samedi.

Montréal acquiert pour 3,49 millions le centre commercial Place Marc-Aurèle-Fortin

GILLES GAUTHIER



Le complexe Marc-Aurèle Fortin est situé à proximité de l'emplacement du terrain prévu pour le déménagement de l'Hôtel-Dieu.

■ La Ville de Montréal a acquis, pour une somme équivalant aux taxes impayées, soit 3,49 millions, le centre commercial Place Marc-Aurèle-Fortin, un « éléphant blanc » inachevé situé tout près du terrain sur lequel Québec voulait construire le nouvel Hôtel-Dieu, dans le quartier Rivière-des-Prairies.

Même si le complexe est évalué à 39,7 millions par la Communauté urbaine de Montréal (CUM), personne n'a voulu miser un dollar de plus que la Ville lorsque l'immeuble, situé sur le boulevard Maurice-Duplessis et dont le propriétaire était la banque Toronto-Dominion, a été vendu avant-hier aux enchères par la municipalité à cause des taxes impayées.

« Les titres de propriété de la banque, qui était le prêteur hypothécaire avant la faillite des promoteurs du projet, sont contestés par certains créanciers privilégiés », a déclaré hier Pierre-Olivier Houde, porte-parole du service des Immeubles de la Ville. « Ces titres auraient été faits d'une façon inhabituelle », a-t-il ajouté. L'avocat et porte-parole de l'institution financière au Québec, Max Mendelsohn, n'a pu être joint.

Un de ces créanciers serait le constructeur Gasperino Di Iorio, qui voudrait récupérer une somme de 4,5 millions qui ne lui aurait pas été versée à cause de la faillite des promoteurs, des personnes inconnues du grand public, dont une Lucille Duval.

Le conseiller municipal du district de Marc-Aurèle Fortin, Giovanni de Michele, qui a démissionné récemment du RCM pour siéger comme indépendant, affirme que le maire Jean Doré suggérait de transformer l'immeuble pour y aménager un centre hospitalier de première ligne.

L'administration municipale et plusieurs intervenants demandaient à Québec de renoncer au déménagement de l'hôpital doté d'un statut universitaire et de construire une institution donnant des soins de base. Selon M. de Michele, Québec a étudié la possibilité de transformer le bâtiment mais en serait venu à la conclusion qu'une construction neuve serait moins coûteuse.

La Ville de Montréal doit, lorsqu'elle vend un immeuble pour taxes impayées, effectuer la première mise et offrir la somme due. L'ancien propriétaire peut reprendre possession de l'immeuble au cours de l'année qui suit la vente aux enchères à la condition d'ajouter 10 p. cent au prix payé et de rembourser les frais d'entretien.

La banque TD devait des taxes sur cet immeuble pour 1990, 91, 92 et pour l'année en cours. Les intérêts sur ces taxes dépassaient 310 000 $.

M. de Michele explique également qu'une somme de 88 millions a été investie jusqu'à maintenant dans la construction de la Place Marc-Aurèle-Fortin, dont la construction avait débuté en 1989, et qu'il faudrait encore y injecter une quarantaine de millions pour la compléter.

Il rappelle que le projet, évalué à l'origine à 100 millions, prévoyait l'aménagement de 220 magasins, un supermarché, 7 cinémas, un bowling de 36 allées, 5 « tours » contenant 879 logements, un parking souterrain de 2000 places ainsi que la bibliothèque et la maison de la culture municipales.

Selon lui, personne n'a voulu acquérir le bâtiment, dont l'enveloppe (à l'exception de la partie habitation) et une partie de l'intérieur sont complétés, parce que les investissements requis pour compléter les travaux ne peuvent être rentabilisés dans le contexte économique actuel et ne pourront l'être avant plusieurs années encore.

Il soutient que le projet ne pourra être rentable au cours des années qui viennent parce que l'hôpital ne sera pas construit, l'autoroute 25 ne sera pas complétée et le boulevard Henri-Bourassa ne sera pas aménagé.

Mystérieuse disparition

■ Des recherches policières amorcées il y a une douzaine de jours pour retrouver une femme de 37 ans, disparue dans la région de Papineauville, n'ont toujours pas donné les résultats escomptés, au grand désespoir des membres de sa famille.

Colette Saint-Germain, employée d'une firme d'assurances de Thurso, près de Hull, a été aperçue pour la dernière fois vers 13 h, le vendredi 29 octobre dernier, alors qu'elle circulait en direction de Montréal sur la route 148, dans la petite localité de Fassett, près de Papineauville.

Depuis ce temps, cette mère de famille domiciliée sur la rue Lombard, à Papineauville, n'a jamais donné signe de vie, tout comme les policiers de la SQ n'ont jamais retrouvé la trace de sa voiture Pontiac Grand Prix 1985, gris deux tons, immatriculée BXZ 162 au Québec.



Colette Saint-Germain

Cette mystérieuse disparition, signalée le samedi 30 octobre au poste de la SQ de Papineauville, a d'ailleurs fait l'objet de plusieurs vérifications, aussi bien dans la région de Hull qu'à Montréal, qui sont demeurées vaines.

Toute information susceptible de faire progresser l'enquête peut être communiquée aux agents Louis Faubert ou Alain Clément, de la SQ à Papineauville, à (819) 427-6269.

Un état confusionnel aigu expliquerait le vol à l'étalage du juge Migneault

Presse Canadienne

MONTMAGNY

■ Le problématique état de santé du juge Yvan Migneault, de la Cour supérieure, et la forte grippe dont il était victime de surcroît le 3 mars 1993 l'ont placé dans la situation de faire des gestes dont il était totalement inconscient.

C'est ce qu'a affirmé un témoin expert déposant pour la défense, hier, au second jour du procès pour vol à l'étalage du juge de 64 ans, au palais de justice de Montmagny.

Le neurologue Jean Lafleur, attaché à l'hôpital Saint-François d'Assise, de Québec, a dit au juge de la Cour du Québec François Beaudoin qu'il n'y a « aucun doute » qu'il s'était passé un événement médical particulier qui pouvait expliquer le comportement de M. Migneault le 3 mars.

Au premier jour du procès, lundi, le ministère public a mis en preuve que le juge Migneault était sorti de la pharmacie Jean Coutu, sans payer, avec dans ses poches des articles d'une valeur de 25$ ou 30$, soit un peigne de plastique, deux bâtons de désodorisants, un tube de pâte dentifrice et deux paquets de lames de rasoir.

Pour le docteur Lafleur, qui a scruté le dossier de M. Migneault et s'est aussi longuement entretenu avec lui, trois hypothèses peuvent être tirées de son comportement qui confirment la perception d'un premier médecin appelé à témoigner lundi.

La plus probable, selon le témoin expert, c'est que le juge était dans un état confusionnel aigu temporaire découlant des 102,5 degrés de fièvre dont il était victime et d'une douleur persistante à une jambe due à un grave problème coronarien.

MONTRES SUISSES
seulement les marques réputées

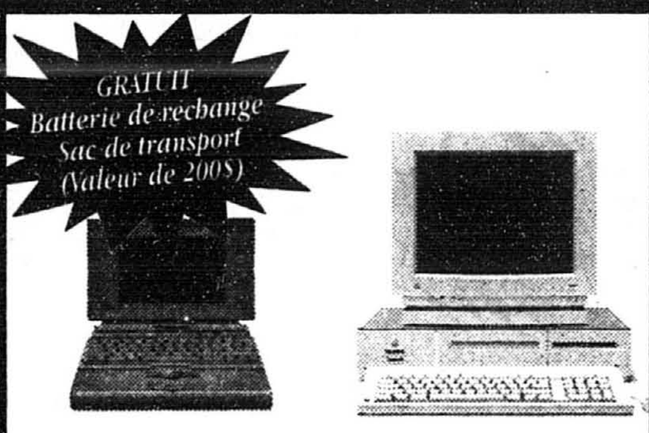


BLANCPAIN
Depuis 1735 il n'existe pas de montre à quartz chez Blancpain, et il n'y en aura jamais.
Exclusif chez:
KAUFMANN de SUISSE
BIJOUX ET MONTRES
2195 Crescent, Montréal, H3G 2C1, (514) 848-0595



DERNIÈRE SEMAINE
HOLLANDER
DISTRIBUTEUR— IMPORTATEUR
CHASSE et PÊCHE
FAILLITE
REMINGTON, WINCHESTER, SAVAGE, FÉDÉRAL, DAIWA, BERKLEY, ZIPCO, RAPALA, BUCK.
40 À 60% SUR TOUT
MUNITIONS 30%
ARMES 40%
338, ST-ANTOINE EST
Entrepôt, 4e étage
Métro: Champ-de-Mars
JEU. VEND. 12 h à 21 h
SAMEDI 10 h à 17 h
DIMANCHE 12 h à 17 h
W2020030

LE PLUS BAS PRIX GARANTI!



PowerBook 165C Couleur
- 68030, 33MHz
- 4Mo de mémoire vive
- Lecteur interne Apple SuperDrive
- Disque rigide 80Mo interne
- Écran couleur 10" à éclairage postérieur
- GRATUIT Batterie de rechange et sac de transport

2395$

Macintosh Centris 610
- 680LC40, 20MHz
- 4Mo de mémoire vive
- Lecteur interne Apple SuperDrive
- Disque rigide interne 80Mo
- Écran couleur 14" Apple Basic II
- Clavier et souris Mouse II

1995$

PowerBook disponible en français seulement

10 1983-1993
MICRO BOUTIQUE
Centres d'affaires
Concessionnaire autorisé
Longueuil (514) 674-6253, 93, rue St-Charles Ouest
Montréal (514) 270-4477, 6615, avenue du Parc
Sherbrooke (819) 564-4644, 2433, rue King Ouest
Les produits annoncés peuvent différer de ceux illustrés. Quantité limitée ou jusqu'à épuisement des stocks. Macintosh, Newton et Newton MessagePad sont des marques de commerce d'Apple Computer Inc. Apple et le logo Apple sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

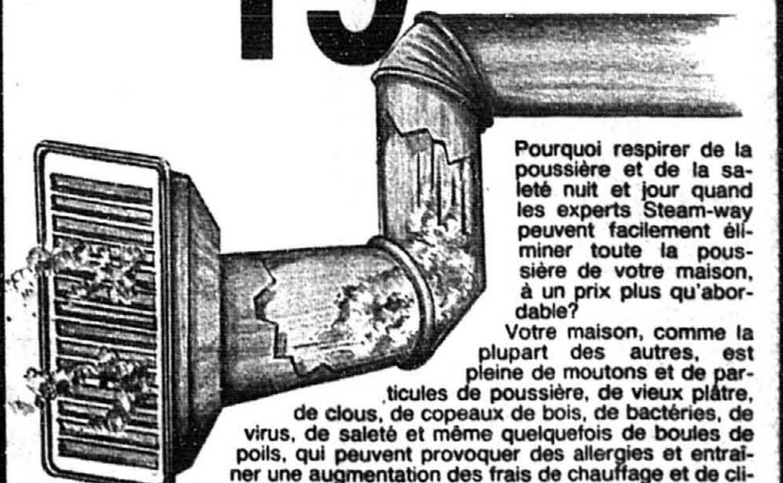
FAITES NETTOYER VOS TAPIS OU VOS CONDUITS DE VENTILATION ET
NE PAYEZ RIEN AVANT 1994
LE TOUT SANS TPS NI TVQ
3 DERNIERS JOURS
LE MEILLEUR TRAVAIL AU PLUS BAS PRIX SUR LE MARCHÉ
Ouvert dimanche pour vos appels téléphoniques — Vous réservez pour une date ultérieure.

NETTOYAGE DE TAPIS



16$ Par pièce
(Minimum de 2 pièces à ce bas prix)
59$ Spécial pour quatre pièces
SUPER-OFFRE
Maison complète:
89$ 5 pièces couloir et jusqu'à 15 marches
45$ Canapé de toute dimension ou 2 chaises
100% SATISFACTION GARANTIE

NETTOYAGE DES CONDUITS DE VENTILATION
SPÉCIAL 19,00$ plus taxes par bouche de ventilation



Pourquoi respirer de la poussière et de la saleté nuit et jour quand les experts Steam-way peuvent facilement éliminer toute la poussière de votre maison, à un prix plus qu'abordable?
Votre maison, comme la plupart des autres, est pleine de moutons et de particules de poussière, de vieux plâtre, de clous, de copeaux de bois, de bactéries, de virus, de saleté et même quelquefois de boules de poils, qui peuvent provoquer des allergies et entraîner une augmentation des frais de chauffage et de climatisation.
NOS PROFESSIONNELS FONT DU BON TRAVAIL
NETTOYAGE DE CONDUITS DE SÉCHEUSES
Rendez-vous en soirée sans frais supplémentaires
Estimation commerciale, industrielle et institutionnelle disponible
TÉLÉPHONEZ : DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H À 21 H 30 * SAMEDI ET DIMANCHE DE 8 H À 17 H
STEAM-WAY SERVICES DE NETTOYAGE POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
COMPOSEZ 333-3333
Les professionnels qui nettoient vos conduits à fond. Spécialistes en maisons avec ou sans accès aux conduits.
ON CROIT EN LA PROPRETÉ ET LA PURETÉ DE L'AIR POUR UN MEILLEUR ENVIRONNEMENT
LE MEILLEUR TRAVAIL À UN PRIX EXCEPTIONNEL ET UNE MAISON SANS POUSSIÈRE ET SALETÉ
W2020295

La Cour d'appel entendra l'affaire concernant l'ex-Singer beaucoup plus tôt que prévu

GEORGES LAMON

■ La Cour d'appel du Québec entendra les 11, 12 et 13 avril l'appel déposé le 8 octobre par la compagnie TSCO of Canada (l'ex-Singer) contestant la décision rendue le 14 septembre par le juge Guy Arsenault, de la Cour Supérieure.

Rappelons qu'à la suite d'un recours collectif intenté par Robert Chateauneuf au nom des 600 retraités de cette compagnie établie à Saint-Jean-sur-Richelieu et qui avait fermé boutique en mars 1986, le juge Arsenault avait donné raison aux retraités de l'entreprise.

Il avait entre autres statué que non seulement le surplus du régime de retraite des employés leur revenait de droit, mais que l'ex-Singer ne pouvait s'accorder des congés de contribution au régime, et encore moins défrayer à même le régime les honoraires d'avocats et d'actuaires pour assumer sa défense dans ce recours collectif.

18 millions

Globalement, il s'agit d'une somme estimée aujourd'hui à quelque 18 millions, si l'on inclut les intérêt courus depuis 1986.

Les procureurs de M. Châteauneuf, Me Marcel Rivest et Guy Désautels, avaient présenté une requête pour mise au rôle par préférence au juge en chef, Claude Bisson, qui, après audition, le 29 octobre, l'avait accordée.

Rappelons que la Cour d'appel est déjà saisie d'un autre appel relativement à une décision du juge Raynald Fréchette, dans l'affaire Simonds. Celui-ci avait, le 12 décembre 1991, également reconnu le droit aux employés de s'approprier le surplus de leur régime de retraite. Cet appel devait être entendu en mars. La Cour d'appel entendra donc les deux causes «analogues» en même temps.

Se pourrait-il que le juge en chef Bisson ait été sensible à un éditorial (25 octobre) de Mme Claudette Tougas, éditorialiste en chef adjointe à *La Presse*, intitulé «Capitalisme sauvage», qui invitait la Cour d'appel à «se montrer plus humaine en accélérant le processus d'appel»? Et cela, compte tenu de l'âge avancé (78 ans en moyenne) des retraités de l'ex-Singer.

Tant du côté des procureurs de Robert Chateauneuf que de celui de TSCO of Canada Ltd, on s'est dit très satisfait de cette décision de la Cour d'appel de devancer les délais.

Rappelons qu'en temps normal il faut environ 36 mois pour être entendu par le plus haut tribunal du Québec. Dans le meilleur des cas, ce délai peut être de 18 mois, une fois la requête pour mise au rôle par préférence accordée.

D'ailleurs, Me Guy Désautels, l'un des procureurs des retraités, ne s'attendait pas à être entendu avant au moins 18 mois. Il s'agit là, selon lui, d'une «exception à la règle habituelle», qui ne peut être accordée qu'avec de bonnes raisons.

D'ici là, il restera aux procureurs des deux parties à préparer et à produire leur mémoire d'appel aux trois juges de la Cour d'appel, soit en février pour TSCO et en mars pour Robert Chateauneuf.

«C'est un progrès évident pour les retraités, a noté Me Désautels, qui verront se régler ce dossier plus vite qu'ils ne le prévoyaient.» À moins qu'on aille devant la Cour suprême!

Quant à Me Danièle Mayrand, procureur de TSCO of Canada Ltd, elle ne cache pas que «c'est extrêmement rapide». Elle s'est même dit «très ravie» de cette décision. «Il est grand temps que cette affaire soit tirée au clair», a-t-elle conclu, hier, à l'issue d'une entrevue téléphonique.

L'ex-Simonds aussi en Cour d'appel au printemps

Presse Canadienne

GRANBY

■ La bataille du fonds de pension de l'ex-Simonds rebondira en mars prochain devant les tribunaux, alors que sera entendu l'appel logé par la compagnie Household Manufacturing of Canada.

C'est en janvier 1992 que la compagnie (aujourd'hui Eljer Manufacturing Canada Inc.) propriétaire de l'ancienne entreprise granbyenne, décidait d'en appeler du jugement rendu un mois plus tôt par la Cour supérieure du Québec.

«Nos avocats viennent de nous communiquer la date de l'audition devant la Cour d'appel du Québec, soit les 21, 22 et 23 mars 1994. Il est à espérer que ce sera le dernier épisode d'une histoire qui traine en longueur», a indiqué André Dextraze, un des anciens travailleurs de Simonds.

Il se dit malgré tout confiant, d'autant plus que les arguments avancés par l'employeur pour étayer son appel sont les mêmes que ceux qu'il avait soumis lors de l'audition de la cause en première instance.

«J'ai vraiment bon espoir parce qu'il n'y a aucun élément nouveau qui a été versé au dossier. Mais c'est normal que l'entreprise s'essaye une fois de plus, ça ne nous a jamais surpris, ne serait-ce qu'à cause de l'importance des montants d'argent qui sont en cause», a-t-il précisé.

Dans un jugement de quelque 162 pages, le juge Raynald Fréchette, de la Cour supérieure, tranchait le 12 décembre 1991 en faveur des ex-travailleurs de Simonds.

Selon lui, Household Manufacturing of Canada s'était approprié sans droit et illégalement des surplus accumulés de la caisse de retraite des 103 travailleurs de l'usine granbyenne.

Les surplus accumulés s'élèvent à près de cinq millions mais à ce montant initial se sont peu à peu ajoutés les intérêts depuis le 1er avril 1988, date de la terminaison du régime de retraite.

Des emplois... chez soi, une supercherie que dénonce l'OPC

■ **L'Office de protection du consommateur met en garde la population contre de fausses promesses d'emploi, distribuées au moyen d'un envoi postal massif par Publimax, entreprise mieux connue sous le nom de Groupe National Marketing.**

Ce promoteur profite de la situation de plusieurs personnes à la recherche d'un emploi en faisant miroiter la possibilité d'un revenu supplémentaire pour du travail à domicile. La publicité postale de Publimax va même jusqu'à laisser croire qu'elle offre un poste *d'expéditeur* aux 750 premiers candidats désireux de travailler dans le confort de leur domicile.

Selon une enquête effectuée par l'OPC, la méthode employée par le Groupe National Marketing est déloyale.

Dans une première étape, Publimax invite les consommateurs intéressés à devenir *expéditeurs* et, pour ce faire, à commander sa méthode de travail à domicile moyennant des frais de 24,50 $.

Par la suite, les candidats au travail ayant répondu à cette offre postale reçoivent des instructions les avisant de faire paraître encore *à leurs frais* dans les journaux locaux, sous diverses rubriques reliées à l'emploi, la petite annonce suivante: «370 $ semaine ou plus possible. Chez vous. Travail simple, facile, plaisant. Info: 1 $ plus enveloppe pré-adressée affranchie à...»

Cette fois-ci, l'objectif de Publimax est d'abord et avant tout de vendre directement son *Répertoire de l'indépendance financière*, au coût de 25,90 $, à ceux qui ont répondu à l'annonce publiée par les premiers consommateurs impliqués.

En répondant à la publicité de Publimax, les consommateurs risquent donc de perdre leurs illusions et, s'ils donnent suite aux invitations de cette entreprise à faire eux-mêmes de la publicité, ils deviendront également responsables d'avoir pris part à un processus déloyal, qui contrevient à la Loi sur la protection du consommateur.

Bissonnette n'aurait pas dû corriger Petrowski: l'arbitre

■ **La direction du quotidien *Le Devoir* devra publier dans ses pages un rectificatif pour signaler à ses lecteurs qu'elle avait, à tort, modifié la conclusion d'une chronique de Nathalie Petrowski, selon une décision arbitrale que vient de rendre Me François Hamelin, arbitre au sens du Code du Travail.**

Les modifications en cause ont été apportées à une chronique de Mme Petrowski, le 8 août 1992, par la directrice Lise Bissonnette qui avait remplacé la conclusion de Mme Petrowski par la sienne.

Mme Petrowski a quitté *Le Devoir* quelque temps après pour se joindre à l'équipe de *La Presse*.

Mme Petrowski signait alors une chronique hebdomadaire et avait commenté, ce jour-là, un pseudo-scoop de *Photo-Police*, qui affirmait que les Blancs de la métropole en avaient assez des Noirs!

Mme Petrowski, dans un style imagé et lapidaire, prenait, tout en stigmatisant son opportunisme, la défense de la presse jaune et soutenait que malgré l'odeur inquiétante de l'affaire, on y prenait néanmoins le pouls de certains milieux, en particulier de certains milieux policiers, sur cette question pour le moins délicate.

Mme Petrowski soutenait, en conclusion, que «toute société démocratique ne peut se passer de ces petits hommes jaunes» puisqu'ils font apparaitre, souvent à leur insu, des vérités et des phénomènes que les institutions de presse bien pensantes n'oseraient pas toucher, même avec un pincenez et des gants blancs...

La directrice du *Devoir*, sans consulter Mme Petrowski, a écrit que la société «subit» le travail de ces petits hommes jaunes, que la journaliste jugeait plutôt nécessaire au fonctionnement du système démocratique.

VOYEZ VOS SPÉCIALISTES:

PNEUS FREDETTE & FILS INC.
6661, rue Sherbrooke Est
(Coin boul. Langelier)
Montréal
Tél.: 256-7501

CENTRE DE PNEUS HALLÉ INC.
623, rue Lavoisier
Repentigny
Tél.: 581-6390

SERVICE DE PNEUS SALOIS INC.
9970, rue des Récollets
Montréal
Tél.: 321-7511

PNEUS CHARTRAND INC.
1076, boul. Curé-Poirier Ouest
(Près du boul. Taschereau)
Longueuil
Tél.: 670-0904

PNEUS ANDRÉ TOUCHETTE INC.
8910, boul. St-Laurent
(Au nord du boul. Métropolitain)
Montréal
Tél.: 381-1846

CENTRE DE PNEUS BOISSELLE INC.
8997, boul. Pie-IX
Montréal
Tél.: 329-5467

TECK AUTO CENTRE ENR.
8730, rue de Teck
Montréal
Tél.: 351-6004

CENTRE DU PNEU ST-CONSTANT INC.
77, rue St-Pierre
St-Constant
Tél.: 632-4140 - 632-5438

MÉTÉO DE LA JOURNÉE
Rafales et poudrerie, venteux, il faudra être prudent sur les routes du Québec...
min. -37 max. -25
PAS DE PROBLÈME!

PIRELLI
CONÇU POUR L'INATTENDU
WINTER
S-2
• Pneu radial extrêmement silencieux
• Sculpture en blocs assurant une excellente traction



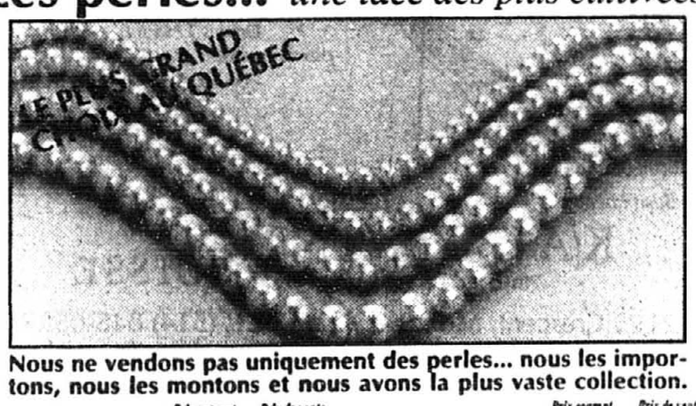
AUTRES SPÉCIALITÉS:
FREINS
AMORTISSEURS
ALIGNEMENT

PNEUS UNIMAX

MAXI PNEU
UNI PNEU

N0055 - A27

Les perles... *une idée des plus cultivées*



Nous ne vendons pas uniquement des perles... nous les importons, nous les montons et nous avons la plus vaste collection.

	Prix courant	Prix de vente		Prix courant	Prix de vente
A. 4½ — 5 mm 16 po	398 $	199 $	H. 7½ — 7 mm 18 po	1 198 $	599 $
B. 5½ — 6 mm 17 po	450 $	225 $	I. 7½ — 7 mm 18 po	798 $	399 $
C. 5½ — 6 mm 17 po	398 $	199 $	J. 7½ — 8 mm 18 po	1 198 $	599 $
D. 6½ — 6 mm 18 po	798 $	399 $	K. 8½ — 9 mm 20 po	4 900 $	2 450 $
E. 6½ — 6 mm 18 po	598 $	299 $	L. 6½ — 7 mm 18 po gris naturel	2 400 $	1 198 $
F. 6½ — 7 mm 18 po	698 $	349 $	M. 3½ — 7 mm 17 po calibrées	1 498 $	749 $
G. 6½ — 7 mm 18 po	950 $	475 $			

Perles noires de Tahiti également disponibles

OFFRE SPÉCIALE
6 — 6½ mm 18 po
Rég. 598 $ Vente 298$

Ensemble collier, bracelet et boucles d'oreilles en perles d'eau douce
Vente 10,95$

le Parchemin
BIJOUTIER ORFÈVRE
MEZZANINE METRO BERRI
845-5243

CONFÉRENCE SUR LES IMPLANTS DENTAIRES

Pour tout voir et tout savoir sur la facilité des traitements, sur les avantages esthétiques et le confort des dents ou prothèses sur implants, venez rencontrer notre équipe et nos patients. Vous pourrez voir des vidéos, des photos et des modèles de dents sur implants, etc...

Aujourd'hui
10 novembre à 19 h 30
Salon des Arts de l'Hôtel Méridien
Complexe Desjardins à Montréal

CLINIQUE D'IMPLANTOLOGIE DENTAIRE DE MONTRÉAL
DR LUC CHAUSSÉ
Montréal : Complexe Desjardins
Rive-Sud : 303 Duvernay, Beloeil
☎ : 464-3368 (local) 1-800-263-3368 (ext)

Pour les maux de dos, une étude recommande les chiros

Presse Canadienne
TORONTO

■ Le Canada pourrait économiser des centaines de millions de dollars s'il était conseillé aux personnes qui souffrent de maux dans la partie inférieure du dos, de consulter un chiropraticien au lieu de les envoyer chez le médecin, dit une nouvelle étude effectuée pour le compte du gouvernement de l'Ontario.

L'étude est l'oeuvre de Pran Manga, un économiste en matière de santé de l'Université d'Ottawa. Elle recommande que les services de chiropractie soient entièrement couverts par le régime d'assurance-santé de l'Ontario et intégrés dans le système de soins de santé.

«Les patients pensent que les médecins ne font pas un bon travail en ce qui a trait au bas du dos», a déclaré hier M. Manga au cours d'une interview.

Le gouvernement de l'Ontario a dépensé 70 000 $ pour défrayer le coût de l'étude de six mois, à la demande de l'Association ontarienne de chiropractie qui voulait que le gouvernement se penche sur ce problème.

M. Manga a souligné que ses recherches montrent que les médecins, tant les spécialistes que les médecins de famille, utilisent quelquefois des méthodes «risquées» pour venir en aide à des personnes ayant des problèmes de dos.

«Ils décident trop vite d'avoir recours à la chirurgie», a-t-il dit. «Ils ne pratiquent pas la médecine traditionnelle lorsque c'est nécessaire.»

La ministre ontarienne de la Santé Ruth Grier s'est dite surprise par les conclusions de l'étude et est intéessée à les examiner de plus près parce qu'elles pourraient faire économiser des sous au gouvernement qui, en ce moment, est aux prises avec des difficultés financières.

«C'est la première fois que quelqu'un admet que la chiropractie est une profession et considère que les chiropraticiens dispensent des soins», a-t-elle dit au cours d'une interview. «Nous sommes très intéressés et nous aimerions bien nous servir de ces informations.»

Cependant, Mme Grier, dont le ministère est en possession du rapport depuis le mois de septembre, n'a pas voulu s'engager au sujet de la couverture des visites chez les chiropraticiens par l'assurance-santé.

Le régime d'assurance-santé de l'Ontario rembourse 9,65 $ pour une visite chez le chiropraticien, jusqu'à concurrence de 180 $ par année. La plupart des chiropraticiens demandent des honoraires de 20 $ à 35 $ par visite.



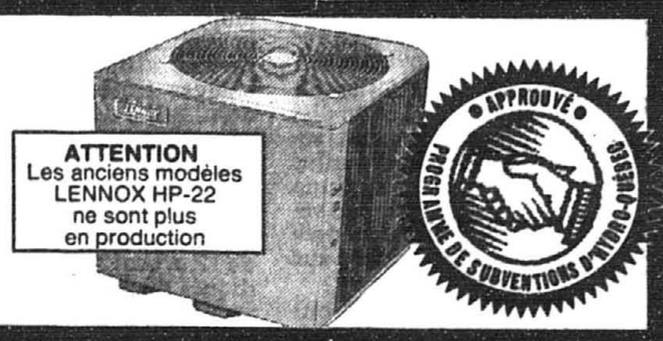
Le Dr Michael Ho, chiropraticien, «ajuste» Kathy Gervais dans son bureau de Toronto. PHOTO PC

AVIS IMPORTANT

LES NOUVELLES THERMOPOMPES LENNOX HP-25 SONT MAINTENANT ADMISSIBLES À LA SUBVENTION DE 3 000$ D'HYDRO-QUÉBEC!

Offertes en exclusivité au Canada chez Econo-Tech

3 995$ 2 tonnes INSTALLATION COMPRISE



ATTENTION Les anciens modèles LENNOX HP-22 ne sont plus en production

• CARRIER • LENNOX
• MITSUBISHI • RHEEM
• YORK • SANYO

ECONO TECH

DEMANDES DE MARCHANDS BIENVENUES
Le seul centre de liquidation de thermopompes à Montreal
APPELEZ DÈS MAINTENANT... 733-1414



DON DE 120 000 $ DE LA BANQUE ROYALE DU CANADA À L'HOPITAL REINE ELIZABETH

La Banque Royale du Canada versera la somme de 120 000 $ à la campagne de financement de l'hôpital Reine Elizabeth. M. M. L. Turcotte, Premier vice-président, Québec (centre) a présenté un premier chèque de 24 000 $ à M. J. Roy Firth (à droite) président de la campagne. À gauche, il y a M. Jean Lapostolle, président du conseil de l'hôpital.

L'hôpital Reine Elizabeth, situé à Notre-Dame-de-Grâce, est affilié à l'Université McGill. L'objet de sa campagne de financement a été fixé à 12 millions de dollars.

W2019072

TOYOTA
SERVICE DE QUALITE

ÇA VOUS INQUIÈTE ? RACONTEZ-NOUS !

Service expert Toyota
REMPLACEMENT DES FREINS AVANT OU ARRIÈRE



• Installation des plaquettes de freins à disque ou des segments d'origine Toyota, fixations nécessaires incluses. • Nettoyage et lubrification des étriers ou des plateaux de freins. • Inspection de la tuyauterie et des canalisations. • Essai routier

Tous les modèles Toyota 89,95$

Service expert Toyota
LUBRIFICATION, CHANGEMENT D'HUILE ET DE FILTRE

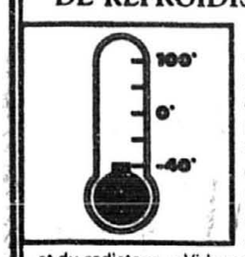


• Changement de l'huile moteur et du filtre* • Lubrification des verrous, des loquets et des charnières. • Inspection de l'élément du filtre à air. • Inspection des phares, du klaxon et des essuie-glace. • Vérification des niveaux de liquide de refroidissement, de batterie, de freins et de lave-glace.

*Incluant la quantité nécessaire d'huile de qualité et un filtre à huile d'origine Toyota.

Tous les modèles Toyota 24,95$

Service expert Toyota
ENTRETIEN DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT



• Essai sous pression du circuit de refroidissement. • Inspection des conduits, de la pompe à eau, des courroies d'entraînement et du radiateur. • Vidange du circuit et remplissage avec du liquide de refroidissement Toyota longue durée assurant une protection hiver et été.

Tous les modèles Toyota 59,95$

Service expert Toyota
ANALYSE DU SYSTÈME DE CHARGE



• Test de batterie, du démarreur et du système de charge. • Nettoyage et inspection des câbles et des branchements de la batterie. • Vérification du niveau d'électrolyte de la batterie et de la densité.

29,95$

Toyota Duval, Boucherville, P.Q., (514) 655-2350
Brossard Toyota, Brossard, P.Q., (514) 445-0577
Candiac Toyota, Candiac, P.Q., (514) 659-6511
Chambly Toyota, Carignan, P.Q., (514) 658-4334
Repentigny Toyota, Repentigny, P.Q., (514) 581-3540
Longueuil Toyota, Longueuil, P.Q., (514) 679-1890
Châteauguay Toyota, Châteauguay, P.Q., (514) 692-1200
Île-Perrot Toyota, Île-Perrot, P.Q., (514) 453-2510
Spinelli Lexus Toyota, Lachine, P.Q., (514) 634-7171
Chomedey Toyota, Laval, P.Q., (514) 687-2634
Vimont Lexus Toyota, Laval, P.Q., (514) 668-2710
Alix Toyota, Montréal, P.Q., (514) 376-9191
Chassé Toyota, Montréal, P.Q., (514) 527-3411
Toyota Centre-Ville, Montréal, P.Q., (514) 935-6351
Houle Toyota, Montréal, P.Q., (514) 351-5010
Toyota Pie-IX, Montréal, P.Q., (514) 323-9685
Fairview Toyota, Pointe-Claire, P.Q., (514) 694-1515
Toyota St-Jérôme, St-Antoine, P.Q., (514) 432-2232
Toyota St-Eustache, St-Eustache, P.Q., (514) 473-1872
Angers Toyota, St-Hyacinthe, P.Q., (514) 774-9191
Déry Toyota, St-Jean, P.Q., (514) 359-9000
Lexus Toyota Gabriel St-Laurent, St-Laurent, P.Q., (514) 747-4356
St-Léonard Toyota, St-Léonard, P.Q., (514) 252-1373
Blainville Toyota, Ste-Thérèse, P.Q., (514) 435-3685
Woodland Toyota, Verdun, P.Q., (514) 761-3444

W2015312

Revenez aux sources. Chez Toyota, la qualité ne coûte pas plus cher

18 594$*
DE GRANDE PASSION



TRANS SPORT SE 1994

La Trans Sport SE 1994 a été redessinée et est maintenant équipée d'un coussin gonflable côté conducteur. De plus, pour un temps limité, elle est offerte avec toutes ces caractéristiques pour seulement 18 594 $:

- Moteur V6
- Freins antiblocage (ABS) aux 4 roues
- Panneaux de polymère antirouille
- Climatiseur
- Espace pour 7 passagers
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Système de chauffage à l'arrière
- Rétroviseurs extérieurs à commande électrique
- Garantie GM TOTAL^MC de 3 ans/60 000 km sans franchise**

Mesurez votre degré° de passion

VOS CONCESSIONNAIRES
PONTIAC
BUICK
PARTICIPANTS

*Taxes et transport en sus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1994 en stock comportant l'ensemble des équipements ci-dessus. **Selon la première éventualité. †L'Assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1994. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Assistance† ROUTIÈRE 24 HEURES

Le Conseil des services essentiels enquête à N.-D.

■ Le Conseil des services essentiels a institué une enquête sur la grève spontanée qui a paralaysé lundi les cuisines de l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où 800 malades ont reçu leurs repas en retard.

Le Conseil a le pouvoir d'imposer des mesures de redressement pour les torts qui ont pu être causés aux patients.

Entre temps, un médiateur du Conseil, qui est intervenu lundi soir dans le conflit, suivra de près les discussions que la direction de l'hôpital et le syndicat des travailleurs (affilié à la CSN) sont convenus d'entreprendre d'ici à mercredi prochain, le 17 novembre.

La centaine de grévistes du centre de production et de distribution alimentaire sont retournés au boulot hier matin, après un arrêt de travail d'une journée. La distribution des repas a été assurée par les cadres avec trois heures de retard sur l'horaire habituel.

L'hôpital et le syndicat ont accepté un moratoire de huit jours sur le litige, portant sur l'embauche d'un cadre dans un poste syndiqué au service alimentaire.

Les employés des cuisines avaient débrayé lundi matin quand un cadre avait été intégré dans un poste syndiqué. Ce cadre avait demandé sa mutation dans un emploi moins exigeant, et on lui avait déniché un poste pour lequel aucun autre candidat ne s'était montré intéressé (lavage de la vaisselle). L'ire des syndiqués a été soulevée parce que l'employeur veut reconnaître 26 ans de service (ou ancienneté) à l'ancien cadre, qui travaille à Notre-Dame depuis 1967.

Les syndiqués craignent que l'hôpital cherche à «refiler» ses cadres au secteur syndiqué, avec toute leur ancienneté accumulée, menaçant ainsi leurs emplois. L'hôpital a annoncé la suppression de 26 postes du service alimentaire ces prochaines années, après la modernisation des équipements.

Les syndiqués sont inquiets des effets de la Loi 198 sur leurs emplois. Elle prévoit la réduction de 20 p. cent de l'effectif des cadres d'ici à 1996, et de 12 p. cent des employés syndiqués d'ici à 1998, dans l'ensemble des secteurs public et parapublic.

Les négociations entre l'hôpital Notre-Dame, qui emploie 3800 travailleurs dont 175 cadres, et le syndicat de 2000 membres, doivent porter sur la question du «transfert d'ancienneté» quand un cadre devient syndiqué.

Moins d'analyses à l'hôpital Pierre-Boucher

Le CLSC de Boucherville risque d'en subir le contrecoup avec des «délais infernaux»

MARTHA GAGNON

■ Dans la foulée des compressions budgétaires, à compter du 27 novembre, la population de Verchères, Varennes, Sainte-Julie, Saint-Amable et Calixa-Lavallée devra se déplacer au CLSC Les Seigneuries de Boucherville pour tous les tests de sang et d'urine.

Si l'on se fie au directeur du CLSC, M. André Foisy, il faudra s'armer de patience pour obtenir un rendez-vous. «On risque d'avoir des délais infernaux. La liste s'allonge déjà. Actuellement, on ne peut obtenir un rendez-vous avant le mois de janvier.»

Cette mesure soulève déjà des protestations. Le député du comté de Bertrand, M. François Beaulne, invite actuellement les citoyens à signer une pétition pour se plaindre des coupures dans le milieu de la santé qui touchent très fortement la Montérégie.

Cette mesure a été prise à la suite d'une décision de l'hôpital Pierre-Boucher d'imposer des quotas pour les analyses de laboratoire afin de réduire les dépenses. L'objectif est de diminuer de 30 000 à 12 000 le nombre de prélèvements par année.

Pour le CLSC, cela représente une diminution de 120 à 90 tests par jour. «Même si on voulait en faire plus, l'hôpital refuserait d'effectuer les analyses», explique le directeur.

De plus, les laboratoires de l'hôpital Pierre-Boucher seront fermés durant la période des Fêtes, le congé scolaire de février et deux semaines en juillet. «Il ne faudrait pas s'étonner que les délais pour obtenir un rendez-vous soient de plus en plus longs», dit M. Foisy.

Dans un but de rationalisation, on a donc décidé de centraliser les activités et de fermer les centres de prélèvement locaux. À cause des distances, seule la population de Contrecoeur n'aura pas à se déplacer à Boucherville. On a conclu une entente avec le centre d'accueil qui dispensera le service. Les autres n'auront pas d'autre choix que d'aller au CLSC Les Seigneuries.

Dans un contexte difficile, M. Foisy explique qu'on ne peut offrir tous les services sur le plan local. «On n'a pas les moyens de déplacer des équipes d'infirmières pour dispenser les tests partout.» Les municipalités touchées par cette mesure comptent 86 000 habitants, dont la moitié habite à Boucherville. «Ce qui est un moindre mal», précise le directeur.

Dans les autres cas, on discute présentement avec des organismes communautaires de la possibilité d'offrir un service de transport pour ceux qui en auraient besoin. M. Foisy affirme aussi que le CLSC n'hésitera pas à référer des gens vers les laboratoires d'analyses privés, tels que Biron et MDS, où le service sera plus rapide.

«Parmi la population, il y a un grand nombre de personnes qui possèdent des assurances et qui ont les moyens de payer s'ils ne veulent pas attendre. Nous les référons bien ouvertement vers les laboratoires privés.»

Au moment où le ministre de la Santé promet un deuxième hôpital à Laval, on s'arrache les cheveux sur la Rive-sud pour continuer à donner des services en diminuant les dépenses. «Tout le monde reconnaît cependant que la Montérégie est la région pauvre», soupire M. Foisy. Pourtant, la population ne cesse de s'accroître. «Sur notre territoire, il y a eu 1300 naissances en 1992-93.»

Selon le directeur, les médecins seront invités à collaborer pour tenter de réduire le nombre de tests. «C'est possible. On sait aujourd'hui que plusieurs tests peuvent être évités. Il faut renseigner et éduquer les médecins pour modifier la pratique.»

Guatémaltèques en mal d'amour: note salée

Presse Canadienne

TORONTO

■ Certains Guatémaltèques en mal d'amour dépensent parfois tout ce qu'ils ont pour communiquer avec une «ligne contact» au Canada, affirment des personnes en autorité.

La joie de communiquer avec des jeunes filles ardentes s'est toutefois transformée en rogne, maintenant que les factures de téléphone sont apparues et que ces gens ont constaté qu'ils devaient des milliers de dollars en appels logés au Canada.

Les dirigeants de la compagnie de téléphone nationale du Guatemala, Guatel, ont reconnu avoir reçu plus de 5000 plaintes, jusqu'à maintenant.

Personne dans ce pays, par ailleurs, ne semble vouloir admettre avoir fait des appels à la ligne contact «Horoscope of Love». Tous prétendent que ces factures «erronées» doivent être mises au compte de fonctionnaires incompétents ou d'artistes de la fraude par ordinateur.

Le procureur général du pays, Telesforro Guerra, a même ordonné la tenue d'une enquête après qu'une facture de 400 $ eut été adressée à ses bureaux.

«C'est devenu un vaste scandale, reconnait un Guatémaltèque travaillant à l'ambassade du Canada à Guatemala. Certaines personnes ont reçu des comptes supérieurs à ce qu'elles gagnent en une année.»

Le problème a surgi lorsque les journaux du Guatemala ont commencé à publier des annonces invitant leurs concitoyens en mal d'amour à communiquer avec ces lignes contact. Ce que les journaux n'avaient pas précisé, toutefois, c'est que ces appels consistaient en des interurbains au Canada pour lesquels les intéressés seraient facturés au moins 4,00 $ la minute.

On ne sait pas par ailleurs à quel endroit exactement ces appels aboutissaient.

Perry Bloncher, un porte-parole de Bell Canada, a révélé lundi que le code régional 610 utilisé au Guatemala n'est pas opérationnel en Amérique du Nord et a été réservé pour utilisation future en Pennsylvanie.

«Je crois que le problème se présente au niveau de la facturation, au Guatemala même», croit M. Bloncher.

Jose Herran-Lima, de l'ambassade canadienne à Guatemala, a toutefois précisé qu'un porte-parole des bureaux de Bell Canada, à Ottawa, l'a informé que ce code servait à une liaison téléphonique en location opérant de la région de Toronto.

Nous formons des gagnants!

Donnez à votre enfant la chance de réaliser son plein potentiel

Le collège Bourget, dirigé par les clercs St-Viateur, est un établissement privé d'enseignement secondaire pour jeunes filles et garçons où les éducateurs transmettent la fierté de la langue française et le goût de la culture et du sport.

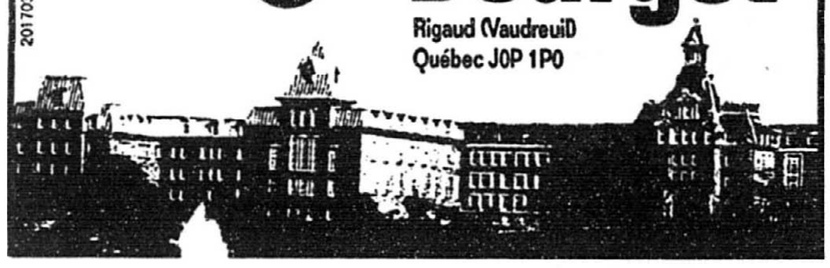
EXAMENS D'ADMISSION

Les examens pour les 1re, 2e et 3e secondaire auront lieu:
- le samedi 20 novembre dès 8 h 30;
- le samedi 11 décembre dès 8 h 30.

Réservez votre place: (514) 451-5785
Pour les 4e et 5e secondaire, composez: (514) 451-4716

Collège Bourget
Rigaud (Vaudreuil)
Québec J0P 1P0

2017037 - B03



ALCOOL - DROGUE
Il y a un seul et unique Pavillon Grand Élan a Mt-Rolland



un problème dans ta vie?
le Père Paul Aquin s.j.
veut t'aider
(514) 229-3426
DEPUIS 1978
PAVILLON GRAND ÉLAN
C.P. 119, Mt-Rolland, Qué., J0R 1G0

RÉSULTATS loto-québec

Banco — Tirage du 93-11-09

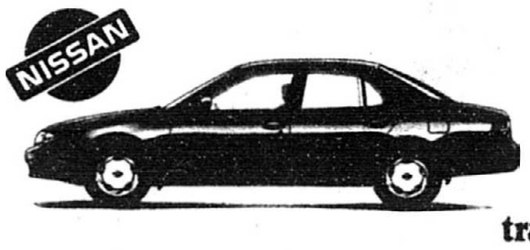
1	12	14	17	20
21	24	25	27	28
29	34	38	46	47
51	52	58	61	65

Prochain tirage: 93-11-10

TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

NISSAN



Altima XE 1994
MANUELLE 5 VITESSES
17 995$
• Financement de 5,8%* garanti pour 48 mois* •
*Sujet à l'approbation du crédit par NFCI
La voiture offerte peut ne pas être conforme à la photo
transport et préparation compris

à 9 minutes du centre-ville!

Broadway
VOTRE NISSAN EN VILLE



2223 LÉGER LASALLE 366-8931

MICROSOFT IBM QMS LOTUS WORDPERFECT AST COMPUTER ASSOCIATES CANON ORACLE SYMANTEC POLAROID AUTODESK CANTEL MOTOROLA BROTHER BORLAND

L'ÉVÉNEMENT INFORMATIQUE de l'année!

S.C.I.B. '93

Le Salon Canadien de l'Informatique/Bureautique

Palais des Congrès de Montréal

9,10,11 novembre

LIGNE INFO SCIB 270-5486

- Rencontrez plus de 200 EXPOSANTS
- Échangez avec 20 000 GENS D'AFFAIRES
- Visitez le nouveau carrefour: UNIFORUM MONTRÉAL '93
- Comparez les solutions du PAVILLON DU LOGICIEL
- Profitez des solutions du CENTRE D'AFFAIRES MICROSOFT
- Mesurez votre expérience au CENTRE DE PILOTAGE OS/2
- Consultez les experts au CENTRE DE CONFÉRENCES
- Découvrez les solutions du BUREAU EXÉCUTIF À LA MAISON
- Voyez les plus petits ordinateurs au CENTRE DE L'INFORMATIQUE PORTATIVE
- Vivez l'expérience du NOËL VIRTUEL DE FRANK

MARDI 9 NOV. de 11h - 18h • MERCREDI 10 NOV. de 11h - 20h • JEUDI 11 NOV. de 11h - 18h

IMPORTANT! L'entrée au salon est réservée aux professionnels et gens d'affaires de 18 ans et plus.

« Je sais *comment* investir... *mais mon* gestionnaire de portefeuille *me donne une solide* longueur d'avance. »

SÉMINAIRE
« sur la gestion de portefeuille personnel »

- Comment mettre l'accent sur vos objectifs
- L'avantage de la diversification
- Comment éviter les erreurs courantes de placement
- Compréhension des cycles économiques et de leur effet sur le rendement.

Réservez votre place à cet important séminaire!
16, 24 novembre
Appelez-nous dès aujourd'hui
876-2408
ou passez à votre succursale du Trust Royal.

TRUST ROYAL
UN MEMBRE DU GROUPE DE LA BANQUE ROYALE



Oka: le patron des renseignements à la SQ avait induit le directeur Lavigne en erreur

ROLLANDE PARENT
de la Presse Canadienne

■ Pour la première fois à l'enquête du coroner sur la mort du caporal Marcel Lemay de la Sûreté du Québec (SQ), il a été question, hier, du directeur de la SQ Robert Lavigne et surtout de son inquiétude quant à la possibilité qu'il y ait une résistance armée du côté des Mohwaks au moment de l'intervention policière du 11 juillet 1990.

«Est-ce que tu crois qu'il va y avoir de la résistance (armée)», aurait demandé M. Lavigne au responsable du service d'enquête et de renseignements de sécurité, Jean-Guy Charland, 12 heures à peine avant le déclenchement de l'opération policière.

«J'ai répondu que je ne le croyais pas», a indiqué M. Charland qui témoignait hier à l'enquête du coroner, en cours depuis 74 jours.

Le directeur Lavigne a posé cette question le 10 juillet 1990 vers 17 h 30 après que la décision d'intervenir ait été arrêtée et après que M. Charland lui eut remis un rapport évaluant le danger que pouvait comporter une intervention policière à Oka.

Selon le témoignage de M. Charland, le document préparé par une subalterne chargée du dossier autochtone depuis une dizaine d'années signalait qu'il se trouvait dans la pinède une faction radicale mais non violente et une faction violente apparentée aux Warriors et qui parlaient de futur bain de sang.

Toujours selon M. Charland, l'analyste évaluait qu'il y avait un potentiel de violence réel mais restreint, que les Indiens ne seraient pas les premiers à se servir de leurs armes, qu'il y aurait beaucoup d'arrestations mais peu de sang et que les effectifs policiers déployés auraient un effet dissuasif.

Quoi qu'il en soit, à la question du directeur Lavigne sur le potentiel de violence, l'inspecteur chef Charland a fait valoir que des policiers étaient intervenus dans des situations beaucoup plus émotives, par exemple à Akwesasne et à Kahnawake, sans que les Mohawks utilisent leurs armes contre des policiers autrement que pour faire de l'intimidation.

«Est-ce que cette question de résistance armée semblait hanter le directeur Lavigne», a demandé le coroner Guy Gilbert.

Les avocats de la SQ et du directeur Lavigne se sont vivement opposés à cette question.

Le coroner a expliqué que la question était d'autant plus importante que le directeur Lavigne constitue «la pointe de la pyramide policière».

S'adressant au témoin Charland, le coroner a ensuite lancé: «On s'est trompés. Le lendemain, il y a eu fusillade.»

Le procureur de la SQ, Mario Bilodeau, a signifié clairement qu'il voyait les choses différemment.

Pour sa part, le procureur du directeur Lavigne, Robert Gagnon, a comparé les propos du coroner à ceux d'un homme qui se promène «avec un gallon de gazoline et un cigare».

Quoi qu'il en soit, pour le responsable du service de renseignements de sécurité, il était «inéluctable» qu'il y ait une opération policière à Oka.

«Les policiers ne pouvaient tout de même pas attendre que des justiciers passent à l'action», a-t-il dit.

Selon M. Charland, il y avait des risques à ne pas agir. Il fallait éviter que la situation se dégrade et qu'il y ait des victimes innocentes, soit des citoyens d'Oka, soit des policiers de Saint-Eustache ou toute autre personne dans le secteur, a-t-il soutenu.

Les Églises canadiennes invitées à échanger plus efficacement avec les peuples autochtones

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Les Églises canadiennes doivent communiquer plus efficacement avec les peuples autochtones tout en respectant leur spiritualité, a fait comprendre hier à Ottawa la Conférence des évêques catholiques du Canada.

«Il faut assurer plus de liberté et plus de respect envers la spiritualité des autochtones», a déclaré M. Jerry Kelly, porte-parole de la CECC, devant la Commission royale sur les peuples autochtones.

M. Kelly a également soutenu que l'Église canadienne doit rassurer les autochtones en regard de leurs revendications territoriales et de la protection de l'environnement.

«L'Église est en retard en regard de l'autodétermination des autochtones et de l'environnement», a-t-il déclaré.

Il faut donc, a expliqué M. Kelly, que l'Église canadienne continue d'appuyer le principe de ce qu'il a appelé «l'éco-justice», une justice qui ne soit pas uniquement économique ou politique mais qui prenne aussi en compte l'environnement.

«Les efforts de l'Église en ce sens ont cessé en 1990», a rappelé M. Kelly.

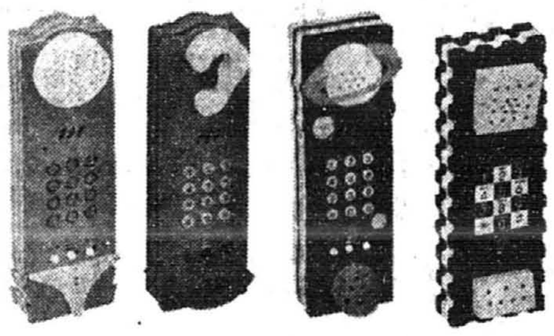
La Commission royale sur les peuples autochtones clôturera ses audiences publiques à Montréal le 2 décembre.

D'ici là, la commission se rendra à Vancouver, Winnipeg et Toronto, et tiendra un colloque spécifiquement dédié aux jeunes autochtones, à l'Université Carleton, à Ottawa, le 16 novembre prochain.

POUR UN NOËL BRANCHÉ

Sans fil à 10 canaux
rabais $20 Filtre Sound Commander II réduisant les parasites. Mémoire de 10 numéros. 43-8842
129,95 ~~149,95~~
NETSET™





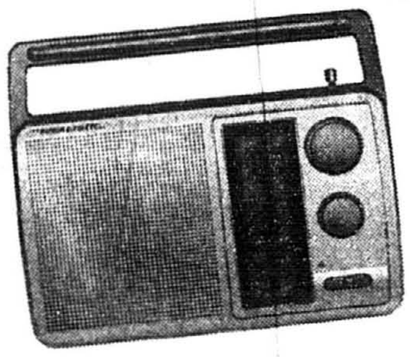
Téléphones en mousse
rabais $10 39,95 ch. ~~49,95~~
Des téléphones confortables à tenir. Plusieurs modèles au choix. 4318133

Poste SRG 40 canaux
rabais $30 69,95 ~~99,95~~
Filtre céramique double réduisant les parasites des autres canaux. Indicateur de puissance de signal. 21-1552



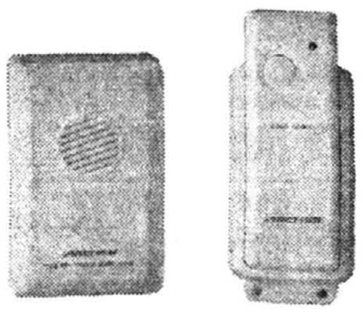
Walkie-talkie SRG
rabais $10 19,95 ~~29,95~~
Parfait pour les jeunes amateurs. Un canal, 50 milliwatts. Antenne télescopique et dragonne. 21-1612





Lecteur portatif
rabais $3 16,95 ~~19,95~~
Un lecteur économique pour des heures d'écoute. Égayez vos voyages en autobus ou en métro. Casque d'écoute léger. 14-9238





rabais $7 17,95 ~~24,95~~
Carillon sans fil
Installation murale sans fil. Peut servir de téléavertisseur. 63-871



Baiayeur d'ondes
rabais $110 349,95 ~~459,95~~
Accès direct par le clavier à plus de 48 000 fréquences. 10 blocs de mémoire de 20 canaux et canal prioritaire. 20-300

Radio AM/FM portative
rabais $15 24,95 ~~39,95~~ Parfait pour l'extérieur. Écouteur compris. 12-726

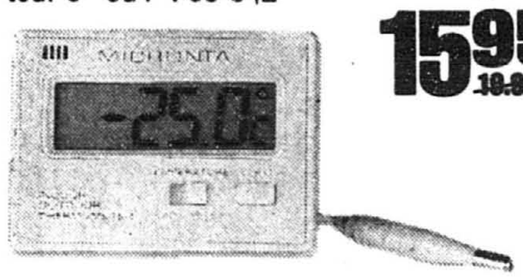


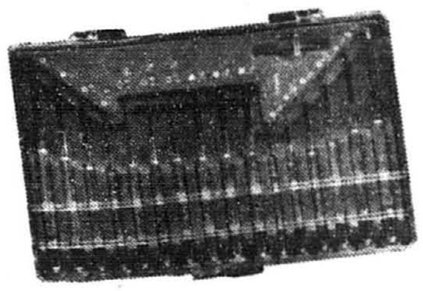
Vidéocassette 8 mm
Cassette de 120 min pour caméscopes. 44-8610
rabais $2 7,95 ~~9,95~~
KYOCERA





Thermomètre à LCD
Lecture de la température intérieure et extérieure. Sélecteur C° ou F°. 63-842
rabais $4 15,95 ~~19,95~~





TDK® ACHAT SPÉCIAL
Paquet de 10 cassettes TDK de 90 min. Étui en prime. 4418104
19,99

Testeur de piles 22-096
rabais $3 6,95 ~~9,95~~

Jeu de 16 tournevis 64-1961
rabais $7 9,99 ~~16,99~~





Cassette VHS 44-8601
rabais $2 2,95 ~~4,95~~

Colonne pour CD
Peut contenir 60 CD. 42-8227
rabais $10 39,95 ~~49,95~~

rabais $20 129,95 ~~149,95~~
Technophone®
Cellulaire mobile à mémoire alphanumérique de 100 numéros. 171 8501
Doit être mis en service avec un nouveau numéro au moment de la vente pour un minimum de 6 mois. Aucun plan d'usager occasionnel admissible.
OFFRE BONI!
Mettez votre cellulaire en service sur le réseau Cantel et recevez, en boni, la vidéocassette VHS du film *Free Willy* (V.O.A.)—une valeur de 29.95! Vous recevrez aussi un coupon rabais de $20 sur l'achat de la pile 1718505
CANTEL® AGENT AGRÉÉ



Sound Blaster 2518506
119,95



ACHAT SPÉCIAL
Ensemble de 10 jeux Shareware. 251 6800
19,95 P.D.S. 59,99

Shareware CD
Plus de 200 jeux sur 1 CD-ROM. 251 6801
24,95

Ordinateur AST Advantage! Pro
- VRAM de 1 M-o • Bus vidéo local
- RAM de 4 M-o • Deux disques souples
- Faxmodem intégré • Souris
- Écran Super VGA couleur
- DOS 6.0, Windows 3.1 et plus

*Les prix des ordinateurs peuvent varier selon le marché. La garantie exclusive de 3 ans sur les ordinateurs AST est une des meilleures du marché.
2514009*





Poste de travail 26-8043
rabais $40 89,95 ~~129,95~~

DEMANDEZ LA VÔTRE
Magasinez plus facilement avec une carte Radio Shack. Demandez la vôtre dans les magasins et détaillants participants Radio Shack. MasterCard et Visa acceptées.

DIVISION INTERTAN CANADA LTÉE
Radio Shack®
Pour un Noël branché.

Piles/bandes/CD/accessoires non fournis sauf mention contraire. Radio Shack rejette toute responsabilité relative aux erreurs photographiques ou typographiques. Sauf pour les articles en écoulement, une commande différée sera accordée si un article est épuisé au moment du solde. Nous indiquons les prix de détail réels sans les taxes applicables.

Le magasin ou détaillant Radio Shack le plus proche est dans les pages blanches

Expire le 30 novembre 1993

Les maladies du coeur et le cancer, principale cause de décès au Canada

Une étude d'un chercheur américain montre que les Canadiens reçoivent moins de soins en cas de crise cardiaque que les Américains

d'après PC et AP

■ Les maladies cardiovasculaires et le cancer sont demeurés la principale cause de décès des Canadiens en 1991 mais, dans les Territoires du Nord-Ouest, ce sont les accidents et les suicides qui ont emporté le plus de gens.

Les causes externes — définies comme suicides, empoisonnements et accidents — ont été responsables de 27 pour cent des décès dans les Territoires du Nord-Ouest en 1991, devançant ainsi le cancer et les maladies du coeur.

Les chiffres figurent dans un rapport sur les causes de décès en 1991, publié hier par Statistique Canada.

Parmi les 195 568 décès enregistrés dans le pays cette année-là, on a compté 3 593 suicides — soit légèrement moins de deux pour cent.

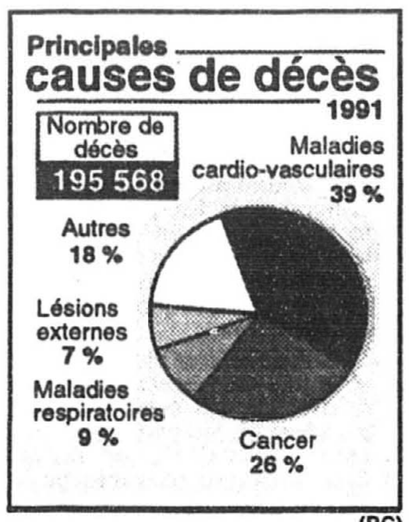
Les statistiques montrent que les hommes — particulièrement ceux dont l'âge varie entre 15 et 34 ans et ceux dépassant les 80 ans — étaient quatre fois plus susceptibles de se donner la mort que les femmes.

Dans les Territoires du Nord-Ouest, le taux de suicide parmi les jeunes hommes (âgés de 15 à 34 ans) était cinq à six fois plus élevé que la moyenne nationale pour ce groupe d'âge.

Les suicides, particulièrement parmi les adolescents autochtones, ont sévi dans un certain nombre de villages isolés du nord.

Les hommes étaient portés à se servir d'une arme à feu ou à se pendre lorsqu'ils décidaient de mettre fin à leurs jours, dit le rapport, tandis que les femmes, elles, optaient pour l'overdose ou la pendaison.

Le rapport a également fait ressortir que 1 170 personnes ont succombé au sida en 1991. La plupart étaient des hommes âgés de 25 à 55 ans.



(PC)

Les décès attribués au sida ont presque doublé depuis 1987, date à laquelle Statistique Canada a commencé à les compiler dans une catégorie à part mais, au cours des dernières années, a noté le rapport, on a remarqué que l'augmentation d'une année à l'autre des décès de sidéens a été moindre.

Le rapport signale que le Centre des laboratoires fédéraux pour le contrôle des maladies avait indiqué que le nombre de nouveaux cas de sida avait atteint un sommet en 1989 et, depuis cette année-là, le nombre n'a cessé de diminuer.

Le rapport montre aussi qu'alors que les maladies cardiovasculaires — maladies du coeur et crises cardiaques — sont demeurées en première place comme causes de décès chez les Canadiens, le nombre de personnes succombant à ce genre de maladie n'a cessé de décroître au cours des 20 dernières années.

Trente-neuf pour cent des décès enregistrés en 1991 ont été causés par des maladies cardiovasculaires.

Le cancer a affiché une légère tendance à la hausse. Il a tué 28 pour cent des personnes mortes en 1991.

Le taux de décès causé par le cancer du poumon chez les femmes a continué à grimper, le taux ayant plus que triplé de 1970 à 1991.

Les Canadiens reçoivent moins de soins

Sous le régime universel d'assurance-santé, les Canadiens reçoivent moins de traitements en cas de crise cardiaque et il en résulte qu'ils souffrent beaucoup plus et qu'ils perdent plus souvent leur autonomie que les Américains, ce qui donne une bonne idée de ce que les réformes dans ce domaine pourraient apporter aux États-Unis, indique une étude effectuée par un chercheur américain, le docteur Robert Califf.

Selon M. Califf, il s'agit de l'étude la plus exhaustive sur le sujet et elle permet de comparer les traitements administrés aux Canadiens et à ceux que reçoivent les Américains lorsqu'ils subissent une crise cardiaque. L'étude montre aussi que les efforts visant à réduire les coûts de l'assurance-santé au Canada sont peut-être allés trop loin, ce qui a résulté en moins de soins qu'il est souhaitable.

«C'est la première étude qui montre en détail que moins n'est pas aussi bon», a déclaré le chercheur de l'université Duke.

Le système d'assurance-santé du Canada diffère sous certains aspects importants des réformes que propose le président Clinton, mais les deux systèmes sont similaires en ce qui a trait à leurs efforts visant à contrôler les coûts. C'est la raison pour laquelle l'étude donne l'occasion aux Américains d'apprendre une leçon importante, a ajouté M. Califf.

«Si on exerce des pressions pour réduire les coûts, il en résultera une réduction des services», a-t-il soutenu, et les Américains pourraient en sortir perdants.

L'étude, qui sera dévoilée en détail aujourd'hui au cours de l'assemblée annuelle de l'Association américaine du coeur, a fait ressortir que le taux de pontages coronariens ainsi que d'autres traitements au Canada ne sont appliqués que dans la moitié des cas comparativement aux États-Unis.

L'étude, qui a porté sur 2 400 Américains et 400 Canadiens, n'a pas relevé de hausse du nombre de décès, mais l'échantillonnage était trop petit pour être en mesure de prouver qu'il n'y avait pas eu d'augmentation, a poursuivi M. Califf.

Il a pourtant affirmé qu'il était sûr qu'il y avait un certain abus concernant plusieurs traitements aux États-Unis, et qu'il devrait être possible de réduire les coûts sans causer du tort aux patients en éliminant certains actes médicaux.

Par ailleurs, l'étude n'a pas relevé une hausse des décès sous le régime canadien.

Des images holographiques en trois dimensions du coeur humain

Agence France-Presse

ATLANTA, États-Unis

■ Des chercheurs américains ont mis au point pour la première fois des images holographiques en trois dimensions du coeur humain en activité et ont présenté hier leur découverte lors de la réunion de l'Association américaine du coeur à Atlanta (Georgie).

L'image holographique, qui représente le coeur en taille réelle, permet de distinguer avec netteté les valves, les vaisseaux sanguins et les autres structures de l'organe.

«Vous avez l'impression de toucher le coeur, alors que vos doigts sont à deux ou trois centimètres de l'écran», a expliqué le Dr Mani Vannan, l'un des médecins du New England Medical Center qui ont mis au point ces images.

Selon les spécialistes, des images aussi détaillées devraient permettre aux praticiens de faire un meilleur examen cardiaque, de déceler les dysfonctionnements du coeur et d'en mesurer les différentes parties, notamment en cas de diagnostic pré-opératoire.

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX

OUVERT DIMANCHE 11 h - 17 h
INDIPORT
QUATRE ÉTAGES DE TAPIS D'ORIENT
MEILLEUR CHOIX ET MEILLEURS PRIX GARANTIS
COMPAREZ
GRAND CHOIX: Persans • Persans chinois • Chain Stitch • Kilims • Dhuries • Tapis passage
PLUS BAS PRIX GARANTIS

BOKHARAS
3 x 5 à partir de 250 $
4 x 6 à partir de 395 $
5 x 8 à partir de 595 $
6 x 9 à partir de 795 $
8 x 10 à partir de 1195 $
9 x 12 à partir de 1495 $

Les plus beaux tapis du Pakistan
Pak-Persian, Kashans, Tabriz, Nains, Isphahans, etc.
3 x 5 à partir de 450 $
4 x 6 à partir de 695 $
6 x 9 à partir de 1695 $
8 x 10 à partir de 2595 $
9 x 12 à partir de 3495 $

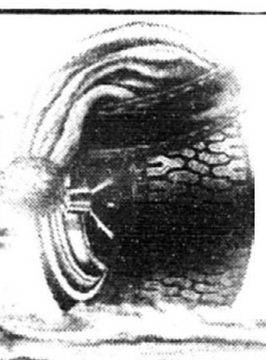
CHINOIS
90 Super
3 x 5 à partir de 150 $
4 x 6 à partir de 240 $
6 x 9 à partir de 595 $
8 x 10 à partir de 895 $
9 x 12 à partir de 995 $

INDO-PERSANS
3 x 5 à partir de 195 $
4 x 6 à partir de 450 $
6 x 9 à partir de 1095 $
8 x 10 à partir de 1595 $
9 x 12 à partir de 1895 $

AUBUSSON
3 x 5 à partir de 99 $
4 x 6 à partir de 169 $
6 x 9 à partir de 495 $
8 x 10 à partir de 795 $
9 x 12 à partir de 895 $
10 x 14 à partir de 1295 $

DHURRIES
Le plus grand choix au Canada
3 x 5 à partir de 39 $
4 x 6 à partir de 69 $
6 x 9 à partir de 159 $
8 x 10 à partir de 395 $
9 x 12 à partir de 495 $

W2019577
INDIPORT
100, rue Saint-Paul E. Vieux-Montréal 871-1664
4823, boul. St-Laurent (coin boul. St-Joseph) 982-9697


Une avalanche d'aubaines vous attend chez Goodyear!
MEILLEURS PNEUS D'HIVER GOODYEAR À PRIX AVANTAGEUX !
PNEU D'HIVER TRÈS AVANTAGEUX
À partir de 49,95 $
ULTRA GRIP N
P155 / 80R13 BBTÉ
Dimension — Prix
P155/80R13 SL1 BBTÉ 49,95 $
P165/80R13 SL1 BBTÉ 57,95
P175/70R13 00 LND 62,95
P185/80R13 SL1 BBTÉ 64,95
P185/70R14 00 LND 64,95
P195/75R14 00 BBTÉ 68,95
P205/70R14 SL1 BBTÉ 71,95
P205/75R15 SL1 BBTÉ 74,95
QUALITÉ QUÉBEC
LE PNEU D'HIVER PAR EXCELLENCE
À partir de 67,00 $
F32
P155 / 80R13 BB
Dimension — Prix
P165/80R13 BB 77,00 $
P185/80R13 BBTÉ 86,00
P185/75R14 BBTÉ 89,00
P185/70R14 BBTÉ 92,00
P195/75R14 BBTÉ 93,00
P195/70R14 LND 94,00
P205/70R14 SL1 BB 101,00
P205/75R15 SL1 NW 104,00
QUALITÉ QUÉBEC
4 AU PRIX DE 3
REGATTA LE PLUS NOUVEAU radial toutes saisons de Goodyear
AQUATRED Le pneu toutes saisons révolutionnaire de Goodyear
EAGLE GT+4 Pneu toutes saisons haute performance de Goodyear
Achetez 3 de l'un des pneus toutes saisons populaires ci-dessus et nous vous donnerons le 4ème pneu sans frais. Ou, si vous n'avez besoin que de deux pneus, le deuxième pneu sera moitié prix. Les pneus Regatta, Aquatred et GT+4 peuvent chausser la plupart des voitures nord-américaines et importées.
PNEU TOUTES SAISONS POPULAIRE
À partir de 39,95 $
DECATHLON
P155 / 80R13 SL1
Dimension, bande blanche — Prix
P155 / 80R13 SL1 39,95 $
P165 / 80R13 SL1 45,95
P185 / 80R13 SL1 53,95
P195 / 75R14 SL1 55,95
P205 / 75R14 SL1 63,95 $
P205 / 75R15 SL1 65,95
P235 / 75R15 SL2 75,95
FAITES "HIVÉRISER" VOTRE VÉHICULE
39 $ Valvoline*
*Valvoline peut être remplacée par une autre huile de première qualité.
1) Lubrification, vidange d'huile et remplacement du filtre
2) Réglage de la tension de toutes les courroies
3) Mise à niveau de tous les liquides
4) Nettoyage des freins avant et arrière
5) Test de l'efficacité de l'antigel du radiateur
6) Réglage de la pression d'air et permutation des quatre pneus
7) Analyse du système de charge électrique et de la batterie
8) Test des feux d'urgence et des feux des freins
9) Quatre litres de lave-glace de réserve
Offre valide pour la plupart des voitures et camionnettes jusqu'au 4 déc. 1993 chez les détaillants participants.
Collectionnez des milles aériens AIR MILES à l'achat de pneus et de services automobiles Goodyear et des produits avantageux de cette annonce. Détails chez le détaillant participant.
Le solde de pneus prend fin le 4 déc. 1993. Téléphonez pour obtenir les prix et les dimensions des autres articles à rabais. Les économies peuvent varier. Jusqu'à quatre mois pour payer des achats de plus de 250,00 $ par carte de crédit (sujte à l'approbation du crédit).
AIR MILES Voyagez de par le monde MC
GOODYEAR SERVICE AUTOMOBILE GARANTI
PERMUTATION GRATUITE DES PNEUS
MONTAGE COMPRIS
AUCUN ACOMPTE, AUCUN INTÉRÊT
GOODYEAR SERVICES AUTOMOBILE GARANTI
MONTRÉAL
9170, Sherbrooke est 352-2662
5750, Côte de Liesse 731-6471
2615, rue Ontario est 527-8364
5135, av. Papineau 527-9854
3950, Fleury est 328-2834
11, boul. De Maisonneuve est 849-8031
MAINTENANT OUVERT LE DIMANCHE
2125, boul. Cavendish 481-7771
VILLE STE-CATHERINE 5280, route 132 635-1869
AHUNTSIC 10220, boul. St-Laurent 381-2581
ST-LÉONARD 9255, boul. Lacordaire 325-3280
LAVAL-CHOMEDEY 1250, boul. Labelle 688-3575
LAVAL-PONT-VIAU 366, boul. des Laurentides 667-0210
LAVAL 580, boul. St-Martin Ouest 668-2400
TERREBONNE 1810 Chemin Gascon 492-0487 LAVAL 664-1844
VILLE LASALLE 1870, av. Dollard 363-0633
VERDUN 4000, av. Verdun 761-4568
LONGUEUIL 85, boul. Ste-Foy 679-5250
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3614, Montee St-Jean 620-2341
WEST ISLAND 4910, chemin des Sources 684-9532
PIERREFONDS 16013, boul. Pierrefonds 620-1073
VILLE ST-LAURENT 1755, rue Grenet (face à Canadair) 748-0103
LA PRAIRIE 430, boul. Tachereau 659-1994
POINTE-AUX-TREMBLES 1400, boul. St-Jean-Baptiste 645-2787
ST-EUSTACHE 220, 25ème Ave. 472-7506/7871
BOUCHERVILLE 660, de Montbrun 655-8531
ST-BRUNO 610, boul. Clairvue 461-0373
ROSEMERE 281, boul. Labelle 435-5713
CENTRES COMMERCIAUX GOODYEAR
VILLE ST-LAURENT 7405, rue Verite 334-9312
VILLE D'ANJOU 8301, boul. Métropolitain 354-7444
ST-VINCENT-DE-PAUL 4465, des Industries 326-6660
DÉTAILLANT INDÉPENDANT
Centre Auto Île Perrot 410, boul Grand 453-1991

SATISFACTION Parce que le prix le plus bas fait loi... Tous les jours!*
Zeiss
GARANTIE
CENTRE VISUEL

À partir de... 59,84 $
Lunettes complètes
• Choix de montures jusqu'à 49,84 $
• Lentilles en plastique CR-39
• Lentilles simple vision
• Garantie de 2 ans sur la monture
Pour aider à protéger les yeux de vos enfants, nous ne vendons à nos clients de moins de 18 ans que des lentilles "Always Lite" pratiquement incassables.
À partir de... 89,84 $*
Les lunettes idéales pour les gens actifs!
Lunettes avec lentilles pratiquement incassables
• Choix de montures jusqu'à 49,84 $
• Lentilles simple vision pratiquement incassables
• Guarantie de 2 ans sur la monture
• Protection gratuite contre les égratignures
• Protection gratuite contre les rayons ultra-violets
VERRES DE CONTACT!
Optima 38 de Bausch & Lomb* ou... DuraSoft 2 de WJ
Nécessaire d'entretien inclus
46 $ la paire
Changez la couleur de vos yeux
32 $* Pour trois lentilles
Le verre de contact jetable qui vous donne les yeux bleus, verts, noisettes ou violets.

Centre Domaine 3121 rue Granby Montréal 254-4994
15, rue St-Jean Baptiste Châteauguay 699-0468
Les Jardins Dorval 400, av. Dorval Dorval 636-3428
Place Versailles 7275, rue Sherbrooke est Montréal 354-8925
6700, Côte Des Neiges Montréal 344-2755
Le Faubourg De L'Île 101, boul. Cardinal Léger, bureau 74 Pincourt 453-7212
St.-Bruno: Les Promenades St-Bruno 500, boul. Des Promenades 514-441-0152
Montréal: Place Alexis Nihon 1500, av. Atwater 514-933-8986
GRANDE OUVERTURE!
Examens de la vue sur place par des docteurs en optométrie.
Vos ordonnances seront exécutées par des opticiens diplômés. (les ordonnances extérieures seront aussi acceptées).
Offre en vigueur jusqu'au 31 décembre 1993. ©1993. *NVAL Ne peut être combiné à aucune autre offre de remise. Ordonnance valide nécessaire, consultez votre spécialiste de la vue. Des ordonnances de force plus élevées peuvent occasionner des frais additionnels.
Imprimé aux États-Unis.

Les maisons pour femmes victimes de violence ont hébergé près de 80 000 personnes en 91-92

Presse Canadienne
OTTAWA

■ Plus de 78 000 femmes et enfants ont dû se réfugier dans des maisons d'hébergement aménagés au bénéfice des victimes de violences familiales, au cours de l'année fiscale 1991-92, révèle une étude de Statistique Canada.

C'était la première fois que des données de portée nationale étaient réunies sur les services offerts aux femmes canadiennes victimes de violence et d'abus.

«On voulait donner un tableau d'ensemble du phénomène à travers le pays», a précisé Garry MacDonald, analyste du Centre d'information sur la santé, qui a contribué à la rédaction du rapport de Statistique Canada.

«Il y eut différentes études réalisées par des associations provinciales et des organismes divers, par le passé, mais c'est la première fois qu'on collige de telles données au niveau national.»

L'enquête a démontré que, le 31 mars 1992, quelque 1600 femmes et 1500 enfants vivaient dans des centre d'hébergement et des maisons de transition. Cette date, qui tombait en milieu de semaine, fut choisie par les auteurs du rapport comme étant représentative d'une journée dans ces lieux.

«C'est un aperçu de ce qu'étaient les personnes fréquentant ces maisons, en cette journée, explique M. MacDonald. Cela nous a permis de tracer un profil d'une journée typique, dans ce milieu, et il n'y a pas de raison de croire que la situation soit différente les autres journées.»

Les maisons d'hébergement

Les données suivantes portant sur les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence sont tirées d'un sondage préparé par Statistique Canada en 1991-1992. Les données étaient à jour le 31 mars 1992.

- Le Canada compte 376 maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence, dont 19 maisons à sécurité élevée, 220 maisons de transition et 15 centres de secours d'urgence;
- 78 429 femmes et enfants ont trouvé refuge dans une maison d'hébergement en 1991-92;
- 77 pour cent de ces maisons comptent entre 10 et 20 lits;
- la plupart disposent de lits pour enfants, mais 70 pour cent n'en ont que cinq ou moins;
- règle générale, la durée d'un séjour ne dépasse pas 20 jours;
- au total, les maisons emploient 1945 employées à temps plein;
- 40 pour cent des 1593 femmes hébergées étaient âgées entre 25 et 34 ans; un pour cent d'entre elles avaient plus de 65 ans.

Source: Statistique Canada (PC)

L'étude a aussi permis de déterminer que:

— 76 centres d'hébergement familiaux étaient en opération, à cette époque, y compris les maisons pour séjours à court et à long terme.

— La majorité de ces lieux étaient de petite taille, comptant moins de 20 lits et cinq couchettes ou moins.

— La majorité des femmes fréquentant ces maisons étaient jeunes. Deux sur cinq avaient moins de 35 ans.

— La moitié de leurs enfants avaient moins de cinq ans.

— Seulement un p. cent de ces femmes avaient 65 ans et plus.

— Le séjour moyen dans ces centres était de moins d'un mois; 40 p. cent des centres signalaient des séjours moyens variant de 11 à 20 jours.

— La police avait dû intervenir dans 25 p. cent des cas de ces 1593 femmes qui résidaient en refuge le 31 mars 1992.

— Des accusations avaient été portées dans environ la moitié de ces cas.

Le revenu annuel moyen pour chaque centre d'hébergement était d'environ 364 000 $ alors que le coût moyen d'un séjour s'établissait à un peu moins de 1300 $.

Une étude sur la situation de ces maisons en 1992-93 sera ultérieurement publiée, permettant de fournir une information plus détaillée sur ces services, notamment si ces derniers offrent l'hébergement aux femmes et enfants souffrant de handicaps.

Les résultats préliminaires de cette seconde étude devraient être publiés avant la fin de l'année.

Les couvre-feux pour les mineurs soulèvent la polémique au New Jersey

AFP
NEW YORK

■ La multiplication dans l'État du New Jersey du nombre de villes interdisant aux moins de 18 ans de sortir entre 22 h 00 et 6 h 00, afin de lutter contre la délinquance, inquiète les défenseurs des droits de l'homme qui estiment ces arrêtés incompatibles avec les droits élémentaires des citoyens.

L'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU) vient d'attaquer en justice un arrêté municipal pris par la municipalité de North Arlington, où un garçon de 15 ans a été récemment interpellé pour violation du couvre-feu.

L'ACLU estime que ce règlement est anticonstitutionnel, car il empêche un individu de participer à une réunion, droit inscrit dans la constitution.

En novembre 1992, l'État du New Jersey avait voté une loi autorisant les villes à décréter un couvre-feu pour les mineurs. Cette loi n'était pas indispensable pour leur permettre d'imposer un couvre-feu, qui existe déjà dans plusieurs centaines de localités aux États-Unis, mais elle a eu un effet incitatif.

En un an, une vingtaine de villes importantes, dont plusieurs dans la banlieue de New York, ont rejoint les 113 cités (sur un total de 567) de cet état qui avaient déjà adopté des règlements municipaux limitant les sorties nocturnes des mineurs, a indiqué un porte-parole du gouvernorat, Bill Dressel.

Sanctions aux parents

Les règlements municipaux autorisent des exceptions au couvre-feu: déplacements accompagnés des parents, pour raisons médicales, pour aller travailler ou participer à des activités para-scolaires ou religieuses.

La première incartade est sanctionnée par une mise en garde, la deuxième par une amende pouvant aller jusqu'à 1000 $.

À Perth Amboy, les parents de deux mineurs surpris à deux reprises en train de violer le couvre-feu ont été condamnés par un juge local à assister à des cours pour apprendre à exercer leur autorité parentale.

Contre la délinquance

Impopulaires chez les adolescents, ces règlements semblent toutefois donner de bons résultats.

Le directeur de la police de Newark, M, William Celester, a indiqué que, depuis son application en décembre 1992, le nombre de vols de voitures avait baissé de 35 p. cent.

«C'est un outil contre la délinquance, estime-t-il. Cela incite les enfants à quitter les rues avant qu'il ne leur arrive des histoires.»

À North Arlington, la police n'a enregistré au cours de l'été dernier que quatre incidents avec des groupes de jeunes en 1992, contre 24 pendant l'été précédent, et le nombre des plaintes déposées a été réduit de moitié, car les bandes composées en partie de mineurs évitent la cité.

Le prochain procès opposant l'ACLU et la ville de North Arlington sera suivi avec beaucoup d'intérêt aux État-Unis, car plusieurs villes, tentées par l'expérience, attendent de connaître la décision de la justice avant de se prononcer.

Vers un forum permanent de la philanthropie

On envisage une structure légère qui réponde aux besoins du public et des organismes

JULES BELIVEAU

■ Le Forum québécois de la philanthropie, qui a réuni lundi et hier à Montréal quelque 300 représentants de toutes sortes d'organismes de collecte de fonds, a pris fin dans une ambiance d'au revoir plutôt que sur des mots d'adieu: les participants ont acquiescé avec enthousiasme à l'idée de ses organisateurs de travailler à la mise sur pied d'un comité chargé de définir la forme que prendra un forum permanent de la philanthropie au Québec.

«Nous voulons créer une structure ultra-légère qui puisse répondre aussi bien aux besoins du public qu'à ceux des organismes de collecte de fonds eux-mêmes», a indiqué la coprésidente du Forum québécois de la philanthropie, Mme Michèle Thibodeau-DeGuire, présidente-directrice générale de Centraide.

Avec le coprésident Ronald Montmigny et le trésorier du Forum Roméo Malenfant, Mme Thibodeau-DeGuire a expliqué que le secteur de la philanthropie au Québec, qui s'est développé de façon fulgurante au cours des 10 dernières années, fait présentement face à des enjeux de taille: le désengagement financier des gouvernements; la prolifération des causes que la population est invitée à soutenir et la multiplication des collectes de fonds; les exigences exprimées par les donateurs au sujet de l'utilisation de l'argent recueilli par les organismes de collecte de fonds; la vulnérabilité du secteur de la philanthropie.

Les principaux organisateurs du Forum québécois de la philanthropie ont formulé le voeu que le mandat précis et la constitution de la nouvelle instance soient dévoilés à l'occasion de la prochaine rencontre annuelle des représentants des organismes de collecte de fonds du Québec. Ils ont esquissé les grands traits de cette structure permanente en soulignant qu'elle ne vise pas d'abord à permettre aux organismes de collecte de fonds de recueillir plus d'argent mais à mieux le faire. «Les centaines d'organismes sans but lucratif du Québec, a insisté M. Montmigny, ont besoin d'évoluer, d'échanger des informations, de connaître les nouvelles tendances et d'apprendre de nouvelles stratégies.»

M. Malenfant a illustré l'importance d'une «prise en charge du secteur philanthropique québécois par lui-même» en mentionnant quelques chiffres: au Canada, les collectes de fonds effectuées au cours d'une seule année représentent environ 40 milliards de dollars, dont 25 milliards sont versées à des oeuvres religieuses et 15 milliards à des organismes profanes.

Parmi tous les conférenciers et intervenants entendus hier au Forum québécois de la philanthropie, plusieurs ont mis l'accent sur la nécessité de la transparence dont doivent savoir faire preuve les organismes de collecte de fonds.

La directrice du quotidien Le Devoir, Mme Lise Bissonnette, l'éditorialiste en chef de *La Presse*, M. Alain Dubuc, et l'éditorialiste de The Gazette,Henry Aubin, ont touché cette question en expliquant le rôle de vigilance que doivent savoir jouer les médias d'information lorsqu'ils traitent de l'administration des fonds recueillis par les organismes sans but lucratif aussi bien que lorsqu'ils décortiquent les finances publiques.

Deux artistes bien connus, le comédien Raymond Bouchard, porte-parole de l'Association du diabète du Québec, et M. Serge Laprade qui a animé plusieurs téléthons et qui est engagé dans quelques autres oeuvres, ont parlé de leur implication auprès des organismes de charité.

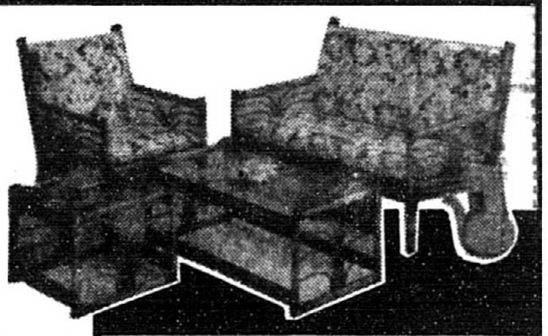
«Je fais cela d'abord parce que je suis moi-même diabétique depuis 28 ans, a confié M. Bouchard, mais aussi parce que je veux faire quelque chose pour les autres diabétiques qui sont très nombreux au Québec. (...) Plusieurs artistes s'impliquent dans une cause parce que, vivant grâce au public, ils sentent le besoin de retourner quelque chose à la société.»

Une première unité de soins intermédiaires

■ L'Hôpital de Montréal pour enfants procédait hier à l'inauguration officielle de la première unité de soins intermédiaires au Québec.

Elle permettra à cette institution d'offrir les meilleurs soins possibles aux enfants qui se rétablissent après séjourné aux soins intensifs.

Depuis son implantation, en avril dernier, l'unité a reçu 45 enfants sur ses quatre lits.

GRAND SOLDE DU DISTRIBUTEUR
RABAIS DE 50 À 70 %
Grand choix de modèles de mobiliers de séjour et de coin-repas en rotin et osier
1982421 - 814

JUSQU'À FIN NOVEMBRE OU ÉPUISEMENT DES STOCKS.
Plus de 65 ensembles de coin-repas en chêne et en teck à liquider. Grand choix de modèles et couleurs.
870, BÉGIN
(Angle ch. Côte-Vertu, à côté du Club Price)
Ensemble 4 pièces (ordinaire 835$) (sans vitres) 380 $
• 335-3350
Heures d'ouverture: LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 17 h, SAMEDI de 9 h à 13 h

Depuis que Formes est à Montréal, la natalité remonte!

COLLECTION FEMME ENCEINTE
Daniel Boudon FORMES
Montréal
92, Laurier O., 273-4543
Toronto
Manulife Centre, 972-0207

Votre don va loin
DÉVELOPPEMENT ET PAIX



Solde d'entrepôt Kanuk
du 10 au 15 novembre
Profitez-en pour acheter votre manteau chaud!

Conçus et confectionnés à Montréal
Les Kanuk sont conçus ici. Cela explique pourquoi le moindre détail d'un manteau Kanuk sert à vous garder confortablement au chaud.

Savourez chaque minute de l'hiver
• Coupe différentielle et confection Kanuk : nous intégrons dans nos manteaux d'hiver des techniques développées pour isoler nos fameux sacs de couchage. Les coutures des Kanuk sont "isolées" : aucune ne traverse le manteau d'un bord à l'autre
• Isolant de qualité supérieure
• Capuchon escamotable dans le col
• Col enveloppant ou col montant qui couvre la nuque.
• Vos lèvres sont protégées du contact de la fermeture à glissière par un rabat en polar qui ajoute à votre confort
• Poignets élastiques
• Coudes préformés pour l'aisance : la coupe arrondie des manches permet une grande liberté de mouvement

Le style qui ne se démode pas : un Kanuk sera toujours un Kanuk!
• Vous porterez votre manteau chaud Kanuk avec plaisir année après année...

KANUK
752 Rachel est Montréal
Tout près du métro Mont-Royal

Coupon-rabais du solde Kanuk
10$ ou 25$ ou 50$
Obtenez jusqu'à 50$ de rabais supplémentaire même sur les articles déjà en solde!
❑ 10$ de rabais sur achat Kanuk avant taxes de 100$ et plus
❑ 25$ de rabais sur achat Kanuk avant taxes de 250$ et plus
❑ 50$ de rabais sur achat Kanuk avant taxes de 500$ et plus
Valide à l'entrepôt Kanuk, 752 Rachel est à Montréal, pendant le Solde d'entrepôt, du mer. 10 au lundi 15 nov.
Un seul rabais par achat : 10$ ou 25$ ou 50$, selon le montant d'achat. Nul après le 15 nov. 93.

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS LE 30e ANNIVERSAIRE DE LA PLACE VERSAILLES
UNE PLUIE DE 1 000 BALLONS VOUS DONNERA LA CHANCE DE GAGNER DES CERTIFICATS-CADEAUX D'UNE VALEUR DE 30$ À L'INTÉRIEUR DES BALLONS CHANCEUX LORS DE L'OUVERTURE DES FESTIVITÉS 30e ANNIVERSAIRE LE JEUDI 11 NOVEMBRE À 16 HEURES À LA FONTAINE PRÈS DES CINÉMAS.
UNE AMBIANCE DE FÊTE FORAINE SERA RECRÉÉE AUX QUATRE COINS DU MAIL, POUR FÊTER L'HEUREUX ÉVÉNEMENT:
LES 30 ANS DE LA PLACE VERSAILLES
VENEZ VOUS DIVERTIR!
JONGLEUR UNICYCLISTE ÉCHASSIÈRE MAGICIEN DISEUSE DE BONAVENTURE JEUX DE HASARD ET PLUS ENCORE!
PLACE VERSAILLES LE CENTRE DE L'ÉLÉGANCE
PLUS DE 235 MAGASINS
Tunnel Lafontaine et rue Sherbrooke est
Métro Radisson
RADISSON

Le déficit du Vatican sera financé par les diocèses et les ordres religieux

Agence France-Presse

CITÉ DU VATICAN

■ Le déficit budgétaire du Vatican — qui devrait atteindre le chiffre record de 26 millions de dollars en 1994 ne sera plus couvert par le 'Denier de Saint-Pierre' (la contribution annuelle des fidèles) mais par les églises locales, les ordres religieux et les associations catholiques, a-t-on appris mardi au Vatican.

Cette profonde réforme du fonctionnement économique et budgétaire du Saint-Siège a été prise au cours d'un sommet qui vient de réunir les cardinaux Angelo Sodano, Casimir Szoka et Rosalio Castillo Lara, respectivement premier ministre, ministre des Finances et ministre du Budget du pape, et les douze cardinaux grands argentiers de l'Église.

Ces responsables des finances du Vatican ont estimé que les contributions 'directes' des 900 millions de catholiques dans le monde doivent être désormais destinées à l'activité charitable et pastorale du souverain pontife. Or jusqu'à présent ces contributions, appelées 'Denier de Saint Pierre', et récoltées lors d'une quête annuelle organisée dans les églises du monde entier le 29 juin, à l'occasion de la fête de l'apôtre, ont été utilisées pour couvrir le déficit du Saint-Siège.

Le pape avait déjà émis des réserves à propos de son utilisation, déclarant un jour: 'Cette collecte annuelle est une sorte de défi à une partie de l'opinion publique qui, mal informée, fait toujours état de la richesse du Vatican. Cette partie de l'opinion ne voit que l'heritage du passé, d'ailleurs non productif, que nous avons le devoir d'entretenir comme patrimoine culturel de l'humanité'.

Le Vatican dispose en effet de trésors culturels et de biens immobiliers inestimables mais non rentables, tandis que ses capitaux subissent une érosion progressive qui inquiète ses dirigeants.

L'entretien d'une seule des 284 colonnes de la place Saint-Pierre coûte au pape quelque 3000 dollars par an, s'était plaint déjà il y a une dizaine d'année le cardinal Gabriele Caprio, ministre du Budget à l'époque.

Les responsables de l'administration du Saint-Siège espèrent qu'à l'avenir les frais de gestion du gouvernement central de l'Église pourront être couverts grâce à un nouveau système fiscal qui prévoit que 'les évêques contribuent, dans la mesure des possibilité de leur diocèse, aux moyens dont le Siège apostolique a besoin pour pouvoir apporter son service à l'Église universelle'.

En substance, le déficit chronique qui grève le compte du Saint-Siège doit désormais être considéré comme une dette qui doit être 'obligatoirement' honorée par les Églises locales, ainsi que par les ordre religieux et par les associations catholiques.

Le 'trou' de 26 millions de dollars annoncé pour 1994 est dix fois supérieur à celui de 1992, resté limité en raison de conditions de change favorables et d'autres circonstances exceptionnelles. La progression du déficit budgétaire est dûe en partie aux sommes qui devront alimenter les nouveaux fonds de retraite des employés du Vatican. Ce fonds, dont la création a été approuvée l'année dernière par Jean Paul II, devrait permettre de garantir aux 2384 employés du pape et aux 897 retraités des pensions représentant 80% de leur salaire.

La gestion de l'État pontifical est confiée à l'Administration du Patrimoine du Siège Apostolique (APSA), présidée par le cardinal venezuelien Castillo Lara et par la Préfecture des Affaires Économiques, présidée par le cardinal américain d'origine polonaise Szoka, qui contrôle également l'administration de la Cité du Vatican.

La Cité du Vatican dispose de recettes propres (timbres des postes vaticanes, musées, immeubles, capital actionnaire, etc.) dont les bénéfices aident à combler une partie du déficit de l'État du Vatican.

La banque du Vatican, c'est-à-dire l'Institut pour les Oeuvres de Religion (IOR), n'est pas concernée par la gestion de l'État du Vatican. Il s'agit officiellement d'un organisme indépendant chargé d'administrer les capitaux des ordres religieux et des institutions catholiques du monde entier.

L'IOR, déjà eclaboussé par le krach du financier sicilien Michele Sindona, et le scandale de la banque Banco Ambrosiano de Roberto Calvi, est à nouveau mis en cause ce jours-ci en Italie, en tant qu'intermédiaire possible dans des affaires de pots-de-vin.

L'Église catholique romaine est obligée de recruter des prêtres dans d'autres pays

Presse Canadienne

■ De la Pologne au Nigéria et en maints autres endroits reculés du globe, des recruteurs de l'Église catholique romaine arpentent le monde dans l'espoir de découvrir de nouveaux candidats à la prêtrise.

«Nous avons besoin d'une certaine aide de l'extérieur», a reconnu Mgr Reynald Rouleau, de l'archidiocèse de Churchill-Baie d'Hudson, qui couvre tout l'est de l'Arctique canadien.

«Nous manquons de personnel clérical.»

À l'instar des autres évêques des régions éloignées du Canada, Mgr Rouleau doit faire face à un sérieux problème de personnel.

Le célibat ecclésiastique ne semble plus aussi attirant pour les jeunes gens que par le passé.

Il y avait 12 millions de catholiques romains au Canada en 1991, soit un million de plus qu'en 1981. Pourtant, il n'y avait que 10788 prêtres dans notre pays, en 1991, soit 2000 de moins qu'une décennie plus tôt.

«Lorsque les gens ont un plus vaste choix qui s'offrent à eux, ils sont de moins en moins nombreux à opter pour la prêtrise», affirme Sam Argenziano, un prêtre de l'archidiocèse de Winnipeg.

C'est pourquoi les autorités catholiques commencent à faire des recherches à l'étranger pour recruter du personnel.

Recrutement actif

La paroisse du père Argenziano — comme la majorité de celles qui sont situées dans les régions les plus populeuses du pays — n'a pas eu à faire du recrutement actif à l'étranger. Pourtant, comme la majorité des paroisses, celle de Winnipeg compte un certain nombre de prêtres immigrants dans ses rangs.

Dans des diocèses comme Saskatoon, par ailleurs, c'est avec fébrilité que les évêques recherchent de jeunes recrues.

Deux prêtres du district ont récemment fait un «séjour expérimental» en Pologne pour y rechercher des candidats à la prêtrise. Ils y ont trouvé 14 jeunes postulants qui étudient actuellement au séminaire de Saskatoon, toutes dépenses payées, y compris le transport par avion.

Si le projet s'avère fructueux, les évêques estiment que les Philippines, le Zaïre ou le Nigéria pourraient s'avérer de nouvelles destinations pour des campagnes de recrutement.

«À une certaine époque, c'est l'Église d'Europe qui fournissait des missionnaires au reste du monde», rappelle le père Argenziano.

«À l'heure actuelle, je prévois qu'il y aura plutôt une arrivée importante de membres du clergé étranger vers l'Europe et l'Amérique du Nord.

«Le flux est inversé.»

Mgr Rouleau tente également de recruter tout candidat susceptible de «prêcher» en faveur du Canada. Il a ainsi recruté récemment un jeune prêtre polonais pour travailler dans le Grand-Nord canadien.

Wieslaw Krootki avait entendu parler pour la première fois des Inuit du Canada en 1988, lorsqu'il a rencontré un groupe de prêtres albertains en tournée dans son pays pour y vanter la vie de missionnaires au Canada.

Le jeune Krootki semblait intéressé par un séjour au Canada et Mgr Rouleau en fut informé. Trois mois plus tard, en 1990, le père Krootki était ordonné prêtre et se retrouva rapidement à Winnipeg où il suivit un cours intensif d'anglais.

Aujourd'hui, il vit à Iqaluit, dans les Territoires du Nord-Ouest, à 3000 kilomètres au nord de Montréal.

«C'est amusant de constater que j'avais songé à un tel sacerdoce durant plusieurs années. J'ai été heureux d'accepter ce poste», soutient le jeune prêtre.

Mgr Rouleau estime que le recrutement du père Krootki pourrait rapporter des dividendes, à l'avenir.

«Il connaît aujourd'hui les conditions de travail, le climat, la culture de ses ouailles et, je l'espère, il connaît encore d'autres recrues possibles en Pologne.»

La terre natale du père Krootki est en effet une mine d'or pour ceux qui sont chargés de recruter du personnel clérical à l'étranger.

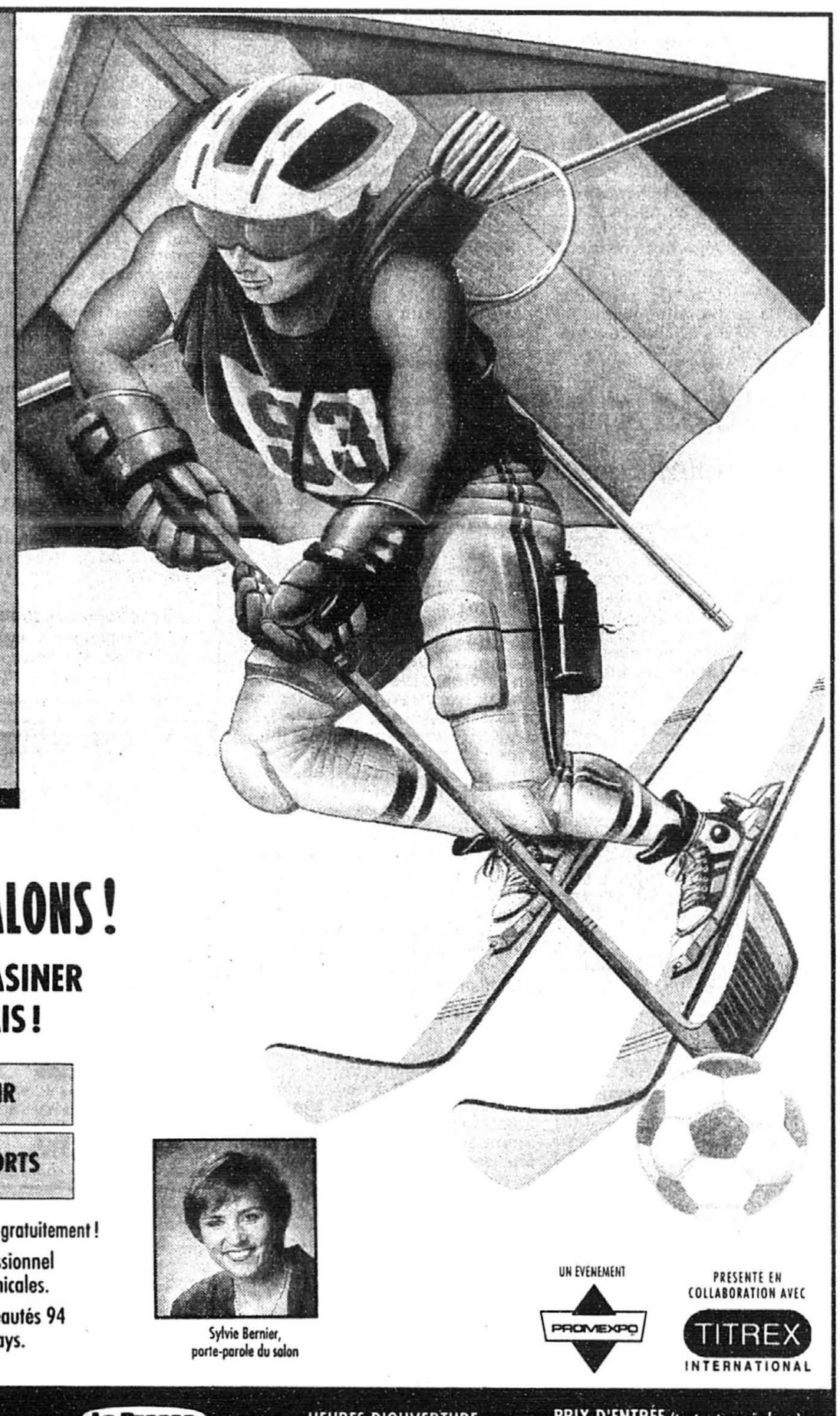
Quatre-vingt-quinze pour cent des 38 millions de Polonais sont catholiques. En plus, la Pologne compte déjà 25000 prêtres et 2000 autres y sont ordonnés chaque année. Quelque 3000 membres du clergé polonais travaillent déjà à l'étranger.

Quant à Mgr Rouleau, il est déjà prêt à étudier la possibilité de recruter dans de nouveaux pays.

«On m'a informé qu'au Sri Lanka les gens sont intéressés par le Canada, dit-il. J'étudie la question.»

SUPER SALON SPORTS ET PLEIN AIR

17-21 NOVEMBRE 1993
AU STADE OLYMPIQUE



QUATRE GRANDS SALONS!

POUR FAIRE, VOIR ET MAGASINER DU SPORT COMME JAMAIS!

SKI ET SPORTS DE NEIGE | PLEIN AIR
HOCKEY ET SPORTS DE GLACE | MULTI SPORTS

- 30 ACTIVITÉS de sport et de plein air à essayer gratuitement!
- 100 VEDETTES du sport olympique et professionnel à rencontrer et à découvrir en compétitions amicales.
- 150 EXPOSANTS pour magasiner les nouveautés 94 dans le plus grand supermarché du sport au pays.

Sylvie Bernier, porte-parole du salon

UN EVENEMENT PROMEXPO PRESENTE EN COLLABORATION AVEC TITREX INTERNATIONAL

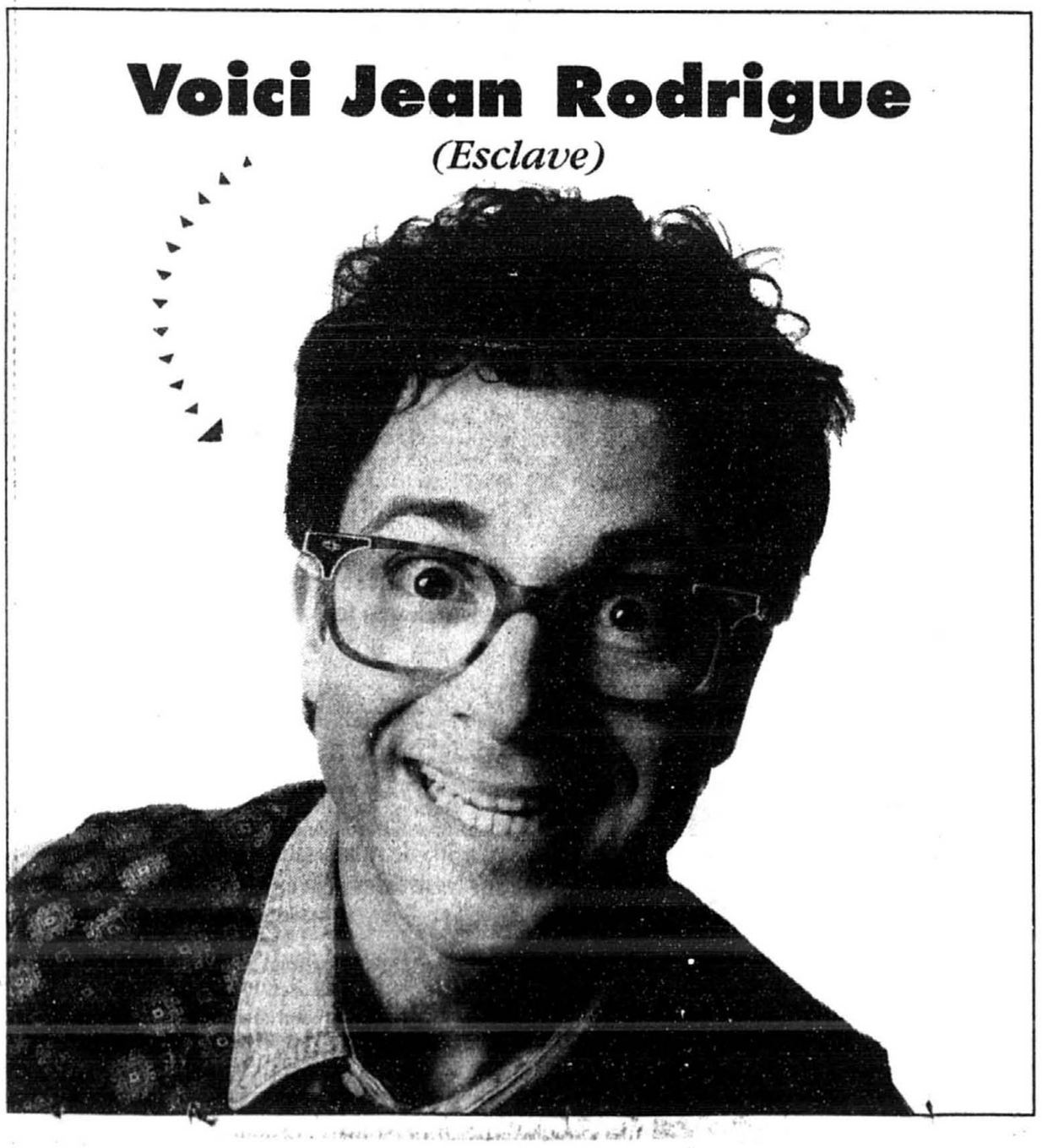
PARC OLYMPIQUE MONTRÉAL — SPORT ETUDIANT — La Presse — CKOI 96,9 FM — CFTM

HEURES D'OUVERTURE
Mercredi au samedi 10 h à 22 h
Dimanche 10h à 18 h
La billetterie fermera une heure avant le salon

PRIX D'ENTRÉE (toutes taxes incluses)
Admission générale : 12 $
Enfants accompagnés (6 ans et moins) : gratuit
Prix familial (4 personnes dont 1 adulte) : 39 $
ACCÈS ILLIMITÉ AUX AIRES DE SPORT

Voici Jean Rodrigue

(Esclave)



Voici son portrait-robot

(Système Optiplex^MC de Dell)

1669 $
Système Optiplex^MC 425s/L de Dell
- Microprocesseur i486SX de 25 MHz
- Ram de 4Mo
- Unité de disque dur de 120Mo
- Unités de disquettes 3,5" et 5,25"
- Logiciels MS-DOS* 6.0 et Microsoft Windows* 3.1 préchargés, souris
- Écrans vendus séparément

intel inside



Optiplex^MC de Dell.
Il assure flexibilité et performance pour les utilisateurs plus dépendants comme Jean.

Votre ordinateur, c'est votre partenaire de travail, et vous ne sauriez vous en passer. Peu importe la tâche, il doit être assez souple et performant pour toujours répondre à vos besoins en constante évolution.

Voici le système Optiplex^MC de Dell. Conçue spécialement pour le travail en réseau, cette gamme complète d'ordinateurs des plus évolutifs saura vous libérer de toutes les contraintes. Avec les microprocesseurs i486 SX/25 MHz au i486 DX2/66 MHz, l'Optiplex s'avère l'outil idéal pour tous ceux qui recherchent quotidiennement flexibilité et performance.

Faites comme Jean et libérez-vous de vos contraintes à un prix moins que contraignant. Découvrez la gamme complète du système Optiplex^MC de Dell!

DELL^MC
Des ordinateurs pour des gens comme vous

Pour plus d'information, appelez dès aujourd'hui un de nos experts-conseils en portraits-robots!
1 514 874-9265
1 800 463-6276

Intel, le logo «Intel Inside» sont des marques déposées d'Intel Corporation. Dell, Dell System, et Optiplex ™ sont des marques déposées. Dell n'est pas responsable des erreurs de typographie et d'illustration. Dell se dégage de tout intérêt d'appropriation concernant les marques et les noms appartenant à d'autres. © 1993 Dell Computer Corporation. Tous droits réservés. Les prix sont sujets à changement. 2EP94

Frais de scolarité : les propositions «raisonnables» des étudiants

L'Organisation nationale universitaire mentionne entre autres un «impôt post-universitaire»

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les étudiants du Québec ont demandé hier au gouvernement d'étudier quelques propositions «raisonnables», quelques «avenues nouvelles» qui pourraient lui éviter d'avoir à hausser de 50 p. cent les frais de scolarité universitaires.

La plus originale de ces propositions est sans contredit la création d'un «impôt post-universitaire» qui permettrait à un étudiant de rembourser ses frais de scolarité par un impôt prélevé sur le revenu taxable. Le prélèvement se ferait lorsque l'étudiant aurait obtenu un emploi et en fonction de son salaire ; une sorte de paiement différé en somme. La formule, ont souligné les étudiants, existe en Australie.

D'autres propositions permettraient au gouvernement de faire des économies annuelles de quelque cent millions, somme équivalente à la hausse jadis envisagée : il s'agirait de réduire les dépenses administratives des universités et de hausser légèrement les taxes sur les entreprises (0.07 p. cent de la masse salariale.

Ces suggestions ont été présentées à la presse hier par l'Organisation nationale universitaire. L'ONU est une coalition réunissant la quasi-totalité des associations et fédérations étudiantes universitaires du Québec (200 000 étudiants).

Les principaux porte-parole, MM. Serge Charlebois, François Robello et Denis Sylvain, respectivement présidents des fédérations étudiantes des universités du Québec, de l'Université de Montréal et des facultés d'éducation permanente, ont dit vouloir «concilier le financement et l'accessibilité (générale) de l'enseignement supérieur». Ils ont dit que la hausse des frais de scolarité planifiée par le gouvernement «ne résoudra en rien la problématique que vit le réseau d'enseignement universitaire».

Questions fondamentales

En réalité les représentants étudiants posent au ministre de l'éducation, Mme Lucienne Robillard, quelques questions fondamentales et lui demandent d'y répondre lors d'un dialogue à venir. Les documents présentés hier constituent la troisième et dernière tranche d'une réflexion étudiante sur les problèmes financiers du niveau universitaire.

Les étudiants ne rejettent pas toute idée de réclamer, un jour, une forme de gratuité scolaire à la française, mais ils se font pour le moment très accomodants.

Pourquoi, se demandent-ils, puisque le gouvernement compare sa situation à celle de l'Ontario, le ministère de l'Éducation dépense-t-il 300 $ de plus par étudiant à temps complet pour administrer ses universités? Ils font état d'une certaine situation à l'Université Laval, par exemple, où le nombre des administrateurs cadres aurait récemment triplé tandis que celui des étudiants a doublé. Des économies de 55 millions pourraient être réalisées à ce titre administratif général, soit l'équivalent de 25 p. cent d'une hausse des frais de scolarité.

Pourquoi, encore, le gouvernement accepte-t-il que les entreprises québécoises investissent moins dans l'enseignement universitaire que les entreprises ontariennes (3.2 p. cent de moins de contribution)? Le régime fiscal québécois pourrait corriger la situation par une taxe sur la masse salariale de 0.07 p. cent (58 millions de revenu).

L'impôt post-universitaire, lui, croient les étudiants, permettrait à l'État, en faisant contribuer l'étudiant après l'obtention d'un emploi, «de contourner la barrière économique à l'accès à l'université (que représentent les actuels frais de scolarité et frais de subsistance)».

Les étudiants rappellent que, de 1989 à 1993, les frais ont augmenté de 645 $ à 1526 $ annuellement, soit une augmentation de 881 $. Ils estiment que cette politique a des effets néfastes sur l'accessibilité aux universités.

Les frais de scolarité, dans les institutions universitaires françaises sont de l'ordre de 600 FF (150 $); aux USA, ils varient selon les institutions de 4000 $ à 25 0000 $.

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:
-lois, règlements
-livres administratifs, techniques
-livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques acceptées.
395,Boul. Cartier, Laval (Québec) H7N 2K8
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

LE CENTRE
CULTIVEZ VOTRE SANTÉ AU COEUR DE LA VILLE
ENFANTS: Prématernelle, activités du samedi, natation, gymnastique, cirque... et bien plus!
ADULTES:
Danses (exercice, MMM, ballet, flamenco), natation, conditionnement physique, musculation, peinture, yoga... et plus!
Prochaine session : 16 novembre
pour info: 527-1256
Père Marcel de la Sablonnière, P.D.G.
IMMACULÉE-CONCEPTION
4265, Papineau, Montréal (Québec) H2H 1T3

LES PLUS BAS PRIX À MONTRÉAL
GRANDE OUVERTURE À BROSSARD
Canapé 3 places tout cuir 895$ TAXES INCLUSES
Canapé 3 places tout cuir 969$ TAXES INCLUSES
Design original Le Corbusier (1929) recouvert de cuir 499$ TAXES INCLUSES
Meubles en cuir fin d'Italie
Canapé 3 places, tout cuir 1 079$ TAXES INCLUSES
OUVERT DIMANCHE de 12 h à 17 h
Visitez notre salle d'exposition de meubles italiens de qualité, laqués et en marbre
Saint-Laurent 3440, Côte-Vertu (en face de la Place Vertu) 335-9481
MEUBLES VANLIAN
Là où la qualité est supérieure à la valeur
Brossard 8085, boul. Taschereau ½ mille à l'ouest du pont Champlain 656-6868

Bye Bye '93!!!
8270$* 323, rapport qualité/prix insurpassé
10965$* Protegé: 31 caractéristiques en équipement de série
Vente de fin d'année: prix exceptionnels sur tous les modèles en stock!
Les concessionnaires mazda On se conduit bien

Association des concessionnaires Mazda du Grand Montréal

Albi Automobiles Ltée, 3300, boul. Ste-Marie, Mascouche, Québec, 474-2481-2 J7K 1P5
Ami Auto Inc., 276, boul. d'Anjou, Châteauguay, Québec, 692-9600 J6K 1C6
Armand Quérin Automobiles Ltée, 1530, boul. Chomedey, Chomedey, Laval, 688-4787 H7V 3N8
Autonor Inc., 2344, boul. Labelle, Lafontaine, Québec, 436-8211 J7Z 5T5
Avo Auto Inc., 4815, rue Buchan, Montréal, Québec, 737-7373 H4P 1S4
Blondin Automobiles Ltée, 6464, boul. Henri-Bourassa Est, Montréal-Nord, Québec, 324-9100 H1G 5W9
Bourassa Mazda, 1625, boul. St-Martin Est, Laval, Québec, 385-9595 H7G 4R4
Chambly Mazda, 830, boul. Périgny, Chambly, Québec, 658-6623 J3L 1W3
Concept Mazda, 1540, rue Ampère, Boucherville, Québec, 449-7929 J4B 7L4
Delisle Auto Ltée, 2815, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, 523-1122 H2K 1H2
Gareau Mazda, 10175, rue Papineau, Montréal, Québec, 381-3987 H2B 2A1
Jac Auto Ltée, 3612, boul. St-Jean, Dollard-des-Ormeaux, Qc, 626-8120 H9G 1X7
Lachine Mazda, 2895, rue Notre-Dame, Lachine, Québec, 637-1153 H8S 2H3
Lachute Mazda, 20, rue Principale, Lachute, Québec, 562-8808 J8H 3R8
Lacroix Automobile Ltée, 1004, route 117, Val-David, Québec, 322-3937 J0T 2N0
Le Domaine De l'Auto P.A.T. Ltée, 12210, rue Sherbrooke Est, Pointe-aux-Trembles, Qc, 645-1694 H1B 1C7
Les Automobiles Mazda de Repentigny, 782, rue Notre-Dame, Repentigny, Québec, 654-5259 J5Y 1B6
Longueuil Mazda, 60, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, 928-2000 J4H 3V8
Mazda 2-20, 1, boul. Don Quichotte, Île Perrot, Québec, 453-7220 J7V 7X4
Mazda de Blainville, 738, boul. Labelle, Blainville, Québec, 437-8000 J7C 2K2
Mazda Casavant, 3190, rue Cusson, St-Hyacinthe, Québec, 774-1345 J2S 8N9
Mazda Gabriel, 5333, rue St-Jacques Ouest, Montréal, Québec, 484-7777 H4A 2C9
Quintin Automobiles Inc., 385, rue Laberge, St-Jean sur le Richelieu, Qc, 349-6767 J3A 1S1
St-Constant Auto Ltée, 48, rue St-Pierre, St-Constant, Québec, 632-0700 J0L 1X0

*Prix respectifs de la 323, modèle de base C3BK53CA00 1993 et de la Protegé, modèle de base D4DP53DA00 1993 (peuvent être différents des modèles illustrés). Les prix incluent tous les rabais offerts par Mazda. Transport, préparation et taxes en sus. L'acquisition du véhicule doit être effectuée selon l'inventaire du concessionnaire entre le 4 novembre 1993 et le 2 décembre 1993 inclusivement. Offre d'une durée limitée. Toutes les Mazda sont dotées de la garantie Leadership Mazda pare-chocs à pare-chocs de 3 ans/80 000 km, sans franchise, ainsi que d'une garantie 5 ans/100 000 km des composantes principales. Des Protections Étendues Mazda sont aussi offertes.

TÊTES D'AFFICHE



Denis Lavoie

C'est une pharmacienne de Saint-Léonard d'Aston, ***Céline Plourde***, qui a remporté les honneurs du récent Gala des pharmaciens du Québec. Le président de l'Association québécoise des pharmaciens propriétaires, ***Jean-Guy Prud'homme*** et ***Ernest Mulligan***, vice-président de la compagnie Whitehall-Robins lui ont en effet remis le trophée Hygie, pour sa contribution exceptionnelle à la collectivité. ***Céline Plourde*** s'est fait valoir à plusieurs occasions et dans différents domaines: en créant deux marionettes pour informer les enfants des symboles de danger des produits domestiques; comme en présidant la Chambre de commerce de Bécancour; elle a déjà remporté d'autres prix comme celui de la «femme d'affaire de l'année» et le prix «Louis-Hébert», ce dernier lui ayant été remis par l'Ordre des pharmaciens du Québec.

o

Les agents immobiliers Royal LePage ont décidé de venir en aide aux enfants démunis en invitant le grand public à leur faire don de vêtements d'enfants, qu'on peut déposer dans les succursales de Royal LePage, jusqu'au dimanche 21 novembre. Un agent pourra aussi prendre les vêtements à votre domicile, si vous communiquez avec une succursale.

o



Claude Saucier

Ce sont les jeunes sans emploi du Mont Saint-Antoine et de l'Est de Montréal, qui seront les bénéficiaires de la dégustation de vins et fromages organisée par la Fondation Mont Saint-Antoine et la Chambre de commerce de l'Est du Grand Montréal. Animée par ***Claude Saucier***, cette dégustation est parrainée par Daignault-Rolland, entreprise de l'année de la Chambre de commerce de l'Est. Les profits permettront au Programme d'initiation au travail de poursuivre son oeuvre qui consiste à permettre à des adolescents d'être jumelés à un «travailleur-parrain» dans une démarche de préparation et d'intégration d'emploi. Le tout se déroulera le jeudi 25 novembre, à 18 h 30, au Centre de congrès Renaissance, 7550, boulevard Henri-Bourassa Est, Anjou. Coût: 50$. Renseignements: 356-3226.

o

Possibilité de rencontrer les quatre guitaristes virtuoses ***Joe Pass*** (jazz), ***Léo Kottke*** (acoustique), ***Pepe Romero*** (classique), et ***Paco Pena*** (flamenco), après leur récital du dimanche 14 novembre, à la Place des arts. La réception au champagne qui suivra le récital sera en effet offerte aux détenteurs de billets vendus au profit du Fonds pour le développement de l'Institut Allan Memorial de l'Hôpital Royal Victoria. Coût: 125 $. Renseignements: 938-2489.

o

La justice québécoise face aux défis de la diversité culturelle et raciale: l'accès des communautés ethnoculturelles et autochtones à la justice. C'est autour de ce thème que se tiendra demain, jeudi le 11 novembre, de 13 h à 17 h à l'UQAM, pavillon Athanase-David, 1430, rue Saint-Denis, salle DR-200, une activité organisée par le Centre de recherche-action sur les relations raciales en collaboration avec le département des sciences juridiques de l'Université du Québec à Montréal. Des spécialistes seront appelés à intervenir. Coût: 35 $. Renseignements: 939-3342.

o

Raymond Mezda

Le Grand prix des relations publiques de la Société des relationistes du Québec inc. a été remis à ***Raymond Medza***, directeur général du Bureau d'assurance du Canada, pour sa contribution exceptionnelle au rayonnement des relations publiques comme fonction de gestion. La remise de ce prix a é té suivi de l'annonce des gagnants du concours d'excellence de la Société des relationistes. Dans la catégorie de campagne complète de relations publiques, ***Madeleine Rousseau***, pour le Chaînon, l'a emporté ex-aequo avec GMOptimum. Dans la catégorie campagne externe de relations publiques, c'est la STCUM qui l'a emporté.

o

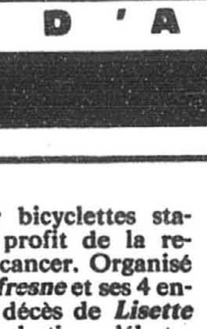
Dans la catégorie campagne interne, la palme est allée au cégep Édouard-Montpetit. Pour les événements spéciaux, Doin, Alexandre et associés l'ont emporté avec le lancement de la campagne Centraide. Gaz Métropolitain a remporté le prix dans la catégorie des relations publiques.

Cyclo-thon sur bicyclettes stationnaires, au profit de la recherche sur le cancer. Organisé par ***Pierrre Dufresne*** et ses 4 enfants, suite au décès de ***Lisette Dufresne***, ce cyclo-thon débutera le vendredi 12 à midi, pour se terminer le samedi 13 novembre à 18 h, dans le hall principal du collège Marie-Victorin, 7000, rue Marie-Victorin, à Montréal-Nord. Les fonds seront remis à la Fondatin de l'hôpital Notre-Dame et son programme de recherche sur le cancer.

o

Souper-dansant belge de l'armistice, organisé par l'Association des vétérans belges du Québec inc. pour fraterniser dans une ambiance cordiale. Menu belge. Le tout aura lieu le 13 novembre à 18 h 30. Coût: 15 $. Renseignements: 365-6067 ou 728-3475.

o



Katia Bustos

Le prix Crochetière-Pétrin, décerné à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat académique dans un cours indispensable à la pratique du droit de la construction et dispensé par la Faculté de droit de l'Université de Montréal, est allé cette année à ***Katia Bustros***, étudiante à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

o

Faites-vous masser le dos au profit de la Maison le Prélude, de Laval. C'est en effet par le biais d'une journée bénéfice de massothérapie, sous la présidence d'honneur de ***Yolande Coallier*** que cette maison compte recueillir des fonds. Le tout aura lieu le dimanche 14 novembre, au pavillon Bois Papineau (voisin du poste de police), 3235, boulevard Saint-Martin Est, (Duvernay) Laval, de 9 h à 21 h. Coût: 10 $.

o

Des dizaines d'artistes de la scène, comédiens, chanteurs, humoristes et designers participeront aujourd'hui à une activité bénéfice pour lutter contre le sida. C'est au Volk's de Dorion, 84, boulevard Harwood (route 20), qu'il faut se rendre pour participer à cette activité bénéfice. Marrainé par ***Johanne Blouin***, ce show-mode-artistes se déroulera de 17 h à minuit. Les profits seront versés à l'organisation Au nom de l'amour.

o



Julie Payette

C'est sous le thème de l'information à l'ère bionique, que s'est tenu le 20e congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation. Pour bien marquer ce thème, on avait invité l'astronaute canadienne ***Julie Payette***. Elle célébrait à cette occasion son anniversaire de naissance, ce qu'ont tenu à souligner: ***Roger B. Bernier***, de la Bibliothèque des sciences de l'Université de Sherbrooke et ***Denis Simard***, directeur de la Bibliothèque du cégep de Trois-Rivières. Leur conférencière est aujourd'hui à l'entraînement comme spécialiste de mission pour la NASA.

o

L'affiche de l'Association des paraplégiques du Québec, destinée à promouvoir le respect des places de stationnement réservées aux personnes handicapées a remporté la plus haute distinction dans sa catégorie, lors du Mondial de la publicité francophone. Conçue bénévolement par BCP stratégie créativité, l'affiche servira à mener une campagne de sensibilisation au cours de l'hiver à venir. L'affiche invite les conducteurs non handicapés qui prennent les «places» de stationnement réservées aux personnes en fauteuil roulant, à prendre effectivement leur «place» dans leur fauteuil roulant.

o



Claude Lalonde

On a fait appel au directeur général du cégep de Saint-Jérôme, ***Claude Lalonde***, pour agir cette année comme président d'honneur du souper-bénéfice du Centre d'exposition du Vieux-Palais à Saint-Jérôme. C'est sous le thème de l'aventure de la création que les gens d'affaires de la région de Saint-Jérôme sont conviés à contribuer à cette campagne de financement de l'institution muséale des Laurentides. Le souper gastronomique, qui sera offert le samedi 13 novembre à 19 h 30, dans la grande salle d'exposition, aura lieu durant l'exposition des oeuvres du sculpteur ***Paul Grégoire***. Coût: 100 $. Renseignements: 432-7171.

o

Symposium sur la transplantation d'organes, explorant les nouvelles tendances dans le domaine de la recherche et les nouveaux défis. Conférenciers de marque des États-Unis et d'Europe. Le tout aura lieu à l'hôpital Notre-Dame, le 12 novembre.



Prix René-Lévesque

*L'Association des journalistes indépendants du Québec, affiliée à la CSN, vient de lancer les Prix de journalisme René-Lévesque sous le thème: «Le Québec contemporain, l'écrire, l'illustrer ou le dire pour mieux le faire comprendre». Le concours s'adresse aux journalistes indépendants. Renseignements: 523-9845. Dans l'ordre habituel: **André G. Côté**, président de l'AJIQ; **Daniel Jacoby**, président du jury; **Corinne Côté-Lévesque**; **Christiane Dupont**, responsable du concours.*



Bourses J.A. Bombardier

*La Fondation de l'Université de Sherbrooke a distribué plus de 310 000$ en bourses, prêts d'honneur et subventions. Le Fonds de bourses J.-A.-Bombardier a permis de remettre des bourses à **Sylvain Audet**, **Annie Bergeron**, **Julie Beaulieu**, **Nathalie Côté** et **Marc Renaud**, ici encadrés par **Pierre Fournier**, président du comité de gestion de la Fondation de l'Université de Sherbrooke et par **Camille Rouillard**, directeur général de la Fondation J.-A-Bombardier.*



Grands prix de la SSJB-M

*La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal vient de remettre ses Grands prix, dont les récipiendaires sont, dans l'ordre habituel: **Gilles Lesage**, chroniqueur parlementaire au* Devoir, *qui a reçu le prix Olivar-Asselin en reconnaissance de son indépendance d'esprit; **J.L. Gilles Levasseur**, spécialiste en droit et militant de la cause française en Ontario reçoit le prix Séraphin-Marion; **Jean Dorion**, président général de la SSJB de Montréal; **Pierre Delongchamps**, professeur et chercheur à l'Université de Sherbrooke, qui a choisi de faire carrière au Québec, malgré des offres de l'étranger, a reçu le prix Léon-Lortie; et le père **Fernand Lindsay**, réputé pour son engagement à la cause de la musique, a reçu le prix Calixa-Lavallée.* PHOTO DENIS COURVILLE, *La Presse*

Centraide

Vente débarras, concours de pâtisseries, lave-auto, dessins caricaturaux et clinique d'information sur la rénovation résidentielle sont au nombre des différentes activités-bénéfice qui ont eu cours, lors de la semaine Centraide menée chez Recherches Bell Northern. Résultat, la participation a atteint les 87 pour cent, ce dont est bien fier ***Stéphane Bombardier***, directeur de la campagne Centraide dans cette entreprise.

BNR

o

Chez Lens Crafter on en a mis plein la vue aux clients, pour susciter des dons pour Centraide. ***Gloria DiFrancesco***, directrice de la campagne Centraide pour les six lunetteries Lens Crafters a mis beaucoup de couleur dans le magasin de Place Angrignon, pour attirer l'attention des clients sur la Campagne de Centraide. On offrait de réparer et ajuster gratuitement les lunettes des clients, les incitant à faire un don à Centraide. Les dons des employés ont augmenté cette année, alors que le taux de participation dépase les 80 pour cent.

o

Jacques Dussault, vice-président aux ressources humaines de Lantic a fait 630 mètres à la nage (63 longueurs d'une piscine de 10 mètres) en 15 minutes, et récolter ainsi 2500$ en commandites au profit de Centraide. Avec un taux de participation insurpassable de 100 pour cent, chez Lantic, ***Jacky Grifo***, responsable de la campagne Centraide, a dû organiser des activités bien spéciales pour justifier cette participation. Il a ainsi organisé des visites de quatre organismes financés par les dons à Centraide: le Centre diététique de Montréal; le Carrefour familial Hochelaga-Maisonneuve; le Resto Pop et la Fondation du refuge pour les femmes en difficulté Chez Doris.

Lantic

o

C'est par la traditionnelle «journée café Centraide», au cours de laquelle les profits de la vente de café sont remis à Centraide, qu'a débuté la campagne Centraide à l'affinerie CCR de Minéraux Noranda. Dirigés par ***Yves Meunier*** et ***Raymond Lemieux***, une trentaine de solliciteurs ont rencontré les employés. Ils pouvaient compter sur l'appui du directeur de l'usine et des deux présidents du syndicat des Métallos, qui ont participé à un document vidéo réalisé pour encourager les employés à contribuer à Centraide. Avec cet engagement des employés cadres et syndiqués, on compte faire passer de 80 à 90 pour cent le taux de participation.

o



Paulette Gaudet

Face au gel des salaires de ses collègues, la directrice de campagne Centraide au CLSC Petite-Patrie, ***Paulette Gaudet***, a incité ses collègues de travail à donner encore plus pour les plus démunis, sans doute eux aussi bien éprouvés par la contexte économique. Il faut partager avec ceux qui n'ont pas à manger. La ferveur démontrée à motiver les employés de ce CLSC a entraîné une augmentation de 32 pour cent du montant total recueilli, tout comme de la participation, bien sûr.

o

Chez Quebecor Photolitho, on a profité de la distribution des chèques de paie pour inviter les employés à participer à la déduction à la source de dons pour Centraide. ***Louise Claude***, ***David Laliberté*** et ***Pierre Bourgeois*** ont ainsi pu dépasser les objectifs fixés pour cette campagne Centraide. ***Yves Pilon***, directeur général de l'entreprise avait préalablement encouragé les employés à être généreux, l'employeur joignant une lettre d'appui à Centraide dans l'enveloppe de paie. Les résultats ont été des plus significatifs, les recettes passant de 756 $ l'an dernier, à 4400 $, avec un taux de participation de 70 pour cent.

Un second laboratoire allemand pris à utiliser du sang non testé

AFP

HANOVRE (Allemagne)

■ Le scandale du sang contaminé en Allemagne a atteint de nouvelles proportions hier avec la découverte d'un deuxième laboratoire qui a utilisé des dons sanguins non testés pour fabriquer du plasma.

La firme Haemoplast, de Osterode, a produit du plasma à partir de dons non testés et l'a distribué à 64 hôpitaux dans toute l'Allemagne rien que cette année, a annoncé le ministre des affaires sociales de Basse-Saxe, M. Walter Hiller.

Cette découverte intervient alors que des millions d'Allemands, transfusés depuis le début des années 1980, ont été appelés par le ministre fédéral de la Santé, M. Horst Seehofer à se soumettre à un test de dépistage du sida.

M. Seehofer a pris cette décision la semaine dernière après que l'on eut découvert que des produits sanguins non testés avaient été mis sur le marché par un autre laboratoire, UB-Plasma, de Coblence. Les produits UB-Plasma ont été interdits depuis dans plusieurs pays.

Le ministère de Basse-Saxe a ordonné l'arrêt immédiat des livraisons de plasma frais par Haemoplast, ainsi que le retrait de ses produits. Il examine par ailleurs la liste des livraisons qu'Haemoplast a effectué ces dernières années, a ajouté M. Hiller, estimant tout à fait possible que du plasma Haemoplast ait été livré à d'autres sociétés pharmaceutiques.

Le parquet de Goetingen s'est saisi de l'affaire pour infraction à la législation sur les médicaments.

Par ailleurs, le parquet de Coblence a annoncé qu'au moins deux personnes qui ont donné leur sang au laboratoire UB-Plasma étaient séropositives.

Ces indications ressortent de l'examen de 2000 des 20 000 échantillons de dons du sang rappelés par le centre de transfusion sanguine de l'hôpital universitaire de Wiesbaden, a précisé M. Weise. L'examen des 20 000 échantillons sera terminé au milieu de la semaine prochaine, a-t-il encore indiqué.

M. Weise avait déjà annoncé que la justice reprochait également à UB-Plasma de mélanger des dons du sang avant d'être soumis au test, ce qui est interdit depuis cinq ans en Allemagne.

Quatre responsables de UB-Plasma sont sous les verrous et ont été inculpés d'escroquerie, de blessures corporelles par négligence et d'infration à la législation sur les médicaments.

Sida : un adjoint du Dr Gallo est innocenté

AFP

WASHINGTON

■ Le docteur Robert Gallo vient de remporter une manche dans la querelle sur la découverte du virus du sida avec la décision d'une commission d'innocenter un de ses plus proches collaborateurs, ce qui constitue pour lui le début de la reconnaissance de son honnêteté.

Une commission d'appel du département de la Santé des États-Unis a annulé vendredi une décision du Bureau de l'intégrité de la recherche scientifique (ORI) qui, après trois ans d'enquête, avait accusé en décembre dernier M. Mika Popovic de « mauvaise conduite scientifique ».

MM. Popovic et Gallo avaient été accusés d'avoir cherché à tromper la communauté scientifique en 1984, en cachant qu'ils travaillaient sur des souches du virus du sida envoyées par l'équipe française du professeur Luc Montagnier, de l'Institut Pasteur, qui avait isolé le virus.

Le professeur Gallo a toujours affirmé que son rapport de 1984 se référait à l'incapacité des Français à cultiver le virus.

Le docteur Popovic, d'origine tchécoslovaque, avait contribué à la rédaction des articles à l'origine de la querelle publiés par la revue Science. Son contrat de travail à durée déterminée n'avait pas été renouvelé en raison de cette affaire, et il travaille actuellement à l'Institut Karolinska de Stockholm.

« Ce jugement administratif devrait être lu par tous ceux qui n'ont pas d'opinion préconçue et qui s'intéressent à l'affaire », a déclaré M. Gallo. La commission du département de la Santé n'a en effet pas eu de mots assez durs pour fustiger l'ORI.

« Après tout ce bruit et cette fureur, on aurait pu penser qu'il y aurait au moins une trace de malversation, ce qui n'a pas été le cas », écrivent les membres de la commission dans leur rapport, dont l'AFP a obtenu une copie. « Nous avons conclu que l'ORI a été tout simplement incapable de prouver que le docteur Popovic était coupable de mauvaise conduite scientifique. »

Pour le docteur Gallo, il s'agit d'une première victoire de taille. Accusé lui aussi de mauvaise conduite scientifique par l'ORI, son cas devant être examiné en appel dans les prochains jours, il déclare : « Je souhaite bénéficier du même processus sans idées préconçues, qui permettra de mettre fin à cette histoire et de montrer la vérité à tout le monde ».

Ces auditions en appel avaient été repoussées dans l'attente du verdict concernant le docteur Popovic. L'ORI peut soit décider d'abandonner ses accusations, soit les maintenir.

On souligne de même source que « la décision du département de la Santé blanchit complètement Popovic, en termes extrêmement sévères pour l'ORI ».

Cette décision est cependant d'ordre administratif et non pas scientifique ou juridique. Plusieurs autres enquêtes sont en outre en cours, dont deux informations judiciaires, mais en l'état actuel des choses, rien ne permet de déterminer l'impact que peut avoir sur elles la reconnaissance de l'innocence de M. Popovic.

Le professeur français Luc Montagnier a indiqué, hier à Washington, que l'innocence d'un collaborateur du docteur américain Robert Gallo, reconnu non coupable de mauvaise conduite scientifique, ne changeait rien aux demandes de l'institut Pasteur, de France, pour une renégociation des bénéfices tirés de la découverte du virus du sida.

THE LOCK

Un investissement rentable que tout fabricant de logiciels doit envisager.

Éliminez vos pertes dues au piratage!



- THE LOCK est facile à installer et protège efficacement vos logiciels contre le piratage. L'outil sécuritaire que vous cherchiez !
- THE LOCK est doté d'une mémoire de lecture et d'écriture d'une grande capacité.
- THE LOCK est facile à utiliser et ce, autant pour le programmeur que pour l'utilisateur.
- THE LOCK est invisible et indétectable.
- THE LOCK vous est offert à prix très abordable.

PROTÉGEZ VOTRE FORTUNE CONTRE LES PIRATES!
UTILISEZ THE LOCK ;
LA PROTECTION QU'IL VOUS FAUT!

J'ai beaucoup aimé l'approche du vendeur, y'a pas de pression, tout est cool!

— *Hugh Jean-Claude, Blainville*



SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

SATURN SL1 À PARTIR DE 12 825$*

*P.D.S.F. Immatriculation, transport (400$) et taxes de vente en sus.

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE 249, Seigneurie Ouest Blainville 437-6317	BOURASSA SATURN SAAB ISUZU 1615, St-Martin Est Duvernay, Laval 385-9191	LAPRAIRIE SATURN ISUZU 1055, Taschereau La Prairie 659-8994	ROYAL SATURN ISUZU 7910, Newman LaSalle 365-2195	DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU 5400, Décarie Montréal 483-5555	GRAVEL SATURN SAAB ISUZU 1, Place Ville-Marie Suite 11180 Montréal 861-2000	HOCHELAGA SATURN ISUZU 4500, Hochelaga Montréal 251-1552	MONDIAL SATURN SAAB ISUZU 9415, Papineau Montréal 385-7222	WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU 10333, Gouin Ouest Roxboro 684-3161	GRENIER SATURN SAAB ISUZU 705, des Seigneurs Terrebonne 964-1374	SATURN ISUZU SOREL-TRACY 7025, Plaza Tracy Tracy 746-1227

Comme vous, elle est accueillie chez Sears, avec plaisir.



SEARS
Attendez-vous à plus.

MC : utilisée en vertu d'une licence accordée par American Express Company. Copyright © : Banque Amex du Canada. 1993.

Cartes

Les photos de Lady Diana: tous crient haro sur le Mirror

Agence France-Presse
LONDRES

■ Le bras de fer sans précédent engagé par Lady Diana et le palais de Buckingham contre le Mirror, après la publication de photos «scandaleuses» de la jeune femme, suscitait hier l'«union sacrée» de la presse, de l'establishment et de l'opinion qui criaient tous haro sur le coupable.

Pour la première fois, la princesse de Galles a en appelé à la justice pour contrer la presse, qui avait pourtant été jusque-là un de ses plus fidèles soutiens. Ses avocats ont déposé hier matin une plainte formelle devant la Haute Cour de Londres, réclamant la confiscation définitive des négatifs et ouvrant la voie à d'éventuels dommages et intérêts.

Les clichés de Diana, où on la voit en justaucorps, jambes écartées, en train de faire des exercices de musculation dans un club londonien, ont immédiatement fait le tour du monde. Ils ont particulièrement choqué en Grande-Bretagne dans la mesure où la confiance de la jeune femme a été abusée par le propriétaire du club, qui avait caché un appareil photo dans un faux plafond pour la surprendre. Ils prouvent surtout à quel point toute vie privée lui est impossible.

Selon un sondage express réalisé par téléphone, 70% des Britanniques désapprouvent la publication de ces images diffusées à 2,8 millions d'exemplaires par le *Daily Mirror*.

Dans la vague d'indignation générale, les concurrents directs du Mirror n'ont pas été en reste, dans un élan vertueux fortement teinté d'hypocrisie. Le *Sun*, qui se targue d'ordinaire de révéler sans hésiter les secrets intimes des «riches et des puissants», a fustigé les «moeurs dépravées» du Mirror.

Mais le journal populaire le plus vendu de Grande-Bretagne (3,5 millions d'exemplaires) s'est empressé d'ajouter que l'action en justice de Diana, qui avait obtenu dès lundi soir une injonction temporaire interdisant la publication de nouvelles photos, «prouve que les lois actuelles sont suffisantes».

Pour l'ensemble de la presse comme de la classe politique, l'enjeu de cette affaire est en effet crucial: elle donne des arguments déterminants à ceux qui voudraient limiter le pouvoir de journaux considérés comme tout puissants. Les appels au gouvernement se multiplient pour qu'il se décide à imposer une législation, jusque-là inexistante, sur la protection de la vie privée.

En l'absence de toute législation, les avis sont partagés sur les chances de Diana d'emporter la bataille légale, dont on ne connaîtra pas l'issue avant plusieurs semaines.

Interrogé par le *Times*, un des principaux experts du pays, Peter Carter-Ruck, estime que la princesse a de bonnes chances d'avoir gain de cause contre le propriétaire du club de gym.

Mais le même expert juge «hasardeux» de se prononcer sur les résultats de la plainte déposée simultanément contre le Mirror.

Bravant les critiques, le tabloïd a publié mardi en première page la photo d'un sosie de Diana, habillée du même justaucorps, en train de lever la jambe.

Le journal affirme que ses ventes ont augmenté lundi de 100 000 exemplaires, mais l'opération risque d'être moins profitable à long terme: deux gros annonceurs ont déjà annoncé qu'ils retiraient toutes leurs publicités des journaux du groupe Mirror, dont les actions ont chuté de 10% à la bourse de Londres depuis que le scandale a éclaté.

Martyrisé, le petit James est mort de 42 blessures différentes

Agence France-Presse
PRESTON, Grande-Bretagne

■ Le corps du petit James portait les traces de 42 blessures différentes, dont l'insoutenable description a pris une heure hier au médecin-légiste qui déposait devant la cour de Preston (nord) chargée de juger les deux enfants accusés du meurtre.

Les deux garçons, aujourd'hui âgés de 11 ans, sont accusés d'avoir torturé et battu à mort James, 2 ans, en février dernier près de Liverpool. Ils plaident non coupable, se rejetant mutuellement la responsabilté du drame.

Aucun d'entre eux n'a manifesté d'émotion lors de la déposition de l'expert. Mais les parents de l'un des enfants, qui avaient assisté jusque-là au procès, ont préféré se retirer dans une autre salle du palais de Justice.

Avec l'aide de nombreux diagrammes, le docteur Alan Williams, a expliqué aux jurés comment l'une des blessures avait mis à nu la boîte cranienne de James. Cette blessure a été produite par «un objet de forme rectangulaire comme une brique», a-t-il dit.

Dans un silence total, l'expert a détaillé de manière implacable les autres sévices endurés par l'enfant: lèvre inférieure arrachée, blessure ouverte de huit centimètres au dessus de l'oeil droit provoquée par une barre en fer ou un gourdin.

Il a confirmé que le corps avait été sectionné par un train, après avoir été déposé sur une voie ferrée, mais a assuré que James était déjà mort de ses multiples blessures.

La cour avait examiné auparavant un certain nombre de pièces à conviction et entendu les dépositions d'autres témoins.

Les jurés ont ainsi pu voir une barre de fer mesurant près de 75 cm avec laquelle certaines des blessures auraient été infligées. L'une des trois femmes du jury a été surprise par le poids de la barre.

Un policier du commissariat de Walton, près duquel le corps avait été retrouvé, a indiqué que le 12 février au soir, le jour de l'assassinat, la mère d'un des accusés était venue porter plainte en affirmant qu'une femme avait attaqué son fils. L'enfant ne portait pas de traces de coup ou de blessures et l'incident n'avait pas pu être consigné.

Un conducteur de train, Andrew McKenna, a raconté comment il avait vu au lendemain de l'assassinat sur la voie ferrée «quelque chose ressemblant à un corps dénudé», alors qu'il circulait à faible vitesse.

«J'ai pensé qu'il s'agissait d'une poupée ou d'un mannequin, les enfants en placent souvent en travers des voies», a-t-il dit. Mais le soir, hanté par cette vision, il avait fini par appeler le bureau de l'inspection de British Rail qui ne s'est pas rendu immédiatement sur les lieux.

Un pécule de 75 000 $ oublié dans les toilettes d'un restaurant

Agence France-Presse
KASSEL, Allemagne

■ Un gérant d'une société d'autocars, originaire de Hanovre (nord) a oublié hier 127 000 DM (75 000 dollars), dans les toilettes d'un restaurant d'autoroute près de Kassel (centre) et se l'est fait immédiatement dérober, a-t-on appris de source policière.

Pour des raisons de sécurité, l'homme, âgé de 30 ans, avait préféré ne pas laisser la sacoche contenant l'argent dans sa voiture et l'avait emportée avec lui dans la poche arrière de son pantalon. Arrivé dans les toilettes, il a posé la sacoche sur le sol.

Le temps qu'il s'aperçoive de son étourderie et que la police arrive sur les lieux et l'argent avait déjà disparu. L'entrepreneur a offert une récompense de 20 000 DM (environ 11 700 dollars) à toute personne lui permettant de retrouver son pécule.



LAURÉAT MERCURIADES 1993

QUEL CHOIX!
Jamais moins de 2,000 montures différentes dans les plus grandes marques exclusives.

DEUX PAIRES DE LUNETTES COMPLÈTES VERRES ET MONTURES POUR LE PRIX D'UNE.

Les examens de la vue se font sur place par des optométristes.

CENTRE-VILLE 875-1001
PLACE VERSAILLES 354-1220
LAVAL 629-9800
PLACE VERTU 856-2002
GREENFIELD PARK 466-2166
ROSEMONT 593-8840
POINTE-CLAIRE 694-7773
POINTE-AUX-TREMBLES 642-2540
REPENTIGNY 654-5477
ST-JÉRÔME 436-2893
ST-HYACINTHE 774-7188
TROIS-RIVIÈRES 372-1313
DRUMMONDVILLE 478-4171
SHERBROOKE Carrefour de l'Estrie 822-4747
Galeries Quatre-Saisons 565-3632

Moules & frites... de l'I.P.E. Sidneys


... Chez BETTER

Fabriqué au Canada et fait pour durer!
Quels vêtements ont demandé les membres de l'équipe canadienne de voile aux Olympiques? Des shorts classiques Tilley (89 $) et des chapeaux Tilley (45 $).
Tilley Endurables
CATALOGUE GRATUIT 1-800-465-4249
158, Laurier ouest 272-7791 W2015426


ANNIE RIOUX
ASTROLOGUE SOCIO-ÉCONOMIQUE ET CLAIRVOYANTE INTERNATIONALE
ENTREPRISE - CARRIÈRE VIE PERSONNELLE
(Depuis 18 ans)
286-3939
L2011049

striva
LES PLUS BEAUX MANTEAUX POUR FEMMES MANTEAUX LONGS 7/8 ET 3/4 DOUBLÉS DE THERMOLOFT DE DUPONT CHAUDS ET LÉGERS
ASSORTIMENT DE CHOIX
30 À 40 % DE RABAIS SUR LES PRIX DE DÉTAIL SUGGÉRÉS QUANTITÉS LIMITES

MANTEAUX LONGS TISSU SUPER MICROFIBRE CAPUCHON AMOVIBLE GARNI DE FOURRURE VÉRITABLE
PRIX COUR. 845 $ NOTRE PRIX 595 $

MANTEAUX LONGS TISSU FINLANDAIS LAVABLE CAPUCHON AMOVIBLE GARNI DE FOURRURE
PRIX COUR. 820 $ NOTRE PRIX 575 $

MANTEAUX 3/4 CAPUCHON AMOVIBLE GARNI DE FOURRURE
PRIX COUR. 740 $ NOTRE PRIX 445 $

MANTEAUX 3/4 AVEC CAPUCHON AMOVIBLE GARNI TISSU SUPER MICROFIBRE
PRIX COUR. 699 $ NOTRE PRIX 490 $



BEAUCOUP D'AUTRES SPÉCIAUX EN MAGASINS

DISPONIBLE CHEZ LES Cousins

LES COUSINS PROMENADES ST-BRUNO TÉL.: 461-0304
LES COUSINS GALERIES D'ANJOU TÉL.: 351-0113
LES COUSINS CARREFOUR LAVAL TÉL.: 688-6800

Ouvert le dimanche
+ de 10,000 p² de marchandise par club, à des prix jamais vus!
ouvert 7 jours
5
Club NOËL md


GRATUIT 25.00 $ de décorations à l'achat d'un arbre de Noël de 6' et plus
** Quantité limitée, on ne peut jumeler deux promotions
*Limite de 3 par client L'image sert à titre de référence seulement
Laval 1780 boul. des Laurentides (coin St-Martin) 629-6863
Montréal 5836 Métropolitain est (sortie Lacordaire, côte sud) 259-4356
Brossard 7205 boul. Tachereau (face à la place Portobello) 926-9086
Châteauguay 278, boul. St-Jean Baptiste 692-7363
Joliette 303 Antonio-Barette (N.D.P.) 759-8110

Les Russes souhaitent apporter leur expertise au projet de station spatiale internationale

CAROLE THIBAUDEAU

■ La station spatiale orbitale Alpha, anciennement dénommée Freedom, se transforme petit à petit en projet planétaire. Cette aventure internationale de quelques dizaines de milliards, qualifiée de plus grande initiative technologique de l'histoire, devrait inclure non seulement le savoir-faire américain, canadien, européen et japonais, comme dans le projet initial, mais aussi la contribution scientifique et économique des Russes.

Telle est l'orientation qui se dégage d'une rencontre survenue dimanche lors du *Space Agency Forum* tenu à Saint-Hubert. Pour la première fois, les délégués de l'Agence spatiale russe y ont rencontré les partenaires de la Station spatiale. (Le *Space Agency Forum* est le seul événement à réunir les représentants des différentes agences spatiales dans le monde.)

Les chefs des agences spatiales ont examiné les résultats des études conjointes NASA-ASR effectuées dans les derniers mois et rapportées dans l'Addendum du Plan de réalisation du programme de la Station spatiale Alpha du 1er novembre 1993.

La phase 1 du plan fait appel à la navette spatiale et à la station russe déjà existante MIR, pour des activités scientifiques, technologiques et opérationnelles. Les chefs des agences spatiales estiment que cette phase offre une première occasion d'apprentissage et d'expérimentation communes. «Cette phase devrait permettre de réduire les risques courus par l'ensemble des partenaires lors des phases conjointes 2 et 3 de construction, d'exploitation et d'utilisation de la Station spatiale internationale.

Les délégués soviétiques ont fait valoir leur expertise en ce qui concerne les voyages prolongés dans l'espace, de même que la vigueur exceptionnelle de leur programme spatial. A titre de comparaison, les Russes ont lancé une quarantaine de vaisseaux spatiaux au cours de la dernière année, alors que les Américains en ont lancé dix-neuf.

«Les Russes tiennent à devenir des partenaires égaux et à part entière, pas seulement des sous-entrepreneurs», souligne M. Karl Doetsch, vice-président des voyages spaciaux humains à l'Agence spatiale canadienne.

L'arrivée des Russes dans ce projet entraîne une reconfiguration de la station spatiale originale. «Les partenaires ont besoin d'examiner l'impact que la participation russe aura sur leur propre contribution», explique M. Louis Fortier, directeur des communications à l'Agence spatiale canadienne.

La participation canadienne au projet de Station spatiale consiste à fournir le Système d'entretien mobile, sorte d'ingénieur-robot, principal outil pour assembler la station et l'entretenir, servant aussi à déplacer des pièces d'équipement, à déployer ou récupérer des satellites, etc.

Un robot plus petit, dit le «manipulateur agile spécialisé», équipé de deux bras, servira à la réalisation de travaux plus délicats comme le nettoyage des surfaces, le remplacement des éléments défectueux et la réparation des circuits électriques.

La contribution canadienne à la Station spatiale totalisera 1,3 milliard d'ici l'an 2001.



Confort assuré !

Optez Rockport pour le confort sans compromis. Choix de styles et de couleurs. Pointures 7 à 12, 13, largeur EE; 7 à 12, 13, 14, 15, largeur D. 120$ à 150$

Bovet vous offre le fameux confort Rohde à prix "confortable". Styles lacés ou "loafer". Noir ou brun. Pointures 40 à 47, largeur moyenne. 110$

Clarks...le synonyme même du confort! Belle sélection de styles et de couleurs. Pointures 7 à 11, 12, 13, 14, largeurs D et EEEE. 145$ à 180$ (14 EEEE disponible sous peu)

New Balance...les spécialistes du confort! Chaussures de marche, de course et de ville. 9 à 12, 13, 14, 15, 16, largeur B; 7 à 12, 13, 14, 15, 16, largeurs D, EE et EEEE. 89,95 à 179,95

Les chaussures illustrées ne sont pas toujours disponibles dans toutes les pointures et largeurs énumérées. Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec la succursale Bovet la plus près de chez vous.

Tailles fortes et élancées

Bovet

*Pointures 14 et + disponibles à ces magasins

* 4475 boul. Métropolitain Est 374-4555
Galeries d'Anjou 353-6310
* Carrefour Laval 687-1670
Promenades St-Bruno 653-5100
* Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
* Fairview Pte-Claire 694-9050

LES 1994 SONT ARRIVÉS BYE-BYE 1993!



LA NOUVELLE ET SENSATIONNELLE SUPRA TURBO VENEZ L'ADMIRER



Toyota T100 1993

PICK-UP T-100 1993

RABAIS 5000 $ RABAIS 5000 $

- ☑ Moteur V6 de 150 chevaux
- ☑ Servofreins, servodirection
- ☑ Freins ABS
- ☑ Boîte man. 5 vit. ou automatique
- ☑ Caisse à paroi double

(2 EN STOCK)



COROLLA DX 1993

- ☑ Boîte automatique
- ☑ Servofreins
- ☑ Servodirection
- ☑ Volant inclinable
- ☑ Radio AM / FM stéréo avec lecteur de cassettes

(8 EN STOCK)

GRATUIT • Changement d'huile à vie • Carte V.I.P. or • Détails sur place

Prix cour. 15 980 $ Rabais 2 030 $

Prix de solde 13 950$*

*Taxes et frais de préparation et transport en sus.

*Sur véhicules en stock

LEXUS TOYOTA GABRIEL ST-LAURENT

3333, Côte-de-Liesse 747-9811





Ces articles ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 12 novembre 1993

NOUVEAU! ST-JÉRÔME Carrefour du Nord 569-0861

NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE
Nos magasins sont maintenant ouverts à compter de 10h, du lundi au vendredi (Granby et St-Jean 9h30), le samedi à compter de 9h et le dimanche de 12h à 17h.

LACHINE Galerie Lachine 637-3871
DOLLARD 1115, boul. des Sources 683-4711
ST-LÉONARD 4305, rue Jean-Talon 725-9175
REPENTIGNY 85 Brien 654-2619
LASALLE 2011, ave Dollard 365-7347
MONTRÉAL-NORD 5630 Henri-Bourassa 327-1113
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph 348-1145
ST-CONSTANT 400, route 132 635-8407
ROSEMÈRE Place Rosemère 979-3881
LAVAL 1720, boul. des Laurentides 667-3120
LAVAL 3350, boul. St-Martin 687-8480
CHOMEDEY 965, boul. Curé-Labelle 973-8208
TERREBONNE 1350, ch. Moody 471-9494
AUSSI À GRANBY ET À ST-HYACINTHE

BouClair

Magasins de Chomedey, Lachine, de St-Jean, de St-Constant, de St-Hyacinthe et de Granby, fermés le dimanche

LE BIFTHEQUE. LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION. TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX.

Pré et marée

La plus grande maison du bifteck en ville vous présente avec fierté son menu "pré et marée" cuisiné à la perfection et tout simplement délicieux.

SEULEMENT **9 95$**

Venez célébrer avec l'incomparable filet mignon bien tendre et vieilli à la perfection, accompagné de succulentes crevettes.

Sublime que ce plat "pré et marée" au goût exquis rehaussé de toutes les garnitures!

Une généreuse salade fraîche du jardin accompagnée de petits pains chauds de notre four, des frites dorées et croustillantes ou une pomme de terre au four nappée de crème sure.

Vive la différence!

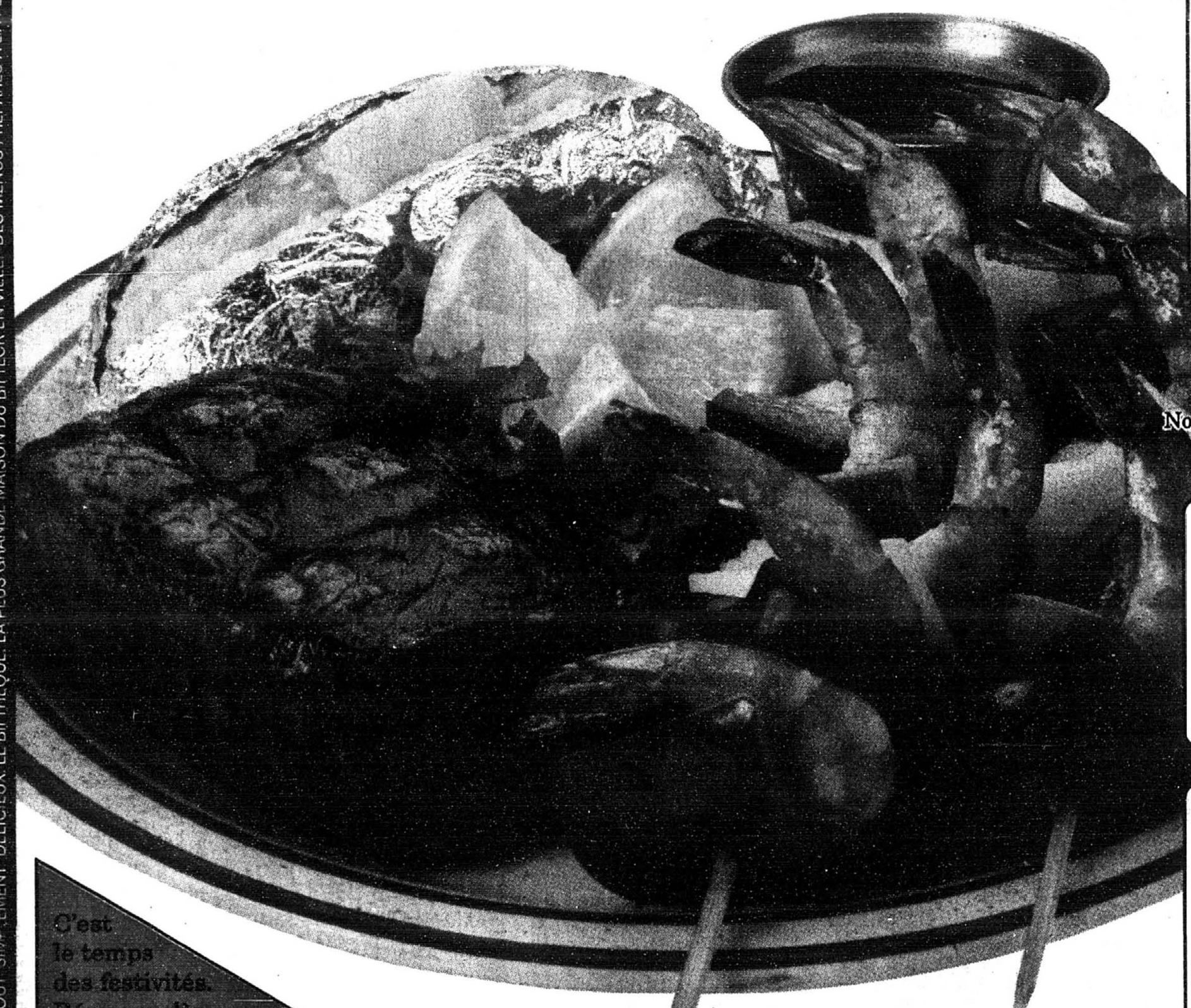
Spécial du midi

Le Bifthèque

Brochette de boeuf ou filet de sole farci

Servis avec soupe du jour, garniture, dessert, thé ou café.

6 95$



Cette semaine à la Boucherie

Nos prix spéciaux sont en vigueur du 10 au 16 novembre 1993.

Le Bifthèque

Filet mignon

Superbes morceaux de boeuf de première qualité, vieilli à la perfection, de 2 à 3 lb. Tout à fait tendre et délicieux.

7 99$ lb 17 61$ kg

Le Bifthèque

Boeuf haché maigre

Parfaitement succulent et délicieux dans vos recettes favorites.

1 99$ lb 4 38$ kg

Le Bifthèque

Poulet rôti B.B.Q.

C'est délicieux, si juteux et si délectable. Ce régal vous attend à notre comptoir La Rôtisserie.

4 99$ Chacun

C'est le temps des festivités. Réservez dès maintenant pour vos parties de Noël et du Jour de l'An. Menu complet. Facilités pour groupes de 25 à 350 personnes. Contactez notre gérant des banquets.

LE BIFTHÈQUE

La plus grande maison du bifteck en ville

100, boul. Mortagne, Boucherville, 449-3388

86, rue de la Gare, St-Sauveur, 227-2442

6705, ch. Côte-de-Liesse, Montréal, 739-6336

Principales cartes de crédit acceptées. Réservations pour groupes de 6 personnes et plus. Salles de réception pour groupes de 25 à 350 personnes.

Heures d'ouverture: du dimanche au jeudi, de 11 h 30 à 23 h; les vendredis et samedis, de 11 h 30 à minuit

2019078 - B10

LE BIFTHÈQUE. LA PLUS GRANDE MAISON DU BIFTECK EN VILLE. DES MENUS PRÉPARÉS À LA PERFECTION. TOUT SIMPLEMENT DÉLICIEUX.